

Instantan  s novembre 2024

Dossier de la r  daction de H2o
November 2024

Monde
  
  

CLIMAT

Mise    jour de l'  tat du climat 2024

La mise    jour de l'OMM sur l'  tat du climat en 2024 lance une fois de plus une alerte rouge face au rythme effr  n   du changement climatique en une seule g  n  ration, acc  l  r   par l'augmentation constante des concentrations de gaz    de serre dans l'atmosph  re. Les dix ann  es 2015-2024 seront les plus chaudes jamais enregistr  es ; la perte de glace des glaciers, l'  l  vation du niveau de la mer et le r  chauffement des oc  ans s'acc  l  rent ; et les conditions m  t  orologiques extr  mes font des ravages dans les communaut  s et les   conomies du monde entier. Selon une analyse de six ensembles de donn  es internationales utilis  es par l'OMM, la temp  rature moyenne de l'air    la surface du globe entre janvier et septembre 2024   tait sup  rieure de 1,54   C (avec une marge d'incertitude de $\pm 0,13$   C)    la moyenne de l'  re pr  industrielle, sous l'effet d'un   pisode El Ni  o qui s'est r  chauff  .

Le rapport a   t   publi      l'occasion de la Conf  rence des Nations unies sur le changement climatique (COP29), qui s'est tenue    Bakou (Azerba  djan). Il souligne que les ambitions de l'Accord de Paris sont en grand p  ril.

OMM - State of the Climate 2024

S  cheresses : Donn  es cl  s

Les s  cheresses font partie int  grante du climat et peuvent survenir dans n'importe quel environnement, m  me dans les d  serts et les for  ts tropicales. Leurs impacts peuvent   tre aussi vari  s que leurs causes, affectant la soci  t  , l'agriculture et la s  curit   alimentaire, la production d'  nergie hydro  lectrique, les infrastructures, l'  conomie et les   cosyst  mes. Les s  cheresses sont l'un des risques naturels les plus co  teux. Les zones touch  es par les s  cheresses sont g  n  ralement plus   tendues que celles touch  es par d'autres al  as. Cependant, aucun autre risque ne pr  sente aussi bien    la surveillance, car la lenteur de l'apparition des s  cheresses laisse le temps d'observer les changements dans les pr  cipitations, la temp  rature et l'  tat g  n  ral des r  serves d'eau de surface et d'eau souterraine dans une r  gion. La pauvret   et la mauvaise utilisation des terres peuvent accro  tre la vuln  rabilit      la s  cheresse et intensifier son impact.

Entre 1970 et 2019, la s  cheresse a caus   environ 650 000 d  c  s.

Le site de l'Organisation m  t  orologique mondiale (OMM) donne une entr  e sur les principales ressources.

OMM

POPULATION

Les États humains et leur lieu de vie : Aperçu de l'Atlas de la planète humaine 2024

En un peu moins d'un demi-siècle, la population mondiale a doublé, passant de 4 milliards en 1975 à 8 milliards en 2022. Cette croissance rapide a transformé la planète, entraînant l'expansion de la surface bâtie. Pourtant, ce développement a été inégal, certaines régions connaissant un étalement urbain plus spectaculaire que d'autres. Il est essentiel de comprendre comment les populations et les zones bâties évoluent au fil du temps pour appréhender l'impact de l'humanité sur la Terre. Le 30 octobre, le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne a dévoilé l'Atlas de la planète humaine 2024. Ce document, qui s'appuie sur les données de la couche mondiale des établissements humains (GHSL) du Copernicus Emergency Management Service (CEMS), offre une perspective sur la croissance de la population mondiale et les tendances de l'urbanisation. L'édition de décembre de l'Observer de Copernicus examine les points saillants de l'Atlas, notamment la manière dont les données sur les établissements humains peuvent contribuer à la réduction des risques de catastrophes et à la réponse à ces dernières, à l'élaboration de politiques durables et à l'orientation du développement mondial.

OBSERVER Copernicus

À

COP16 BIODIVERSITÉ

Des avancées significatives mais pas de décisions clés pour la mise en œuvre du cadre, estime la France

La 16^{ème} Conférence des Parties (COP16) de la Convention sur la diversité biologique (CDB), présidée par la Colombie, s'est tenue à Cali du 21 octobre au 2 novembre 2024. La France salue certaines avancées mais regrette de n'avoir pu obtenir de décision sur le suivi du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. La COP a adopté plusieurs décisions :

- La mise en place d'un mécanisme de partage des avantages découlant de l'utilisation des informations de séquençage numérique (DSI) des ressources génétiques.
- Le renforcement de la protection de la biodiversité marine, notamment en haute mer, à court terme.
- La nécessité de mettre en œuvre des politiques intégrant la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique à court terme soulignée dans une décision spécifique.
- La reconnaissance des savoirs des peuples autochtones et communautés locales à court terme.

Cependant, la COP n'a pas abouti à une décision sur la mobilisation des ressources financières. Néanmoins plusieurs gouvernements, dont la France, se sont engagés à abonder le fonds pour le cadre mondial pour la biodiversité (GBFF) qui a pour objectif de soutenir les pays en développement, portant à 400 millions de dollars la dotation de ce fonds. Ces engagements viennent conforter la dynamique positive globale de mobilisation des ressources financières internationales liées à la biodiversité provenant des pays développés : celle-ci a beaucoup augmenté passant de 10,4 à 15,4 milliards de dollars entre 2020 et 2022, sur la voie de l'engagement d'atteindre 20 milliards par an d'ici à 2025. Un cadre de développement de financements innovants via des crédits biodiversité de haute intensité a par ailleurs été adopté par la France et le Royaume-Uni. La France pour sa part reste pleinement engagée sur la solidarité internationale pour la protection de la biodiversité, avec 1,3 milliard de dollars de financements à cette fin en 2022. La France regrette également que la COP16 n'ait pas permis d'aboutir à l'opérationnalisation complète du cadre mondial pour la biodiversité.

de Kunming-Montréal : l'incapacité à finaliser un cadre de suivi robuste et opérationnel est dommageable car cet outil est essentiel pour assurer un rapportage mondial solide et mesurer les progrès accomplis par chaque pays sur chaque cible et objectif mondiaux.

Dans les prochains mois, la France poursuivra son engagement en faveur de la biodiversité en renforçant le suivi de la Stratégie nationale biodiversité 2030 et en mobilisant de nouveaux financements pour les partenariats pays pour la forêt, la nature et le climat.

Transition Écologique France

À

PLASTIQUES

Quatre politiques mondiales permettraient d'éliminer la pollution plastique

Quatre politiques mondiales permettraient à elles seules d'éliminer presque toute la pollution plastique sur Terre, selon une étude réalisée avec l'aide de l'intelligence artificielle par l'Université de Californie. Selon cette étude publiée dans la revue *Science*, ces politiques sont l'investissement dans les infrastructures de gestion des déchets, plafonner la nouvelle production de plastique aux niveaux de 2020, des mesures financières comme une taxe modique sur le packaging, et l'obligation pour tous les nouveaux produits de contenir au moins 40 % de plastique recyclé.

Les quatre politiques ne sont en aucun cas la panacée pour résoudre l'énorme problème de la pollution plastique, mais appliquées simultanément, ces mesures réduiraient de 91 %, à 11 millions de tonnes, la quantité des déchets plastiques "mal gérés" chaque année d'ici 2050, par rapport aux 121 millions de tonnes qui seraient atteintes à la même date si rien n'était fait. Ces déchets mal gérés sont tout ce qui n'est pas incinéré, mis en décharge ou recyclé, ce "tout" qui finit dans l'environnement, nos rivières et nos océans. Si aucune mesure n'est prise, la quantité cumulée de ces déchets mal gérés entre 2011 et 2050 serait de 3,5 milliards de tonnes, soit de quoi recouvrir l'île de Manhattan d'un amas de plastique dix fois plus haut que l'Empire State Building.

L'étude a eu recours à l'apprentissage automatique pour combiner des informations sur la croissance démographique et les tendances économiques afin de prévoir l'avenir de la production, de la pollution et du commerce du plastique.

A world without plastic pollution? A new paper shows it's possible - UC Berkeley College of Computing, Data Science and Society, University of California

À

INITIATIVE

Réduire l'impact environnemental des industries de la mode et de la construction

Les gouvernements participant au Programme intégré financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur l'élimination des produits chimiques dangereux dans les chaînes d'approvisionnement ont lancé une initiative de six ans dotée d'un budget de 45 millions de dollars US, auxquels viendront s'ajoutant 295 millions de dollars supplémentaires provenant d'autres sources. Cette initiative vise à transformer les chaînes d'approvisionnement des secteurs de la mode et de la construction. Elle s'inscrit dans une démarche de design régénératif, de remplacement des matériaux non renouvelables, de production économe en ressources, de promotion de comportements d'achat responsables et

d'amélioration des systèmes de collecte après usage.

Les secteurs de la mode et de la construction figurent parmi les industries les plus intensives en produits chimiques au monde. Le secteur de la construction et du bâtiment représente le plus grand marché final pour les produits chimiques, et la production de 1 kg de textile nécessite en moyenne 0,58 kg de divers produits chimiques. Ces deux secteurs relient des producteurs, des détaillants et des consommateurs à travers le monde et se caractérisent par des chaînes d'approvisionnement complexes, fragmentées et mondialisées, ayant des impacts significatifs à l'échelle mondiale.

Les pays participants sont : le Cambodge, le Costa Rica, l'Équateur, l'Inde, la Mongolie, le Pakistan, le Pérou, Trinité-et-Tobago.

PNUE

RECHERCHE

La Méditerranée a perdu 70 % de son eau il y a 5,5 millions d'années

Une nouvelle étude dirigée par Giovanni Aloisi, chercheur au CNRS, a mis en évidence la chute significative du niveau de la mer Méditerranée durant la crise de salinité messinienne, événement géologique majeur qui a transformé la Méditerranée en un gigantesque bassin salin entre 5,97 et 5,33 millions d'années. La manœuvre dont un million de kilomètres cubes de sel se sont accumulés sur le plancher océanique méditerranéen en une brève période restait inconnue jusqu'alors.

Grâce à une analyse des isotopes du chlore contenus dans les sels extraits des fonds de la Méditerranée, les scientifiques ont retracé les deux phases de cet assèchement extrême. Dans une première phase, d'environ 35 000 ans, les sels se sont déposés dans la partie orientale de la Méditerranée en raison d'une restriction partielle de son écoulement vers l'Atlantique. Au cours d'une seconde phase plus courte (moins de 10 000 ans), les sels se sont accumulés dans l'ensemble de la Méditerranée, causant un rapide assèchement de la mer, avec une chute du niveau de l'eau de 1,7 à 2,1 kilomètres dans la Méditerranée orientale et d'environ 850 mètres dans sa partie occidentale. Ainsi, le bassin méditerranéen a perdu jusqu'à 70 % de son volume d'eau. Cette chute spectaculaire du niveau de la mer aurait eu des conséquences sur la faune terrestre et le paysage méditerranéen. Elle aurait aussi déclenché des éruptions volcaniques dans cette région en raison de l'allègement de la croûte terrestre, et aurait généré des effets climatiques à l'échelle mondiale liés à la dépression ainsi créée.

Ces résultats, publiés dans la revue Nature Communications le 18 novembre, apportent une meilleure compréhension des phénomènes géologiques extrêmes passés, de l'évolution de la région méditerranéenne et de ses perceptions à l'échelle mondiale.

CNRS

Le lac Dziani Dzaha, un laboratoire naturel témoin d'un monde vivant perdu

Depuis plusieurs années, une équipe de scientifique de l'Université Claude Bernard Lyon 1, du CNRS et de l'INSA Lyon s'intéresse au lac Dziani Dzaha, un lac de cratère de l'île de Petite-Terre, à Mayotte, en raison de son écosystème unique. Vritable laboratoire naturel, il s'agit d'un lieu privilégié pour étudier les archées (Archaea), des micro-organismes probablement à l'origine des eucaryotes. À partir de prélèvements dans le lac, les scientifiques ont reconstruit 14 génomes d'un groupe d'archées, les Woesearchaeota, révélant des stratégies d'adaptation fortement dépendantes des conditions extrêmes de cet environnement. Les résultats sont publiés dans la revue Microbiome.

CNRS

À

Fonte des glaces : Une menace au-delà des montagnes

Les glaciers, ces énormes réserves d'eau douce planétaires, sont en péril. En cause ? Le réchauffement climatique, qui accélère la fonte des glaces depuis une trentaine d'années. De multiples conséquences, de l'accès à une ressource vitale aux risques d'inondation et de perte de la biodiversité, sont à prévoir. L'INRAE consacre un dossier à ces géants rocheux, de leur formation à la menace de leur potentielle disparition.

INRAE

Quand la mer monte et que les deltas s'enfoncent

L'avenir fragile des berceaux de la civilisation à l'Anthropocène

Un groupe international de scientifiques d'Europe, des États-Unis et d'Asie incluant des scientifiques du CNRS, explore comment les deltas fluviaux ont joué un rôle central dans le développement des sociétés au cours des 7 000 dernières années. Depuis l'essor des premiers centres de pouvoir et des cités-États en Mésopotamie, dans le delta du Nil et dans les deltas asiatiques, l'écotone a favorisé la croissance naturelle de ces deltas, alimentée par les sédiments des fleuves, a accompagné le progrès humain. Les deltas ont favorisé des innovations en gestion de l'eau, contre le de la subsidence et atténuation de l'érosion, créant ainsi une profonde interdépendance entre la civilisation humaine et ces environnements dynamiques. Cependant, alors que les deltas continuent de soutenir des mégapoles et de vastes activités économiques, ils sont de plus en plus sous pression à l'Anthropocène.

Pour assurer leur durabilité, les deltas doivent résister à l'élévation du niveau de la mer due au réchauffement climatique. Pourtant, les pressions humaines et la réduction des apports sédimentaires les rendent de plus en plus vulnérables, ce qui constitue une menace majeure pour leur survie. L'étude expose les défis critiques auxquels sont confrontés les deltas, notamment en matière de gouvernance, de gestion et de planification, et souligne l'importance des nouvelles technologies et stratégies pour répondre à ces problèmes. Malgré les solutions potentielles, les auteurs insistent sur le fait que sans stabilisation du climat, il sera extrêmement difficile de préserver les deltas. Dans les scénarios d'élévation extrême du niveau de la mer (jusqu'à ou dépassant deux mètres dans les deux prochains siècles), les deltas pourraient progressivement s'enfoncer, rendant la vie humaine et les activités économiques dans ces régions insoutenables.

Cette étude envisage un avenir marqué par des migrations massives depuis des deltas inondés vers des terres plus élevées, mettant potentiellement fin à la longue relation entre les humains et les deltas. En fin de compte, le monde pourrait devoir s'adapter à vivre avec des deltas partiellement ou entièrement submergés.

CNRS

Les graines de pin maritime gardent en mémoire les changements de température

Les graines de pin maritime gardent en mémoire les températures auxquelles elles ont été exposées pendant leur formation. Cette mémoire persiste après germination lors de la croissance des jeunes arbres pendant au moins 2 ans. C'est ce que montrent pour la première fois des scientifiques de l'INRAE, de l'Université d'Orléans, de l'Université de Perpignan, du CEA, de l'Institut technologique FCBA et de l'Université de Lisbonne. Cette mémoire est d'origine épigénétique, c'est-à-dire des modifications induites par l'environnement qui n'affectent pas la séquence ADN des gènes mais leur activité. Les chercheurs ont identifié 10 gènes qui accumulent de telles marques épigénétiques, impliqués dans des réponses de défense, d'adaptation et de développement de l'arbre. Cette étude, publiée dans *Plant Physiology*, ouvre la possibilité de conditionner très précocement les arbres à des variations de la température ou à d'autres facteurs environnementaux et leur permettre ainsi de s'adapter à un environnement changeant tout au long de leur vie.

INRAE

Comprendre le microbiome pour anticiper l'évolution de l'état de santé des lacs

Les microorganismes dans nos cours d'eau pourraient-ils servir d'indicateurs précoces de l'état de santé des lacs ? Jérôme Comte et Isabelle Laurion, professeurs à l'Institut national canadien de la recherche scientifique (INRS), se sont fixé comme objectif de trouver des marqueurs qui pourraient prédire comment un lac est susceptible d'être affecté par un stress environnemental, c'est-à-dire par des changements rapides dans certaines caractéristiques de l'habitat chimique (par ex. l'eutrophisation), physique (par ex. un barrage) ou biologique (par ex. les espèces envahissantes). Pour ces spécialistes des écosystèmes aquatiques, c'est du côté des populations microbiennes qu'il faut chercher. "Les microbes sont au cœur même du fonctionnement des lacs. Ils sont impliqués dans le recyclage des éléments nutritifs et du carbone, bref, de tout ce qui peut y soutenir la vie. En somme, ce sont aussi les premiers organismes à réagir à un changement dans l'eau", explique Jérôme Comte, spécialiste de la diversité et de la fonction microbienne. "La première étape, c'est de bien caractériser le microbiome [des] différents lacs", souligne Isabelle Laurion, experte en écologie aquatique. "On doit savoir comment [ce microbiome] change selon les variations naturelles, saisonnières ou autres, et c'est seulement ensuite qu'on verra quelle proportion de la variabilité dans la diversité microbienne est due à des perturbations climatiques et anthropiques." L'équipe de recherche du Centre Eau Terre Environnement de l'INRS appuie l'étude sur des lacs déjà bien caractérisés dans le cadre du programme Réseau Lacs au moins du ministère de l'Environnement et de La Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. L'objectif de ce programme est de suivre sur plusieurs années les dynamiques chimiques et biologiques de ces lacs représentatifs des différents régions du Québec, afin d'identifier de possibles changements d'état.

INRS

Eaux pluviales urbaines : Le projet européen GreenStorm

Le projet européen GreenStorm (Design and Deployment of Stormwater Nature-Based Solutions (NBS) for a Resilient and Livable City, 2024-2026) vise à développer des solutions fondées sur la nature (SFN) pour gérer les eaux pluviales urbaines comme moyen de transition urbaine, avec un accent particulier sur l'adaptation au changement climatique, la résilience des écosystèmes urbains, ainsi que les avantages sociaux associés. Les performances hydrologiques et thermiques des eaux pluviales seront évaluées pour une gamme SFN et un large éventail de climats européens, tant actuels qu'extrêmes (fortes pluies, sécheresse, vagues de chaleur, gel/dégel), grâce à une combinaison de surveillance et de modélisation. Des structures de SFN améliorées et des pistes pour leur mise en œuvre dans les zones urbaines seront développées sur la base d'ateliers de co-création avec l'ensemble des parties prenantes concernées (professionnels et citoyens).

Une étude de cas celle à Copenhague servira à démontrer la mise en œuvre des SFN dans une approche participative de la communauté et, à partir d'une analyse comparative avec des données et des commentaires recueillis à Paris, Athènes, Gènes et Göteborg, permettra d'identifier les leviers pour le passage à l'échelle des SFN. Sur la base de ces résultats, les perspectives de mise en œuvre généralisée des SFN à grande échelle de bassins urbains seront analysées dans les cinq pays partenaires (France, Danemark, Suède, Grèce, Italie) et les avantages hydrologiques/hydrauliques et thermiques seront modélisés.

LEESU

France 2030 : Le projet REISAR, d'ici à la gestion durable de l'eau

Technologies de robotique au service de la préservation de la qualité de l'eau

Dans le cadre du plan France 2030, CESI LINEACT, l'unité de recherche et d'innovation de l'école d'ingénieurs CESI, et les entreprises Conscience, Pilgrim Technology, acteur reconnu pour son expertise et ses solutions innovantes dans l'inspection technique, et Traak, startup spécialisée dans le développement de solutions de géolocalisation et de suivi biométrique pour les milieux complexes et dégradés, ont créé un consortium dédié au projet REISAR (Système RAvancé pour l'Inspection des Réseaux d'Assainissement et la Préservation de l'Eau). Ce dernier, soutenu par Normandie AeroEspace (NAE), le pôle EMC2 et l'Office international de l'eau mobilise les compétences et savoir-faire de chacune des entreprises partenaires pour relever les défis pressants de gestion durable de l'eau et de maintenance des infrastructures d'assainissement.

Les réseaux d'assainissement sont essentiels pour l'acheminement sûr des eaux usées vers les centres de traitement. Néanmoins, leur vieillissement croissant et leur accessibilité complexe rendent nécessaire l'adoption de technologies avancées pour préserver la qualité du service et éviter des pollutions des sols. REISAR propose une solution unique en combinant des technologies robotiques, de géolocalisation et de communication avancées pour répondre à ces enjeux critiques. L'objectif de ce projet est de cartographier et de pouvoir naviguer avec une précision inégalée (moins de 40 cm) dans ces réseaux d'acheminement des eaux usées grâce à un robot hybride amphibie. Il devra avoir la capacité d'évoluer dans des environnements complexes et contraints en toute autonomie et souvent sans possibilité de communiquer avec son opérateur. En cartographiant les réseaux avec précision, le projet REISAR vise à optimiser la gestion des infrastructures d'assainissement et à prévenir les pertes d'eau.

En tant qu'exemple d'innovation "verte", REISAR présente un potentiel de transposition pour d'autres secteurs, offrant des perspectives prometteuses pour l'avenir de la robotique dans un large éventail de domaines, y compris la gestion des réseaux d'eau potable et les infrastructures critiques. À travers cette avancée, le consortium vise à accompagner les exploitants de réseaux dans une démarche de maintenance préventive et de gestion raisonnée de l'eau, contribuant ainsi à préserver cette ressource précieuse.

Projet REISAR

Plastiques difficiles à recycler

Des solutions concrètes issues de la recherche française

Face à l'urgence écologique et au défi global de la pollution plastique, une avancée prometteuse émerge du Laboratoire de Chimie Moléculaire et Macromoléculaire (C3M) de l'ESPCI Paris - PSL. Renaud Nicolazi, chercheur au sein de ce laboratoire, s'intéresse à donner une seconde vie aux plastiques parmi les plus difficiles à recycler : le polyéthylène (PE) et le polypropylène (PP). Ces matériaux, omniprésents dans nos objets du quotidien (sacs, bouteilles de lait ou de détergents, produits cosmétiques), représentent un véritable casse-tête pour le tri et le recyclage puisque l'association du PE avec du PP (ou d'autres types de plastique) donne un matériau qui, une fois recyclé, a une très faible valeur mécanique et est le plus souvent inutilisable. Les recherches menées à l'ESPCI Paris - PSL visent la création de nouvelles liaisons chimiques rendant le PE et le PP compatibles entre eux et avec d'autres plastiques. L'innovation permettra de résoudre le problème du tri (les différents types de plastique n'auront plus à être séparés), et de créer un nouveau matériau à valeur ajoutée, directement utilisable.

Laboratoire C3M

Les risques des pesticides sur la santé

Dans le cadre de sa série "Tour d'horizon en trois questions", l'Institut national canadien de la recherche scientifique (INRS) a demandé à Maryse Bouchard, professeur en épidémiologie environnementale, de s'exprimer sur les risques des pesticides sur la santé. Mme Bouchard collabore à une étude d'envergure sur le sujet. Il s'agit de l'étude EPURA (Exposition aux pesticides utilisés en région agricole), financée par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), et qui vise à documenter finement les façons par lesquelles les gens sont exposés aux produits chimiques en milieu agricole. L'équipe de chercheurs a entrepris de collecter des données auprès de 600 personnes de plusieurs communautés agricoles en Montérégie (Québec) la région figurant parmi les plus exposées du Canada.

INRS

Increasing the Utility of Wastewater-based Disease Surveillance for Public Health Action

Rapport de la phase 2 (2024) de l'Académie américaine des sciences, d'ingénierie et de médecine

La pandémie de COVID-19 a déclenché une mise en œuvre généralisée de la surveillance des eaux usées dans les communautés à travers les États-Unis pour aider à suivre la propagation de la maladie. Contrairement aux tests cliniques qui permettent de suivre les cas individuels d'infection, la surveillance des eaux usées permet de mesurer la quantité d'ADN d'agents pathogènes provenant des habitations, des entreprises et d'autres institutions qui partagent un réseau d'égouts. Afin de coordonner et de centraliser les premiers efforts, les Centres américains de contrôle et de prévention des maladies (CDC) ont lancé le Système national de surveillance des eaux usées (NWSS, National Wastewater Surveillance System) en septembre 2020, avec des sites pilotes dans huit États. En avril 2024, le NWSS a révisé les données de plus de 1 300 sites d'échantillonnage actifs, couvrant une population de 130 millions d'individus.

Un rapport de phase 1 publié début 2023 a examiné l'utilité du NWSS pendant la pandémie COVID-19, décrit la valeur potentielle d'un système national robuste de surveillance des eaux usées au-delà de COVID-19, et fourni des recommandations pour accroître l'impact d'un tel système sur la santé publique. Il recommande d'améliorer la cohérence et la qualité de l'échantillonnage des eaux usées, des tests et de l'analyse des données au niveau national, identifie les besoins en matière de recherche et de développement technologique pour un système national de surveillance des eaux usées capable de répondre aux besoins permanents et changeants en matière de santé publique aux États-Unis.

A Phase 2 Report (2024) - National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine

À

DISTINCTIONS

Le prix Otto Jaag pour la protection des eaux 2024 décerné à Valentin Faust

L'EPF Zurich décerne le prix Otto Jaag pour la protection des eaux à des maîtres et de doctorat remarquables dans le domaine de la protection des eaux et des sciences aquatiques. Cette année, cette distinction a été décernée à Valentin Faust pour sa thèse intitulée "Effects of pH on urine nitrification: from microbial selection to process performance". Son travail, conduit à l'EAWAG, faisait partie du programme de recherche spatiale MELiSSA de l'Agence spatiale européenne (ESA). MELiSSA (Micro Ecological Life Support System Alternative) a pour objectif de développer des systèmes permettant à terme d'envoyer des missions spatiales habitées, par exemple sur Mars. À cette fin, il est essentiel de disposer de systèmes régulateurs, qui produisent en circuits fermés alimentation, eau et oxygène par des déchets engendrés. L'engrais pour la production d'aliments serait produit à partir de l'urine.

EAWAG

Christelle Nabintu Kajoka, lauréate du prix de thèse spécial "Territoire"

Le prix est décerné par la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Paris-Est Sup.

Dans sa thèse intitulée "Utilisation de l'acide performique en traitement des eaux résiduaires urbaines : réactivité avec les micropolluants organiques et stratégies d'intégration au sein de procédés d'oxydation avancée" réalisée au sein du programme OPUR avec le Laboratoire Eau, Environnement et Systèmes Urbains (LEESU), le SIAAP (InnEAUvation), l'Institut européen des membranes et l'Université Gustave Eiffel, Christelle a notamment étudié l'utilisation de l'acide performique pour la désinfection des rejets d'usine d'épuration. Ses travaux visaient plus spécifiquement à étudier les performances de ce procédé d'oxydation pour éliminer des micropolluants organiques.

LEESU

L'élimination et la destruction des PFAS distinguée par Time Magazine

Gradiant, expert dans le domaine du traitement avancé de l'eau et des eaux usées, a annoncé la mise en place d'un nouveau système de traitement des eaux usées : ForeverGone. Le système conçu pour éliminer presque en toute simplicité les PFAS a aussi été désigné comme l'une des meilleures inventions de 2024 par le magazine Time.

Chaque année, Time Magazine récompense 200 innovations qui changent la vie dans le monde entier. Les lauréats sont sélectionnés à partir des nominations des rédacteurs et correspondants du magazine dans le monde entier, ainsi que d'un processus de candidature, et sont choisis pour leur originalité, leur efficacité, leur ambition et leur impact.

Procédé ForeverGone de Gradiant - Les 200 lauréats de Time Magazine

À

APPEL À CONTRIBUTIONS

Exposition photographique "Saisir l'eau dans la ville"

Après le succès de ses trois expositions photographiques - la première sur le cycle hydrosocial en 2014, la deuxième sur les techniques de pompage et les pratiques sociales liées à l'eau en 2017, la troisième consacrée à la diversité des pratiques de pêche en 2020 - l'association RÉS-EAUX a le plaisir de lancer une nouvelle édition sous l'intitulé "Saisir l'eau dans la ville".

La ville peut être envisagée comme un environnement hybride, ni naturel ni artificiel mais produit par l'imbrication de processus biophysiques et sociaux (Gandy, 2004). Dans la majorité des cas, c'est en établissant la proximité de sources d'approvisionnement en eau que les communautés humaines ont constitué ces lieux particuliers où s'agglomèrent et circulent les personnes, la matière, le capital, les savoirs et le pouvoir. En effet, le processus d'urbanisation est intimement lié à la maîtrise, voire la "conquête" de l'eau (Goubert, 1986), "une composante nécessaire de l'extension et de la croissance urbaine" (Swyngedouw, 1997). La ville offre des activités, des services, des équipements qui ont pour une large part voir avec l'eau. Elle se donne également voir et vivre comme paysage et lieu créatif. Selon les périodes et les contextes géographiques, cette dimension visible de l'eau est plus ou moins affirmée. Dans les sociétés marquées par les courants hygiénistes du XIXe siècle, les flux d'eau ont été largement canalisés et/ou enfouis pour des raisons de santé publique, modifiant radicalement le paysage urbain (Guillaume, 1983 ; Barles, 1999 ; Carré, 2011). La relation des habitants à l'eau dans l'espace extérieur et public s'est affaiblie à mesure que l'eau propre et domestiquée se diffusait dans l'espace privé (Bouleau et al., 2024). D'ores et déjà, les chemins de l'eau en ville sont avant tout souterrains et contrôlés par une infrastructure technique complexe, dont la maintenance est devenue cruciale pour limiter le risque d'inondation par ruissellement. Dans les villes des Suds, la configuration infrastructurelle liée à l'eau est beaucoup plus contrastée. Dans les zones sous-dotées en équipements d'approvisionnement ou d'évacuation, l'eau est une préoccupation constante et bien visible, entraînant la mise en place de pratiques individuelles ou collectives pour

l'accès à une ressource salubre et la prévention du risque lié aux fortes pluies. Ces pratiques impriment également leur marque sur l'espace urbain (Maazaz, 2021). Tour à tour mise en scène ou cachée, parfois brusquement révoquée, indésirable, vénérable, crainte ou espérée, l'eau est omniprésente en ville. Tout comme Goethe (1810) qui voyait en "un universel non encore fixé", les organisateurs vous invitent à mettre vos regards en quête des lieux, des âtres et des objets qui nous relient à l'eau et à saisir sa présence dans le corps vivant et agissant de la ville.

Cet appel s'adresse aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent en sciences sociales sur les thématiques en lien avec l'eau dans la ville, toutes disciplines confondues ; aux acteurs associatifs, aux gestionnaires, ou encore aux habitants. Tous sont invités à partager leur expérience et leur regard scientifique, artistique, documentaire ou sensible, aux quatre coins du globe. Les contributions sont invitées à explorer un ou plusieurs des axes suivants, sans nécessairement s'y restreindre : Axe 1. Capturer et révéler l'omniprésence discrète de l'eau en ville ; Axe 2. Le métabolisme urbain : flux et métiers ; Axe 3. Les pratiques liées à l'eau en ville : quelles connexions entre humains et non humains ?

Les photographies (5 maximum par candidat) doivent être accompagnées d'un texte court présentant le contexte, l'élément ou la personne représentés et explicitant les enjeux techniques, sociaux et/ou environnementaux associés.

Date limite - 20 décembre 2024

Rés-EAUX Paris Nanterre - email reseaup10@gmail.com

À

Europe
top

MER BALTIQUE

Le projet pilote d'injection d'oxygène se précise

Flexens, Lhyfe et l'Université de Stockholm publient le rapport complet du projet BOxHy lancé en octobre 2023. Ses conclusions dessinent les contours du projet pilote d'injection d'oxygène en mer, qui sera annoncé d'ici quelques mois et devrait durer environ 6 ans. Les partenaires saluent par ailleurs l'essor de l'intérêt des scientifiques, des industriels et des institutionnels pour cette problématique majeure de « l'asphyxie » (d'oxygénation) des océans et pour l'option de la réoxygénation, avec l'exemple marquant des Nations unies qui ont approuvé ce projet dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour l'océanologie au service du développement durable 2021-2030 (Décennie de l'Océan) jusqu'en octobre 2024.

BOxHy est le fruit d'une collaboration tripartite entre : Flexens, leader dans le développement de projets liés à l'hydrogène avec une forte orientation régionale ; Lhyfe, pionnier mondial dans la production onshore et offshore d'hydrogène vert et renouvelable pour la mobilité et l'industrie, dont l'ambition fondatrice est de réoxygéner les océans à travers ses activités offshore ; le département des Sciences de l'écologie, de l'Environnement et des Plantes (DEEP) de l'Université de Stockholm, qui possède une expertise dans la surveillance de l'écologie marine et se concentre sur la recherche fondamentale et appliquée sur la mer Baltique. Le rapport publié détaille les résultats du projet, qui a consisté à évaluer la faisabilité de l'injection d'oxygène pour lutter contre l'hypoxie et l'anoxie dans la mer Baltique, évaluer les

emplacements cÅ´tiers adÃ©quats pour la mise en place du projet pilote Å´ petite Å´chelle, et dÃ©finir dans quelles quantitÃ©s quelle profondeur, comment procÃ©der, etc. Une enquÃªte scientifique dÃ©taillÃ©e de 19 sites cÅ´tiers de la mer Baltique a permis d'identifier 3 sites comme pouvant potentiellement accueillir un projet pilote d'injection d'oxygÃ¨ne pur. Une dizaine de critÃ¨res ont Ã©tÃ© pris en compte pour sÃ©lectionner ces sites : prÃ©sence d'anoxie, programme d'observation prÃ©existant, possibilitÃ© d'installer l'infrastructure du pilote, bathymÃ©trie de haute rÃ©solution existante (mesure des profondeurs marines), Ã©valuation de la situation socio-Ã©conomique locale, rÃ©glementation, prÃ©sence humaine, accessibilitÃ© du site, etc. Ce pilote devrait avoir une durÃ©e d'environ 6 ans afin de disposer de mesures de rÃ©fÃ©rence prÃ©alables, d'injecter de l'oxygÃ¨ne pendant au minimum 3 ans, et d'observer la zone pendant encore une annÃ©e aprÃ¨s la fin de l'expÃ©rimentation. Il devrait nÃ©cessiter un budget de 5 Å´ 6 millions d'euros. Lhyfe communiquera d'ici quelques mois les dÃ©tails de la phase suivante. La localisation, la taille et la durÃ©e dÃ©finitives du projet dÃ©pendront en partie des financements obtenus.

Ce projet a Ã©galement permis d'explorer la phase industrielle de la rÃ©oxygÃ©nation. Avec la production Ã©mergente d'Ã©nergie Ã©olienne offshore et la demande croissante d'hydrogÃ¨ne renouvelable, le dÃ©veloppement de sites de production offshore pour la coproduction d'hydrogÃ¨ne et d'oxygÃ¨ne a Ã©tÃ© jugÃ© rÃ©alisable.

BOxHy - Project Report

DEEP, UniversitÃ© de Stockholm - Å´ Jakob Walve

L'UE adopte des rÃ©gles pour mieux mesurer la contribution de l'environnement Å´ l'Ã©conomie

Le 5 novembre, le Conseil europÃ©en a formellement adoptÃ© le rÃ©glement modifiÃ© sur les comptes Ã©conomiques europÃ©ens de l'environnement, le systÃ¨me statistique commun de l'UE qui rassemble des informations Ã©conomiques et environnementales. Les nouvelles rÃ©gles Ã©largissent le champ d'application des comptes Ã©conomiques europÃ©ens de l'environnement, en introduisant des comptes des forÃªts, des comptes des Ã©cosystÃ¨mes et des comptes des subventions environnementales. Le rÃ©glement modifiÃ© vise Å´ fournir de meilleures informations pour le "Green Deal" europÃ©en, afin de soutenir le suivi et l'Ã©valuation des progrÃ¨s de l'UE dans la rÃ©alisation de ses objectifs environnementaux. Les Ã©tats membres devront communiquer ces donnÃ©es Å´ la Commission (Eurostat) dÃ¨s 2025 et 2026.

D'ici au 31 dÃ©cembre 2024 et au moins tous les deux ans par la suite, Eurostat publiera des donnÃ©es et des statistiques sur l'attÃ©nuation du changement climatique, y compris sur les investissements connexes. Dans un dÃ©lai de deux ans Å´ compter de la date d'entrÃ©e en vigueur du rÃ©glement, la Commission prÃ©sentera un rapport sur la qualitÃ© des donnÃ©es disponibles sur les subventions Ã©nergÃ©tiques, y compris les subventions aux combustibles fossiles, sur l'adaptation au changement climatique et sur l'eau, et pourra soumettre une proposition lÃ©gislative visant Å´ introduire trois nouveaux modules supplÃ©mentaires sur ces questions.

Council of the EU

Eaux usÃ©es urbaines : Le Conseil de l'UE adopte les nouvelles rÃ©gles

Le 5 novembre, le Conseil de l'UE a donnÃ© le feu vert final Å´ la rÃ©vision de la directive europÃ©enne sur le traitement des eaux urbaines rÃ©siduelles. La directive rÃ©visÃ©e Ã©tend le champ d'application aux petites agglomÃ©rations, couvre davantage de polluants, y compris les micropolluants, et contribue Å´ la neutralitÃ© Ã©nergÃ©tique.

Plus d'agglomÃ©rations et plus de polluants couverts - Selon la directive rÃ©visÃ©e, les Ã©tats membres doivent collecter et traiter les eaux usÃ©es de toutes les agglomÃ©rations de plus de 1 000 Ã©quivalents-habitants, conformÃ©ment aux normes minimales de l'UE (au lieu du seuil de 2 000 Ã©quivalents-habitants fixÃ© dans les rÃ©gles prÃ©cÃ©dentes). Pour mieux lutter contre la pollution et prÃ©venir les rejets d'eaux urbaines rÃ©siduelles non traitÃ©es dans l'environnement, toutes les agglomÃ©rations dont la population est comprise entre 1 000 et 2 000 Ã©quivalents-habitants doivent Ãªtre Ã©quipÃ©es de systÃ¨mes de collecte et toutes les sources d'eaux usÃ©es domestiques doivent Ãªtre raccordÃ©es Å´ ces systÃ¨mes d'ici Å´

2035. Pour ces agglomérations, les États membres devront, d'ici 2035, éliminer les matières organiques biodégradables des eaux urbaines résiduaires (traitement secondaire) avant qu'elles ne soient rejetées dans l'environnement. Des dérogations s'appliqueront aux États membres où la couverture des systèmes de collecte est très faible et nécessiterait donc des investissements importants. Les États membres qui ont adhéré à l'UE plus récemment qui ont déjà réalisé des investissements importants pour mettre en œuvre la directive actuelle (c'est-à-dire la Roumanie, Bulgarie et la Croatie) peuvent également bénéficier de dérogations.

D'ici 2039, l'élimination de l'azote et du phosphore (traitement tertiaire) sera obligatoire pour les stations d'épuration des eaux urbaines résiduaires traitant une charge de 150 000 équivalents-habitants ou plus. Pour ces stations d'épuration urbaines, les États membres devront, d'ici 2045, appliquer un traitement supplémentaire pour éliminer les micropolluants, appelé traitement quaternaire.

Micropolluants - Les producteurs de produits pharmaceutiques et cosmétiques (la principale source de micropolluants dans les eaux urbaines résiduaires) devront contribuer à hauteur d'au moins 80 % aux coûts supplémentaires du traitement quaternaire, par le biais d'un système de responsabilité élargie des producteurs (REP) et conformément au principe "pollueur-payeur".

Vers la neutralité énergétique - Le secteur du traitement des eaux usées urbaines pourrait jouer un rôle important dans la réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et aider l'UE à atteindre son objectif de neutralité climatique. Les nouvelles règles introduisent un objectif de neutralité énergétique, ce qui signifie que d'ici 2045, les stations d'épuration des eaux urbaines résiduaires traitant une charge de 10 000 équivalents-habitants et plus devront utiliser de l'énergie provenant de sources renouvelables générée par les stations respectives.

L'adoption formelle de ce jour marque la dernière étape de la procédure législative ordinaire. La directive entrera en vigueur le 20^{ème} jour suivant sa publication au Journal officiel de l'UE. Les États membres de l'UE auront alors jusqu'à 31 mois pour adapter leur législation nationale afin de tenir compte des nouvelles règles.

Council of the EU

À

RÉGÉNÉRATION URBAINE

Le "regenerative design" peut augmenter de 42 % les zones urbaines vertes et bleues dans les villes européennes

Une nouvelle étude de Sweco met en évidence le potentiel de 22 villes européennes à améliorer l'habitabilité, la durabilité et la résilience grâce au "regenerative design" (urbanisme régénératif) de l'environnement bâti. Actuellement, 75 % des citoyens de l'Union européenne vivent dans des zones urbaines. Une mesure que les villes s'attendent, les espaces verts et bleus ont tendance à être sacrifiés au profit d'infrastructures grises, ce qui a un impact négatif sur la biodiversité. En recouvrant les surfaces naturelles, en supprimant les arbres et en canalisant les cours d'eau, le développement urbain a créé des "zones mortes" écologiques et accru la vulnérabilité aux inondations et aux vagues de chaleur.

"Le déclin de la biodiversité progresse à un rythme et à une échelle alarmants, déclenchant une réaction en chaîne qui menace également les services écosystémiques essentiels dont dépendent les citoyens, tels que la pureté de l'eau et de l'air et la pollinisation des cultures", explique Tobias Nauwelaers, expert de Sweco en matière de restauration de la nature et d'écologie urbaine, et l'un des auteurs du rapport. Des données récentes de l'Agence européenne pour l'environnement montrent que 81 % des habitats protégés sont en mauvais état et que seuls 9 % s'améliorent. Dans le cadre de la nouvelle loi européenne sur la restauration de la nature, qui vise à restaurer les écosystèmes dégradés, les États membres sont tenus de planifier et de suivre leur contribution à l'inversion de cette tendance. "L'une des solutions au problème de la biodiversité urbaine en Europe consiste à appliquer les principes du regenerative design. En intégrant des systèmes naturels et semi-naturels pour obtenir davantage de zones vertes et bleues, les villes peuvent non seulement minimiser les dommages environnementaux, mais aussi commencer à 'rendre l'appareil' en contribuant positivement aux écosystèmes et en stimulant la biodiversité. Des fonds européens sont disponibles pour résoudre ce problème, puisqu'au moins 20 milliards d'euros par an seront alloués dans le cadre du budget de l'UE pour la période 2021-2027 aux dépenses en faveur de la biodiversité", explique Tobias Nauwelaers.

Sweco a étudié 22 villes : Amsterdam, Anvers, Bergen, Berlin, Brno, Bruxelles, Copenhague, Dublin, Göteborg, Helsinki, Cracovie, Londres, Munich, Oslo, Prague, Rotterdam, Stockholm, Stuttgart, Tallinn, Tampere, Vilnius et Varsovie. Le rapport qui en est issu met en évidence plusieurs recommandations que les décideurs des villes et municipalités

européennes devraient prendre en considération pour devenir des villes "régénératrices" :

- Utiliser des solutions basées sur la nature qui utilisent l'infrastructure verte et bleue pour soutenir la biodiversité, gérer l'eau et créer des espaces sains.
- Donner la priorité aux plantes indigènes pour stimuler la biodiversité, contrôler les espèces envahissantes et restaurer les zones dégradées pour un écosystème plus sain.
- Établir des corridors verts pour relier les zones naturelles, permettant le déplacement des espèces et soutenant la biodiversité.
- Utiliser des surfaces perméables, des systèmes de récupération des eaux de pluie et des zones humides pour absorber la pluie, prévenir les inondations et favoriser la qualité de l'eau et la faune.
- Impliquer les habitants dans la planification et les projets afin de favoriser l'inclusion, la collaboration et le partage des responsabilités.
- Mettre en place des systèmes en boucle fermée pour réduire les déchets, recycler les ressources et produire de l'énergie renouvelable.
- Promouvoir l'agriculture urbaine avec des jardins communautaires pour stimuler la production alimentaire locale, réduire les émissions dues aux transports et soutenir l'économie locale.
- Créer des infrastructures résilientes, à net zero, qui s'adaptent au changement climatique et soutiennent la santé, la durabilité et les besoins futurs.
- Promouvoir l'accès en 15 minutes aux services clés, aux transports en commun durables et aux quartiers piétonniers, conviviaux pour les cyclistes et sans voitures.

Sweco est le premier cabinet d'ingénierie et d'architecture en Europe, avec un chiffre d'affaires d'environ 29 milliards de couronnes suédoises (2,5 milliards d'euros) en 2023. La société est cotée au Nasdaq Stockholm.

Report: Regenerative neighbourhoods - Sweco

À

FRANCE

Lancement du dispositif de crédits biodiversité

Suite à l'engagement pris de la 16^{ème} Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) à Cali (Colombie), où la France avait annoncé sa volonté d'expérimenter des mécanismes de "crédits biodiversité", pour la restauration et la préservation de la biodiversité locale, la ministre Agnès Pannier-Runacher a annoncé à l'occasion du Forum Biodiversité & Économie organisé par l'Office français de la biodiversité le lancement d'un dispositif national à travers la publication des textes réglementaires relatifs aux "sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation" (SNCRR). Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des principes généraux de l'International Advisory Panel on Biodiversity Credits (IAPB), initiative franco-britannique lancée en 2023, tels que l'additionnalité par rapport aux financements existants et aux actions déjà mises en œuvre, ou encore l'absence de marché secondaire afin de limiter les risques de financiarisation de la biodiversité.

La loi Industrie Verte du 23 octobre 2023 a créé les SNCRR, un dispositif unique en Europe permettant d'encourager et de valoriser les opérations de restauration de la biodiversité. Ce dispositif offre aux maîtres d'ouvrage la possibilité de satisfaire leurs obligations réglementaires de compensation écologique, en prenant le relais des sites naturels de compensation (SNC) qui existaient jusqu'à présent. Il contribue ainsi à faciliter et accélérer les projets industriels ou

agricoles dans les territoires, tout en simplifiant la renaturation d'espaces, au profit de la biodiversité. Par ailleurs, il permet à tous les acteurs économiques de contribuer volontairement à la restauration de la nature dans un cadre normalisé. Ces sites s'inscrivent dans une démarche de planification du territoire, en réhabilitant les écosystèmes dégradés et en anticipant les projets d'aménagements et leurs impacts. Les SNCRR font l'objet d'un agrément de l'État sur la base d'un cahier des charges, qui garantit leur qualité et leur pertinence écologique.

écologie France

À

La Mission Adaptation

Nouveau guichet unique pour les collectivités face au changement climatique

Le 25 novembre, la Mission Adaptation accompagne les collectivités dans leurs démarches d'adaptation au changement climatique. C'est la 25^{ème} mesure du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) visant à offrir un point d'entrée unique pour orienter les collectivités vers les appuis, dispositifs et opérateurs de l'État.

écologie France

À

PESTICIDES ET MÉTABOLITES

H2O faisait récemment état d'un rapport "explosif" des inspections générales des ministères de la Santé (IGAS), de l'Agriculture (CGAAER) et de la Transition écologique (IGEDD), qui venait de "fuir" dans la presse. Le rapport vient d'être publié sous l'intitulé : « Prévenir et maîtriser les risques liés à la présence de pesticides et de leurs métabolites dans l'eau destinée à la consommation humaine ».

Enjeux - Les responsables de la production et de la distribution de l'eau doivent fournir une eau propre et salubre à partir d'eau brute prélevée dans les ressources souterraines et de surface. Or, le contrôle sanitaire met en évidence la contamination des ressources en eau dans nombre de régions par des métabolites de pesticides à des concentrations supérieures à la limite de qualité. L'enjeu est de baisser ces taux en deçà des seuils réglementaires au niveau de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH) dans une logique de principe de précaution pour la protection des populations.

Méthodologie - La mission interministérielle s'est rendue sur les aires d'alimentation de captages du Calvados, de l'Aisne et de la Charente-Maritime où des dépassements de seuils de qualité sont constatés. Elle a auditionné plus de 250 personnes et a étayé ses constats par une enquête auprès des agences régionales de santé.

Résumé - L'usage des pesticides, notamment pour la protection des végétaux, conduit à des rejets chroniques et directs vers les milieux naturels. Leur surveillance de premier niveau, qui incombe aux personnes responsables de la production et de la distribution d'eau (PRPDE), est aléatoire de façon hétérogène selon les territoires. Aussi, pour la mission, il conviendrait en premier lieu de fixer au niveau national une liste-socle de molécules à rechercher et organiser une collaboration structurée entre les deux laboratoires nationaux de référence afin de réduire la variabilité des mesures. Pour améliorer la surveillance, il faudrait également combiner approche analytique par substance et biosurveillance.

En matière de "pertinence" des méthodes (au sens de la réglementation), la mission conclut qu'il faudrait une méthodologie unique d'évaluation fondée sur les prescriptions les plus protectrices du document-guide SANCO et de la méthode ANSES. Il conviendrait aussi de définir des valeurs toxicologiques de référence (VTR) au niveau européen.

S'agissant de l'ANSES, une augmentation de la redevance sur les autorisations de mise sur le marché (AMM) renforcerait ses capacités d'activité. Les AMM pourraient, si besoin, après adaptation du droit, intégrer des restrictions, voire des interdictions d'usages adaptées aux aires d'alimentation des captages (AAC). La mission recommande également d'harmoniser l'action des Agences régionales de santé (ARS) par l'adoption de règles communes de gestion des méthodes non pertinents, des non-conformités et des cumuls de substances en dépassement.

La mission a identifié des mesures de restructuration de la gestion locale des dérogations accordées aux PRPDE et de simplification des actes administratifs. Elle préconise aussi d'améliorer l'information sur la qualité de l'eau par des mesures tant au niveau national qu'à l'attention des usagers. La situation des eaux brutes justifie le développement de solutions curatives de plus en plus onéreuses et plus ou moins accessibles aux PRPDE. C'est pourquoi la mission recommande de renforcer le dispositif de financement public du secteur.

Au vu des résultats des mesures préventives mises en œuvre sur les AAC, la mission préconise le développement des zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) et des programmes d'actions allant jusqu'à des mesures obligatoires en cas de dépassement des seuils de qualité. Enfin, la mission recommande de mieux valoriser l'agriculture biologique, d'améliorer l'attractivité des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) à enjeu eau, et de renforcer les moyens affectés aux actions locales de réduction de la pression phytosanitaire sur les eaux destinées à la consommation humaine.

Rapport

À

PNACC3

Plan national d'adaptation au changement climatique PNACC3

Les acteurs des territoires invités à donner leur avis et contribuer à son élaboration

Alors que la consultation du nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique PNACC3 est lancée jusqu'au 27 décembre prochain, le CEREMA invite tous les acteurs publics et privés à contribuer puis à mettre en œuvre les 51 mesures envisagées, essentielles pour l'avenir des territoires. Le CEREMA publie également un livret dédié aux élus proposant 8 clés pour adapter son territoire au changement climatique : Prisons la France à +4 °C !

CEREMA

À

FINANCE

Investir dans la transition écologique : Quel financement des infrastructures ?

Pour réussir la transition écologique, des investissements massifs dans les infrastructures et les bâtiments sont indispensables, pour décarboner, s'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité. Ces investissements sont massifs : de l'ordre de 30 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici à 2030 hors adaptation. Pour les financer, ce rapport plaide pour une double stratégie : d'une part, mobiliser autant que possible les financements privés, dans une logique partenariale conforme à l'intérêt général et refonder à l'aune de la transition écologique, et, d'autre part, trouver de nouvelles sources pour satisfaire les besoins de financements publics, qui resteront en tout état de cause très élevés.

Benoît Thirion, avocat, Cécile Fontaine, Héliane Hoepffner, Emmanuel Pailisson et Stéphane Saussier - Terra Nova

À

RECHERCHE

Préserver la qualité des sols : Vers un référentiel d'indicateurs

L'INRAE vient de restituer une étude sur la qualité des sols réalisée par un collectif de 19 chercheurs issus de 10 organismes de recherche et d'enseignement supérieur français et canadien dans le cadre d'un colloque ouvert au public et aux parties prenantes, après plus de deux ans de travaux. L'étude, financée par l'ADEME, l'OFB et les ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture, dresse un état des lieux des connaissances scientifiques disponibles sur les indicateurs qui peuvent être mobilisés en appui des politiques publiques sur la préservation de cette ressource fondamentale. L'étude clarifie les différentes dimensions qui constituent la qualité et la santé des sols, liste une cinquantaine d'indicateurs qui permettent de les évaluer, et présente la manière dont on peut les mobiliser dans tous les secteurs.

INRAE

Restauration de la continuité des cours d'eau

Une synthèse collective pour des projets co-construits efficaces

Restaurer ou ne pas restaurer ? Un groupe d'experts du Réseau des zones ateliers françaises, coordonné par l'INRAE, a fait le point sur l'état des connaissances scientifiques concernant la restauration de la continuité écologique des cours d'eau. Il a identifié 10 points de vigilance. Les scientifiques montrent la nécessité d'intégrer les enjeux socio-économiques, en plus des enjeux biophysiques, lors de la mise en œuvre des projets de restauration, et d'inclure les différentes parties prenantes tout au long du processus. Leur analyse a été publiée dans la revue Vertigo.

INRAE

À

OUTILS

Relevés de dommages à terre dus aux submersions marines

Une liste de champs indispensables pour caractériser au mieux les dommages

Le CEREMA a piloté une étude, mandatée par le service central Vigicrues, concernant la caractérisation des dommages à terre causés par des submersions marines sur le littoral, dans le but d'aider les missions RDI (réfèrent départemental inondation) sur le littoral, et tout autre acteur du littoral à recenser et capitaliser les informations relatives aux tempêtes et leurs impacts sur les territoires. Après avoir défini une liste minimale de champs indispensables pour caractériser au mieux les dommages liés à un événement tempétueux sur le littoral, le CEREMA propose maintenant un outil dédié à réaliser des relevés de terrain sur le littoral.

CEREMA

Eau et ville

Un centre de ressources sur la gestion des eaux pluviales en ville

Développé à l'initiative de la DGALN et du CEREMA, le centre de ressources "Eau et ville" est le fruit d'un travail collaboratif avec les organismes experts de la gestion des eaux pluviales en France : l'Adopta, le GRAIE, l'ASTEE, ainsi que la FNCCR, les agences de l'eau, l'OIEau, l'INRAE et l'OFB. Son objectif est : d'accompagner l'intégration de la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire en améliorant la transversalité entre acteurs de l'eau et de l'aménagement et de mieux faire connaître les eaux pluviales et les services qu'elles rendent en s'appuyant sur les retours d'expériences.

CEREMA

Zones humides et captages

Nouvelle série de fiches du CEREMA

Le CEREMA propose une série de fiches à destination des gestionnaires de captages d'eau, sur les actions de protection des zones humides, qui s'appuient sur les services écosystémiques rendus et ont un impact sur la qualité de la ressource en eau. Ces fiches, dont les deux premières sont publiées, s'appuient sur les retours d'expérience de territoires.

CEREMA

Domages courants des ponts communaux

Afin d'aider les communes à gérer au quotidien leurs ponts, le CEREMA propose une série de fiches pratiques et illustrées, qui présentent les désordres mineurs les plus courants et la réponse à apporter.

CEREMA

À

REPLAY

Colloque du CFE

De nouveaux mécanismes de financement pour le grand cycle de l'eau : un pari pour l'avenir ?

Le replay du colloque organisé par le Cercle Français de l'Eau le 25 novembre est disponible.

CFE

À

ACTEURS

Lauréats de l'AAP Des SFN pour adapter les territoires côtiers à l'érosion

Cet appel à projets a été lancé par la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère en charge de la transition écologique pour protéger, gérer ou restaurer des écosystèmes côtiers en combinant l'adaptation du territoire au recul du trait de côte et la préservation de la biodiversité. Les 12 projets sélectionnés font appel au génie écologique, par la renaturation d'espaces artificialisés ou la fixation des dunes par exemple. Pendant les 5 prochaines années, la DGALN/DEB accompagnera les 12 projets dans la mise en œuvre de ces solutions. L'expérience de ces projets exemplaires permettra d'identifier les meilleures pratiques applicables plus généralement à d'autres territoires. Leur évaluation sera l'occasion de confirmer l'intérêt de combiner adaptation au changement climatique et valorisation des écosystèmes littoraux.

écologie France

Premiers lauréats du programme de recherche-action évaluable

Philippe Mazenc, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, au sein du ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du Climat et de la Prévention des risques, a annoncé les premiers lauréats du nouveau programme national de recherche-action de mise en récit de la biodiversité dans les territoires. Ce dispositif, intitulé évaluable, s'inscrit dans la Stratégie nationale pour la Biodiversité 2030 comme outil d'accompagnement des collectivités locales pour une meilleure prise en compte de la biodiversité sur leur territoire. Ces travaux conduiront à la publication de notes pour les décideurs, d'essais thématiques et d'enquêtes documentaires dessinées avec les conditions Actes Sud, à production d'un film grand public, et à diverses autres productions valorisant les recherches (podcasts, presse et ouvrages scientifiques).

écologie France

L'IRD et l'INRAE renouvellent leur partenariat pour la recherche et le développement durable à l'international

Liés par un accord bilatéral depuis 2019, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ont renouvelé leur collaboration le 15 novembre. Valérie Verdier, présidente-directrice générale de l'IRD, et Philippe Mauguin, président-directeur général d'INRAE, ont signé une convention-cadre de 5 ans dont l'objectif est d'améliorer la visibilité et l'impact de la coopération scientifique française avec les partenaires scientifiques des pays du Sud, en faveur du développement durable.

INRAE

À

CONSULTATIONS

Consultation du public sur l'avenir de l'eau

Du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025, sont organisées deux consultations publiques sur : 1) les enjeux de la gestion de l'eau et 2) les enjeux de la gestion des risques d'inondation pour les années 2028-2033.

Cette démarche, réglementaire en application du code de l'environnement et à l'initiative des comités de bassin et des préfets coordonnateurs, doit permettre au public de découvrir les enjeux clés identifiés pour l'avenir de l'eau, par bassin hydrographique, pour les années 2028-2033. Y seront traités, sur la gestion de l'eau les questions importantes qui se posent, le calendrier et le programme de travail pour les futurs schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Sur la gestion du risque inondation : les questions importantes qui se posent, le calendrier et le programme de travail pour les futurs plans de gestion des risques d'inondation (PGRI), les évaluations préliminaires des risques d'inondation (EPRI) et les territoires à risque important d'inondation (TRI).

Accès aux consultations

À

EMPREINTE EAU

Nos Gestes Climat calcule votre empreinte eau

En collaboration avec les agences de l'eau, l'ADEME étend son outil pour le calcul de l'empreinte eau

Nos Gestes Climat, outil de sensibilisation à l'empreinte écologique développé par l'ADEME, déploie une nouvelle information sur l'empreinte eau cachée derrière toutes nos activités quotidiennes. À l'instar du célèbre calculateur de l'empreinte carbone déjà disponible, ce nouveau calculateur vient ainsi enrichir le service Nos Gestes Climat qui devient ainsi le premier calculateur "multiempreintes" permettant à chaque citoyen de s'informer et d'agir sur l'impact global de son mode de vie. Basé sur la méthode AWARE, recommandée par la Commission européenne, le calculateur évalue l'impact de la consommation quotidienne sur les ressources en eau disponibles. En France, l'empreinte eau associée à tous nos biens de consommation (alimentation, habillement, objets numériques, etc.) pourrait atteindre entre 6 000 et 9 000 litres par jour par individu selon les premières estimations de Nos Gestes Climat. En plus de cette évaluation, l'outil propose des actions concrètes à mettre en place au quotidien pour réduire son impact.

Nos Gestes Climat

À

CAMPAGNES

Une campagne en faveur de la sobriété matérielle

L'ADEME et le ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du Climat et de la Prévention des risques lancent un nouveau volet de la campagne de mobilisation "Posons-nous les bonnes questions avant d'acheter". Cette campagne, dont les spots TV seront diffusés à partir du 14 novembre jusqu'au 4 décembre, a débuté sur les réseaux sociaux dès le 7 novembre. La campagne s'adresse au grand public et également aux entreprises.

FNE porte plainte contre Coca-Cola

France Nature Environnement (FNE) porte plainte contre Coca-Cola Europacific Partners France pour pratiques commerciales trompeuses ou "greenwashing". Au milieu des exploits sportifs des Jeux olympiques, Coca-Cola a réalisé une bien triste performance en proposant une chorégraphie rodée sur ses stands : verser le contenu d'une bouteille plastique dans un gobelet, le servir à une personne qui pense alors avoir en sa possession un contenant écologique, puis jeter la bouteille à l'abri des regards.

La FNE vient aussi de lancer une pétition pour intimer aux entreprises de soda la fin de l'utilisation du plastique et la réintroduction des bouteilles en verre consignées.

FNE - Pétition

À

LANCEURS D'ALERTE

Atteintes à l'environnement

L'IGEDD rappelle son rôle d'autorité compétente en matière d'atteinte à l'environnement. L'Inspection a mis en place un collège de cinq membres pour recueillir et traiter les signalements qui lui sont adressés : le collège alerte environnement et publie un guide pour les lanceurs d'alerte.

Guide pour les lanceurs d'alerte - IGEDD

CONCOURS

D'amour et d'eau fraîche

À l'occasion des 60 ans de la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964, les agences de l'eau organisent jusqu'au 16 janvier 2025, un concours de haïkus ouvert à tous sur le thème "D'amour et d'eau fraîche", parrainé par Erik Orsenna. Pour participer, rien de plus simple : Postez votre poésie (1 ou plusieurs haïkus) sur le réseau social de votre choix : LinkedIn, Facebook, Instagram, X avec le hashtag #damouretdeaufraiche ou envoyez-la par courrier électronique à l'adresse concours@lesagencesdeleau.eu. Les poèmes retenus composeront un recueil qui sera publié le 22 mars 2025, journée mondiale de l'eau.

À

RHÔNE-MÉDITERRANÉE CORSE

Publication de l'état des eaux des bassins

L'Agence de l'eau publie son rapport sur l'état des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Ce rapport présente l'état des eaux, constaté avec les dernières données disponibles (2023), ainsi que son évolution telle qu'elle ressort de l'exploitation des résultats d'analyses physico-chimiques et hydrobiologiques réalisées sur les cours d'eau et les eaux

souterraines dans le cadre du programme de surveillance réglementaire sous la responsabilité de l'agence. Une analyse plus poussée est également proposée, intégrant, lorsque cela est possible, la valorisation de données acquises à partir des années 1990. Ainsi, 50 millions de résultats d'analyses physico-chimiques ou hydrobiologiques pour les cours d'eau, et 20 millions de résultats d'analyses physico-chimiques pour les eaux souterraines ont été mobilisés.

Pour les cours d'eau, le pourcentage de masses d'eau en bon ou très bon état écologique est de 48 % pour le bassin Rhône-méditerranéen et de 91 % pour le bassin de Corse. L'état de santé des cours d'eau est fortement lié au degré d'anthropisation des bassins. Le "bon" et le "très bon" état sont principalement rencontrés dans les régions montagneuses (Alpes, bordure du Massif central, Corse), alors que les états dégradés sont principalement situés dans les plaines agricoles et dans les zones les plus densément peuplées (plaine de la Saône, arc méditerranéen). Pour les eaux souterraines, le pourcentage de masses d'eau en bon état chimique est de 85 % pour le bassin Rhône-méditerranéen et de 100 % pour le bassin de Corse. Comme pour les eaux superficielles, l'état microbiologique se concentre dans les zones agricoles et les plus densément peuplées du bassin Rhône-Méditerranéen.

Le rapport intégral

À

SEINE-NORMANDIE

L'Agence de l'eau déploie son nouveau programme 2025-2030

Avec une enveloppe de 4,7 milliards d'euros pour 6 ans, le programme répond à des priorités stratégiques, avec des moyens permettant de mobiliser tous les acteurs du bassin autour d'ambitions communes : garantir un bon état des eaux, préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable, accompagner la transition agricole pour l'eau et reconquérir la biodiversité. La sobriété en eau pour tous les usages est aussi une priorité de ce programme, qui se positionne comme un levier pour renforcer la résilience des territoires du bassin face au changement climatique.

Dossier de presse

Le programme en détail

À

ÎLE-DE-FRANCE

Clichy accueille le 1er RDV des Territoires et de l'Assainissement du SIAAP

Mercredi 13 novembre, environ 200 personnes étaient réunies au centre sportif et culturel Camille Muffat, à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), pour assister à la première édition de RésEAUUnance, le rendez-vous des territoires et de l'assainissement organisé par le SIAAP. Cet événement, intitulé "Investir, bâtir, dépolluer : l'assainissement au service de nos territoires", a offert une matinée d'échanges aux acteurs publics, économiques, scientifiques et universitaires, ainsi qu'aux étudiants impliqués dans l'avenir de l'assainissement et de la gestion de l'eau. Accueillie par Romi Muzeau, maire de Clichy et administrateur du SIAAP, cette matinée a permis de revenir sur le Plan Baignade et l'expérience des Épreuves olympiques et paralympiques en Seine, lors des Jeux de Paris 2024. François-Marie Didier, président du SIAAP, a ainsi échangé avec Antoine Marmier, sous-préfet chargé des Jeux olympiques et paralympiques pour Paris. Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris en charge du sport, des JO et de la Seine, a également apporté son témoignage. Camille Sénéclauze, paratriathlète, et Mathieu Bardon, président du CS Clichy Triathlon, ont partagé leurs expériences avant de signer avec le SIAAP un partenariat pour le club.

Un second sujet de cette rencontre était celui des micropolluants. Vincent Rocher, directeur d'Innovation à l'Agence de l'eau Île-de-France et à l'Environnement du SIAAP, a présenté un sondage réalisé par Ipsos pour le SIAAP, révélant la perception des Français sur les micropolluants dans les eaux usées. François-Marie Didier, président du SIAAP, Josiane Fischer,

présidente de SENEQ et membre du conseil d'administration du SIAAP, ainsi que Claire Rossi, directrice de l'Université de Technologie de Compiègne, ont ensuite débattu de la gestion des micropolluants et de leur impact sur les réseaux d'assainissement, ainsi que des collaborations actives entre le SIAAP et les acteurs de la recherche. Enfin, le président du SIAAP a échangé avec le maire de Clichy et Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires et directeur général de la Caisse des Dépôts, des projets et investissements futurs du SIAAP, avec pour objectif de relever le défi du traitement des eaux et de faire de l'assainissement francilien un capital d'avenir. Un focus a été fait sur la modernisation en cours de l'usine de traitement du SIAAP à Clichy.

Construite en 1856 et dont la dernière rénovation date de 1978, l'usine de Clichy-la-Garenne est le point de passage d'une majeure partie des eaux usées de l'agglomération parisienne puisqu'elle traite les eaux en provenance de Paris, Clichy-la-Garenne, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et Saint-Ouen, qui sont ensuite acheminées vers les usines de Seine centre (Colombes, Hauts de Seine), Seine Grands sillons et Seine aval (Achères, Yvelines) pour une dépollution complète. L'usine de Clichy participe aussi à protéger Paris des inondations : lors de gros orages ou de fortes crues, une station de pompage évacue les eaux pluviales excédentaires dans la Seine. Afin de réduire la fréquence de ces versements, un bassin de stockage de 70 000 m³ (que les participants à cette première de l'EAU nance ont pu visiter) est en cours d'aménagement. Il entrera en service d'ici à fin 2026. Le programme intègre également le déplacement et la rénovation des portes à flots qui isolent l'usine en cas de crue. Des vannes secteurs complèteront le dispositif de régulation.

Programme de refonte de l'usine de traitement de Clichy-la-Garenne

Ouvrage La Seine et les progrès de l'assainissement francilien - SIAAP/Éditions Johanet, octobre 2024

Sondage Quelle perception des micropolluants dans les eaux usées

À

SEDIF : Lancement d'une concertation continue sur l'OIBP

À la suite du débat organisé en 2023 par la Commission nationale du débat public (CNDP), le SEDIF lance une nouvelle phase de concertation continue, ouverte jusqu'au début de l'enquête publique prévue courant 2025. Cette concertation est placée sous l'égide de deux garantes : Agnese Bertello (qui avait déjà assuré le débat de la CNDP) et Nathalie Durand (aussi garante de la CNDP). Une réunion d'information a été organisée le mercredi 13 novembre à la Fabrique Marais dans le 3^e arrondissement de Paris, afin de préciser la cadre de cette concertation et détailler les avancées du projet. Pour rappel, le SEDIF va mettre en place une "filière membranaire haute performance", en clair un mix de nanofiltration et d'osmose inverse basse pression, sur ses trois usines de production de Neuilly-sur-Marne, Choisy-le-Roi et Mory-sur-Oise (la seule disposant à ce jour d'une unité de filtration, mais qui sera revue). La technologie est aujourd'hui la meilleure disponible pour éliminer au maximum les micropolluants (dont les PFAS), les résidus médicamenteux et les perturbateurs endocriniens, rappelle le SEDIF, n'omettant pas de préciser son autre avantage : la réduction de la dureté de l'eau produite et son objectif, à terme, d'une eau sans chlore.

Le marché chiffré à près d'un milliard d'euros est confié à Veolia, bénéficiaire du contrat de DSP pour la période 2036. Parmi les partenaires figurent : OTV (filiale de Veolia) en charge de la conception des futures filières membranaires, les cabinets d'ingénierie Merlin et Egis, les entreprises de construction et de génie civil Eiffage et Chantiers Modernes, les cabinets d'architecture MVRDV et Lelli.

Concertation continue SEDIF

Concertation SEDIF : Les associations déclenchent une marche forcée et le rebours du débat public

Le projet d'OIBP (rebaptisé "filière membranaire haute performance") du SEDIF se poursuit à marche forcée et le rebours de l'avis et des questions du débat public et de l'ensemble des acteurs franciliens de l'eau (associations, collectivités, régies, entreprises à l'exception notable de Veolia), notent la Coordination EAU Île-de-France, France Nature Environnement Île-de-France, ainsi que le Mouvement national de lutte pour l'environnement 93 Nord-Est parisien.

Communiqué - Coordination EAU Île-de-France, FNE Île-de-France, MNLE 93 Nord-Est parisien

À

Sud Francilien

Appel à manifester pour la réappropriation publique de la production d'eau potable

Depuis 2010, plus de 66 villes en Île-de-France sont revenues en gestion publique de l'eau. C'est un mouvement de fond, mais à l'exception notable d'Eau de Paris et à l'exception de l'Agence d'Eau des Lacs de l'Essonne, la production de l'eau potable est restée aux mains du privé, note dans un communiqué la Coordination EAU Île-de-France. Avec la création des régies, des marges financières importantes ont été réalisées qui ont permis de baisser les tarifs et d'augmenter les investissements dans les réseaux. Mais d'autres marges financières, encore plus importantes sans doute, sont à aller chercher dans la production d'eau. Les multinationales cherchent à regagner le terrain perdu en augmentant leur rente dans la production d'eau potable via la mise en place de technologies coûteuses.

La bataille pour la réappropriation publique de la production d'eau potable constitue donc la saison 2 de l'action de la Coordination EAU IDF, engagée depuis plusieurs années dans le Sud Francilien. Plusieurs collectivités ont créé le Syndicat Eau du Sud Francilien afin de reprendre à Suez le contrôle de la production. Aujourd'hui, certains élus s'apprêteraient à signer en catimini en faveur de Suez. L'entreprise bénéficierait alors pendant les vingt prochaines années d'un flux de trésorerie de 334 millions d'euros, déclenchent l'association Eau publique Orge Essonne et la Coordination EAU, qui précisent que le tarif de vente de l'eau en gros aux régies serait fixé de 0,9 euro/m³, soit à trois fois le prix de revient ; cette rente s'ajoutant encore au montant de la cession des installations, proposée à 240 millions d'euros.

L'association Eau publique Orge Essonne et de la Coordination EAU IDF appellent à un rassemblement le lundi 9 décembre à 8 heures devant l'entrée de l'Agglo GPS, 505 place des Champs-Élysées à Courcouronnes (RER D, station Évry-Courcouronnes).

Coordination EAU IDF

À

À

MAROC

43,1 MMDH : Investissement public dans les secteurs de l'eau et de l'équipement

L'investissement public dans les secteurs de l'eau et de l'équipement s'établit à 43,1 milliards de dirhams au titre du budget 2025, a indiqué à la Chambre des Représentants, le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka.

Présentant le projet du budget sectoriel du ministère devant les membres de la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement à la Chambre des Représentants, le ministre a précisé que cette enveloppe est répartie entre 20,6 MMDH alloués aux investissements du ministère (crédits de paiement) et 22,5 MMDH d'investissements des établissements publics placés sous la tutelle du ministère. Ces montants concernent le développement des ressources en eau et des infrastructures routières, portuaires et des équipements généraux, en exécution des Hautes Instructions Royales et des orientations stratégiques prédéfinies. S'agissant des secteurs de l'eau et de l'assainissement, le ministre a annoncé un investissement prévu de 4,752 MMDH au titre de l'année 2025, réparti sur la production d'eau potable (756 MDH), l'amélioration de la performance des installations hydrauliques (756 MDH), la généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural (983 MDH) et l'assainissement liquide (338 MDH). M. Baraka a également présenté le budget du secteur de la météorologie, faisant remarquer qu'un montant de 35,5 MDH a été affecté au renforcement du réseau de surveillance météorologique, 11 MDH pour les communications et le traitement des données, et 26 MDH pour l'entretien des dispositifs de surveillance.

Maghreb Arabe Presse (Rabat) - À AllAfrica

À

Les Eaux Minérales d'Oulmès décroche le 1er prix aux Arabia CSR Awards 2024

Les Eaux Minérales d'Oulmès se sont vu décerner le 1er prix lors des Arabia CSR Awards 2024, reconnu comme la référence en matière de responsabilité sociale dans la région MENA. Engagée dans le respect de la responsabilité sociale, les Eaux Minérales d'Oulmès ont également reçu le label Engagé RSE au statut "Exemplaire" de l'AFNOR, ainsi que le label international Responsibility Europe.

Maghreb Arabe Presse (Rabat) - À AllAfrica

À

ALGÉRIE

Essais initiaux sur le système de transfert d'eau depuis Guetrani

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé les essais initiaux sur le système de transfert des eaux albiennes

depuis le champ de captage de Guetrani vers la commune de Bechar. Le système va permettre de transférer 80 000 m³ d'eau quotidiennement. Ce projet hydraulique, dont le coût total s'élève à plus de 32 milliards de dinars, prévoit le forage et l'équipement de 26 puits, plus de 250 km de canalisations, trois grandes stations de pompage, ainsi qu'un réservoir d'une capacité de 20 000 m³.

Algérie Presse Service (Alger) - À AllAfrica

À

SÉNÉGAL

Projet du Grand Transfert d'eau

Lancement du projet de la première autoroute de l'eau

Le Sénégal a officiellement lancé le 31 octobre à Dakar, son projet d'« Grand Transfert d'eau (GTE) du Lac de Guiers vers le triangle Dakar-Mbour-Thiès et Touba, avec la signature de la convention de partenariat devant lier le Fonds souverain d'investissements stratégiques du Sénégal (Fonsis SA) et l'entreprise chinoise Sinohydro qui va exécuter le marché.

Bassirou Mbaye, Le Journal de l'Économie Sénégalaise (Dakar) - À AllAfrica

Les termes du partenariat avec Sinohydro

Le partenariat entre le Fonds souverain d'investissements stratégiques du Sénégal (Fonsis) et l'entreprise chinoise Sinohydro, pour les études du projet de Grand Transfert d'eau (GTE), repose sur un protocole d'accord entre deux entités de droit privé, Fonsis SA et Sinohydro.

Le partenariat Fonsis-Sinohydro, ne s'apparente pas à un marché public passé de gré à gré ni ou une entente directe. Sinohydro a été sélectionnée à l'issue d'une mise en concurrence avec quatre autres entreprises internationales, reconnues pour leur expertise en matière d'infrastructures hydrauliques. Aux termes du partenariat, Sinohydro prend en charge le coût des études, sans contribution financière de l'État. Il reviendra à Fonsis SA de mobiliser des capitaux privés pour réduire la pression sur le budget public, à travers des schémas de co-investissement avec le secteur privé national et international. Conformément à cette mission, Fonsis SA a reçu un mandat d'exécution signé conjointement par le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement et le ministre des Finances et du Budget lui confiant notamment la responsabilité de la préparation et du développement du Projet de Grand Transfert d'eau en collaboration avec un partenaire technique. La poursuite du projet GTE et le recrutement du constructeur ne se feront que si l'État juge satisfaisante la qualité des études de faisabilité couvrant tous les aspects techniques, économiques, financiers et environnementaux. Un premier lot d'études constituera le fond documentaire pour satisfaire aux exigences de déclaration du projet de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Le projet GTE est une ambition que le Sénégal nourrit depuis un peu plus de 40 ans, qui vise à garantir l'accès à l'eau potable pour plus de 5 millions de Sénégalais vivant dans les villes de Dakar, Mbour, Thiès et Touba - et quelque 11 millions d'usagers à l'horizon 2050, ainsi que l'irrigation de près de 12 000 hectares de terres situées dans la zone des Niayes.

Adou Faye, Le Journal de l'Économie Sénégalaise (Dakar) - À AllAfrica

Le projet de la première autoroute de l'eau du pays lancé

Ndeye Aminata Cisse, Sud Quotidien (Dakar) - À AllAfrica

À

Renégociation du contrat de dessalement avec ACWA Power

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Cheikh Tidiane Diène, a récemment annoncé l'annulation du contrat de l'usine de dessalement d'eau de mer sur la Grande Côte, signé sous l'ancien président Macky Sall, soulignant que cette installation présenterait des coûts de production élevés et ne constituerait qu'une solution temporaire. Dans un entretien sur 2STV, M. Dieye a confirmé que, bien que le gouvernement ne soutienne pas ce projet, il avait encouragé l'entreprise saoudienne ACWA Power à explorer d'autres perspectives d'investissement au Sénégal. Cette décision de renégociation du projet a suscité des réactions vives de la société civile.

Invité à s'exprimer sur le sujet, Mignane Diouf, coordonnateur du Forum social Sénégalais, opposant au rappelle qu'un programme de dessalement est déjà en cours au phare des Mamelles. "Il n'y avait pas donc à notre avis la pertinence d'en faire un deuxième", affirme-t-il. Pour lui, le Sénégal dispose d'une quantité abondante d'eau douce se déversant dans l'Atlantique, notamment à partir de Saint-Louis. Selon lui, il serait plus judicieux d'exploiter cette ressource plutôt que d'investir dans un coûteux processus de dessalement. Les critiques portent également sur le coût du mètre cube d'eau dessalée, jugé "très cher" en raison des coûts de production, ainsi que sur l'impact environnemental des usines salines. Enfin, dans un contexte de changement climatique, Mignane Diouf appelle à reconsidérer les priorités nationales en matière de gestion de l'eau, pointant les crues dans les régions du nord et de l'est du Sénégal. "Compte tenu de tout cela, on aurait dû avoir la priorité ailleurs que d'aller vers un projet de dessalement", conclut-il.

Mignane Diouf rappelle enfin que d'autres négociations, notamment celle du contrat de gestion de l'eau avec Suez, devraient également être prioritaires, en raison de la hausse des factures et des fréquentes coupures d'eau.

Pour rappel, le contrat signé entre l'ancien président Macky Sall et ACWA Power portait sur la construction et l'exploitation d'une usine de dessalement d'une capacité nominale de 400 000 m³/jour. Ce contrat signé il y a 6 jours de la fin du mandat de Macky Sall engage l'État du Sénégal sur une période de 30 ans.

Moussa Thiam, Sud Quotidien (Dakar) - À AllAfrica

À

Le nouveau DG du cadre de vie et de l'hygiène publique dévoile sa feuille de route

La Direction générale du cadre de vie et de l'hygiène publique (DGCVHP) compte dérouler dès le début de l'année 2025, un certain nombre de projets et programmes visant à améliorer le cadre de vie et l'hygiène publique à travers la sensibilisation, le désencombrement et la cartographie des zones inondables et insalubres, ainsi que l'aménagement d'espaces verts, a annoncé son directeur général, Serigne Kosso Sène.

Par ailleurs, le directeur a annoncé la création du prix du Chef de l'État du quartier modèle pour récompenser le quartier proposant le meilleur cadre de vie.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - À AllAfrica

À

Un nouveau cadre annoncé pour la gestion intégrée de l'eau et de l'assainissement

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Cheikh Tidiane Diã"ye, a soulignÃ© l'impÃ©rieuse obligation de dÃ©finir un nouveau cadre lÃ©gal en matiÃ©re de gestion intÃ©grÃ©e de l'eau et de l'assainissement, en vue d'atteindre les objectifs de dÃ©veloppement durable (ODD). "En matiÃ©re de gestion intÃ©grÃ©e des ressources en eau, nous sommes devant une impÃ©rieuse obligation de dÃ©finir un nouveau cadre lÃ©gal, institutionnel et organisationnel [...]", a-t-il dÃ©clarÃ©. Ce nouveau cadre doit Ãªtre "plus conforme aux grands dÃ©fis qui se dressent devant nous pour l'atteinte des objectifs de dÃ©veloppement durable, mais aussi des objectifs du nouvel agenda national", a-t-il dit.

Il intervenait Ã l'ouverture des concertations nationales sur le secteur de l'eau et de l'assainissement, s'Ã©tant tenues Ã Kaolack. "Nous avons rÃ©ussi Ã bÃ©tir un nouveau rÃ©fÃ©rentiel en termes de planification des ressources en eau. Il faudra maintenant le rendre opÃ©rationnel, mais surtout le mettre en harmonie et en soutien Ã la dÃ©marche territoriale adoptÃ©e dans le cadre de la nouvelle vision SÃ©nÃ©gal 2050 de dÃ©veloppement articulÃ©e autour des pÃ¢les", a-t-il prÃ©conisÃ©. Il soutient que le SÃ©nÃ©gal aura Ã la fois besoin de beaucoup investir dans des infrastructures rÃ©silientes et beaucoup innover dans les technologies, le financement, la recherche et la formation, la rÃ©gulation.

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait Ã©tat Ã©galement de l'avancÃ©e enregistrÃ©e avec l'amÃ©nagement du cadre institutionnel pour la mise en place d'une Haute autoritÃ© de rÃ©gulation du secteur de l'eau (HARSE). Il a appelÃ© Ã "saisir les opportunitÃ©s qui se trouvent dans la digitalisation et surtout dans la valorisation des multiples avantages de l'intelligence artificielle". "Nous sommes tous appelÃ©s Ã nous inscrire dans une dÃ©marche systÃ©mique, plaÃ§ant l'eau au cÅur de son propre cycle, en impliquant Ã chaque Ã©tape toutes les parties prenantes", a-t-il poursuivi. Cheikh Tidiane Diã"ye estime qu'il est essentiel d'adopter une mÃ©thodologie inclusive, Ã©tant entendu que le secteur de l'eau implique une multitude d'acteurs. C'est pour cette raison que le ministÃ©re a retenu d'organiser les prÃ©sentes concertations nationales du secteur de l'eau et de l'assainissement, en vue d'inscrire son action dans une logique d'inclusion, de transparence, de redevabilitÃ© et de territorialisation. Il a rappelÃ© que la premiÃ©re Ã©tape du processus a Ã©tÃ© bouclÃ©e Ã travers la tenue de concertations locales avec les acteurs dans toutes les rÃ©gions du SÃ©nÃ©gal sous forme de comitÃ©s rÃ©gionaux de dÃ©veloppement (CRD). "L'objectif global des concertations nationales est de dresser un diagnostic participatif du secteur de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des ressources en eau, afin de proposer des stratÃ©gies optimales pour la prise en charge durable de nos objectifs sectoriels de dÃ©veloppement", a-t-il encore dit. Ã l'issue de ces assises, le ministÃ©re de l'Hydraulique et de l'Assainissement pourra ainsi consolider ses contributions et rÃ©flexions pour les besoins de l'Ã©laboration d'une nouvelle Lettre de politique sectorielle de dÃ©veloppement (LPSD) arrimÃ©e au Plan d'actions prioritaires 2025-2029. "Nos rÃ©flexions permettront aussi de proposer des axes forts pour l'ajustement du cadre institutionnel, organisationnel et juridique du secteur", a-t-il indiquÃ©.

Agence de Presse SÃ©nÃ©galaise (Dakar) -Ã AllAfrica

Ã

TOGO

Le Fonds koweïtien finance un vaste projet Ã Kara

La ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Mila AziablÃ©, a effectuÃ© une visite au Koweït au programme de laquelle Ã©tait prÃ©vu des Ã©changes avec le Fonds koweïtien pour le dÃ©veloppement Ã©conomique arabe. FondÃ© en 1961, le KFAED a Ã©tÃ© la premiÃ©re institution d'aide internationale crÃ©Ã©e dans un pays en dÃ©veloppement. En Afrique subsaharienne, le Fonds cible les infrastructures et l'accÃ©s Ã l'eau potable. Mila AziablÃ© s'est entretenue avec Waleed Albahar, le directeur gÃ©nÃ©ral du Fonds, sur le projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Kara et ses environs, un chantier financÃ© par un prÃ©t de 12 milliards de francs CFA. Ce projet vise Ã accroÃ©tre la capacitÃ© de production d'eau potable, en passant de 7 500 m³ Ã 17 500 m³ par jour et Ã amÃ©liorer les conditions de vie de prÃ©s de 300 000 habitants de la rÃ©gion.

Togonews (LomÃ©) -Ã AllAfrica

Ã

CONGO-KINSHASA

Cri d'alarme de 100 000 habitants de Lubero privés d'eau potable

Près de 100 000 habitants de la zone de santé de Biena dans le territoire de Lubero (Nord-Kivu), sur une population totale de 165 000 habitants, n'ont pas accès à l'eau potable depuis plusieurs années. Cette absence d'eau potable expose les habitants à des maladies d'origine hydrique, telles que la diarrhée et la fièvre typhoïde. Le médecin chef de zone, Valentin Kamuha Kisambi, indique que seulement 38 % de la population bénéficie d'un approvisionnement en eau grâce à quelques sources aménagées. Selon lui, il y a des adductions d'eau, des sources aménagées dans certaines agglomérations mais une autre partie de la population se dirige vers des sources d'eau qui proviennent des vallées, dont la plupart ne sont pas aménagées.

Radio Okapi (Kinshasa) - AllAfrica

À

Bunia, une ville en expansion sans système de canalisation des eaux

Capitale provinciale de l'Ituri, la ville de Bunia se modernise et ses infrastructures se développent au quotidien. Cependant, un problème persiste : l'absence de systèmes de canalisation pour évacuer les eaux de pluie dans plusieurs quartiers ; alors que d'autres sont bouchés.

Pendant la saison des pluies, les eaux se déversent sur les rues et avenues, rendant ainsi la circulation difficile et exposant plusieurs infrastructures à des dommages. Au quartier Lumumba sur le boulevard de la Libération, lorsqu'il pleut, la chaussée se transforme en véritable ruisseau. La situation est similaire dans la commune de Ngezi, où les habitants plaident pour un système de canalisation adéquat. Le chef de la division provinciale de l'Urbanisme reconnaît le défi que représentent les pluies saisonnières. Il demande cependant à la population locale de ne pas jeter des ordures dans des canalisations, pour permettre le passage des eaux : "Avec la mentalité de la population, au lieu de respecter les canalisations qui existent, les habitants viennent y déposer des déchets de toutes sortes. Et si y a glissement de terrain, les gens risquent de perdre leurs parcelles."

La ville de Bunia compte trois communes avec une population estimée à plus d'1,5 million d'habitants.

Radio Okapi (Kinshasa) - AllAfrica

À

Plus de 10 000 habitants vivent sans toilettes le long du lac Albert

Plus de dix mille personnes installées dans les bidonvilles et camps de pêche du lac Albert ne disposent pas de toilettes. Les habitants déféquent dans la brousse et dans les eaux du lac qui sont également utilisées dans les ménages, rapportent les associations des pêcheurs à l'occasion de la journée des toilettes. Elles déplorent plusieurs cas de maladies d'origine hydrique.

L'association des pêcheurs au lac Albert explique ce phénomène par le fait que la zone est marécageuse et par conséquent, les habitants éprouvent de difficultés pour construire des latrines. Dans cette zone, l'opération nécessite de gros moyens financiers pour ces riverains. La même situation se fait remarquer dans les camps de pêche, le long du lac Albert, où le sol est sablonneux. Du coup, les occupants sont obligés de déféquer dans la brousse et dans les eaux du lac Albert qui servent également de boisson de consommation et pour le ménage. Les associations de pêche lancent un appel au gouvernement pour la construction de latrines publiques en vue de prévenir les maladies.

Radio Okapi (Kinshasa) - AllAfrica

À

MADAGASCAR

Antananarivo : La pénurie d'eau s'aggrave

Le problème de l'approvisionnement en eau s'intensifie à Antananarivo. Des usagers haussent le ton.

De mal en pis. Les quartiers touchés par la pénurie d'eau dans la ville d'Antananarivo se multiplient. Ankadifotsy, un quartier qui était approvisionné en eau uniquement la nuit depuis quelques mois, est confronté à une coupure totale d'eau depuis quelques jours. La société d'eau et d'électricité a publié, le 4 novembre, un planning de tours d'eau et du délestage tournant. À la fin d'après-midi, ce planning avait été supprimé de la page de JIRAMA Officialy. La perturbation d'eau, quant à elle, persistait. L'entreprise publique affirme que le ravitaillement de ces bonbonnes continue. "Vingt-trois camions-citernes sont mobilisés pour ravitaillement", précise la source. Mais des riverains ne veulent pas de l'eau qui sort de ces récipients, et qui présente une forte odeur.

Miangaly Ralitera, L'Express de Madagascar (Antananarivo) - à AllAfrica

Aggravation des coupures, un quotidien de plus en plus difficile

Antsa R., Midi Madagasikara (Antananarivo) - à AllAfrica

Face à la pénurie d'eau et d'électricité, les ONG peinent à soigner

Radio France Internationale - à AllAfrica

Des citoyens interpellent le Président et le Premier ministre

Dans une lettre ouverte, accompagnée d'une pétition en ligne, des citoyens interpellent le Président et le Premier ministre sur la crise de l'eau et de l'énergie. Ils demandent des solutions rapides et pérennes.

Un cri de libération. C'est ainsi qu'est intitulée une lettre ouverte, datée du 1er novembre, et adressée au président de la République et au Premier ministre, signée par "des citoyens", affirmant être sans attache politique. Il s'agit d'"un appel direct et urgent au Président et au Premier ministre", affirment les signataires de la missive. Une interpellation face à la crise de l'eau et de l'électricité. "Il est impératif de solutionner ces problèmes au plus vite et de façon pérenne, pour éviter l'explosion sociale, et pour sauvegarder les droits fondamentaux des Malgaches", affirment les signataires de la lettre dans l'entrée en matière d'une pétition qu'ils ont lancée en ligne pour soutenir leur initiative.

Les signataires de la lettre ouverte dénoncent aussi "la répression" des manifestations exprimant le ras-le-bol face aux coupures d'eau et d'électricité.

Garry Fabrice Ranaivoson, L'Express de Madagascar (Antananarivo) - à AllAfrica

À

Opération de pluies provoquées pour accroître la production de la JIRAMA

La JIRAMA provoque des pluies artificielles pour sauver ses centrales et atténuer la pénurie d'eau dans la capitale.

Selon les responsables de l'opération, il s'agit d'une action menée pour recharger les barrages.

Les opérations de pluies provoquées ont été menées sur les Hautes Terres centrales, ciblant en particulier les zones stratégiques de Tsiacompaniry, Mantasoa, et Andekaleka. Ces opérations visent à rehausser les niveaux des barrages hydroélectriques de Tsiacompaniry et Mantasoa, essentiels pour alimenter les centrales électriques. La période d'été a durement frappé les infrastructures hydrauliques du pays, plongeant la JIRAMA dans une spirale de difficultés. Les centrales hydroélectriques, qui dépendent des réserves en eau, peinent à répondre aux besoins en électricité. En conséquence, l'entreprise publique a été contrainte d'augmenter la production thermique, une solution temporaire mais coûteuse, aggravée par la hausse du prix des carburants.

Cette crise énergétique s'accompagne d'une pénurie d'eau potable qui frappe durement la capitale. Depuis plusieurs semaines, des milliers de foyers de la ville d'Antananarivo sont privés d'eau courante, obligeant la JIRAMA à organiser la distribution via des bonbonnes dans les fokontany. La reprise des pluies provoquées devrait apporter une amélioration, mais des défis persistent. En effet, le réseau de distribution d'eau reste vétuste et fragile. Pour les observateurs, il est urgent que la JIRAMA mette en œuvre un plan de modernisation ambitieux, combinant la rénovation des infrastructures, l'investissement dans des technologies durables, et une gestion plus rigoureuse des ressources.

Antsa R., Midi Madagasikara (Antananarivo) - AllAfrica

À

Un Malgache sur trois défèque à l'air libre

Les défis restent majeurs pour un accès équitable aux latrines améliorées. "Sur les quelques 28 millions de Malgaches, un peu moins de 20 millions ne disposent pas de latrines améliorées et plus de 10 millions de personnes défèquent encore à l'air libre." C'est ce que Lalaina Andrianamelasoa a rappelé lors de la cérémonie d'ouverture de la célébration de la Journée mondiale des toilettes et clôture de la semaine de l'assainissement. L'objectif est de faire en sorte que chaque ménage ait une latrine améliorée pour l'éradication de la défécation à l'air libre d'ici à 2030. Cet objectif est d'autant plus crucial qu'il est directement lié à la santé publique, selon Christine Jaulmes, représentante de l'UNICEF à Madagascar. "La défécation à l'air libre favorise la propagation de maladies diarrhéiques et de pathologies infectieuses qui frappent particulièrement les enfants. En outre, l'absence de toilettes décourage la dignité humaine, la sécurité des femmes et des filles, et l'égalité des genres", a-t-elle déclaré.

Narindra Rakotobe, Midi Madagasikara (Antananarivo) - AllAfrica

À

MAYOTTE

3 ans de prison pour destruction d'habitats naturels

Le 7 novembre, le Parquet de Mamoudzou à Mayotte a condamné un individu à trois ans d'emprisonnement ferme et à une amende pour destruction d'habitats naturels et d'espèces végétales protégées sur la commune de Dzoumognon. Cette décision fait suite à une enquête approfondie menée par l'Office français de la biodiversité (OFB) avec le soutien de plusieurs partenaires mobilisés pour la protection des écosystèmes en mangrove (Conservatoire du littoral, associations, collectivités...).

Une première intervention des forces de l'ordre a mis en évidence la destruction de plus de deux hectares de mangroves à des fins agricoles et pour y établir des habitations sur la commune de Dzoumognon. Le mis en cause a été interpellé suite à un comportement menaçant. Après une longue procédure judiciaire, il a été reconnu coupable et condamné à un an de prison. À sa sortie, cette personne a reconnu ses destructions à quelques centaines de mètres du premier site, impactant cette fois plusieurs milliers de mètres carrés supplémentaires d'arrière-mangrove et de mangrove. Les services de l'OFB ont mené une enquête minutieuse permettant de réunir les éléments nécessaires pour

assurer son interpellation et cette nouvelle condamnation. Saluée par les autorités locales et les associations de protection de la nature, cette décision historique envoie un message fort aux auteurs d'infractions environnementales et réaffirme la détermination des acteurs de l'État à préserver la biodiversité unique de Mayotte. Le Conservatoire du littoral et les associations locales travaillent main dans la main pour restaurer ces écosystèmes endommagés et sensibiliser la population aux conséquences de ces dégradations. Le site impacté fera l'objet d'une opération de renaturation, qui renforcera la résilience de cette zone et préservera les services vitaux rendus par la nature.

La destruction de ces espèces et de leurs habitats dépasse le cadre écologique et affecte également la vie des populations riveraines. La perte des mangroves et des zones humides augmente en effet les risques d'inondations, d'érosion et de salinisation des eaux. Les villages côtiers, en sont les premières victimes.

À

KENYA

Ils vivent et meurent de la pollution plastique

La cinquième session de négociations internationales pour un traité mondial sur le plastique s'est tenue à Busan, en Corée du Sud. L'occasion de parler du rôle dans le recyclage des ramasseurs de déchets. Ces hommes et femmes qui, chaque jour, collectent les déchets plastiques dans les décharges. Selon les Nations unies, il y en aurait 20 millions dans le monde. Au Kenya, ils sont 8 000 à travailler, dans la décharge de Dandora, dans la banlieue de Nairobi. La décharge de Dandora, près de la capitale du Kenya, s'étend sur 20 hectares. On y jette tout : nourriture, verre, métal, plastique ou produits chimiques. Et pour faire de la place, on brûle.

Daro Cassa Atieno vient y chercher du plastique tous les jours. "J'arrive parfois à gagner 200 shillings, 1,5 euro, dit-elle. Ça m'aide à la maison. Je suis souvent malade, mais c'est normal ici. Quand ils brûlent les déchets et qu'il y a beaucoup de fumée, j'ai mal à la poitrine, de la fièvre et des maux de tête". "Je ramasserai des déchets pour toujours." À Dandora, la décharge est parfois le seul horizon. Joyce Wangari collecte depuis qu'elle a 8 ans. Elle a commencé quand sa mère, ramasseuse avant elle, est tombée malade.

Selon les Nations unies, 60 % du recyclage dans le monde se fait grâce aux ramasseurs de déchets. Pour que leur rôle soit reconnu, l'Association des déchets recyclables de Nairobi a été fondée il y a cinq ans. Solomon Njoroge, son président, lance : "Quand on parle de transition écologique juste, on doit prendre en compte les ramasseurs. On veut qu'ils soient reconnus comme des acteurs clés du recyclage, qu'ils soient intégrés dans les décisions politiques, qu'ils aient l'opportunité de parler." Moins de 10 % des déchets plastiques dans le monde sont recyclés.

Le reportage de Gaëlle Laleix, Radio France Internationale - À l'Afrique

À

À

Asie
top

AZERBAÏDJAN

À Bakou, l'inquiétant assèchement de la mer Caspienne

Depuis trente ans, le niveau de la mer Caspienne recule à un rythme inquiétant. La vie marine ainsi que les activités portuaires et économiques de toute une région sont menacées. Les gouvernements des cinq pays riverains - l'Iran, le Turkménistan, le Kazakhstan, la Russie et l'Azerbaïdjan - sont très préoccupés par la situation. Sur les plages, les populations le sont tout autant.

Le reportage d'Élisabeth P. Serret, photo Samuel Lapointe-Savard - À Radio-Canada

À

CHINE

La Chine, au premier rang mondial dans la lutte contre la désertification

Selon l'Administration nationale des forêts et des prairies, avec plus de la moitié de ses terres désertifiées récupérables traitées, la Chine est en tête du classement mondial en matière de zéro dégradation des terres et est devenue le plus grand contributeur au reboisement mondial. Depuis 2012, la Chine a vu ses terres désertifiées diminuer de 4,3 millions d'hectares, a souligné Guan Zhou, directeur de l'administration, lors d'une session en cours du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale. Il a attribué cette réussite à une série d'efforts concertés du pays pour promouvoir des initiatives visant à contrôler la désertification, soutenues par la mise en place d'un cadre juridique solide et efficace.

Actuellement, a précisé M. Guan, le cadre juridique comprend six lois nationales sur la prévention et le contrôle de l'ensablement, la conservation des forêts et des zones humides, ajoutant que les 13 régions provinciales clés pour la lutte contre la désertification ont toutes promulgué des réglementations régionales sur la question. Ainsi, depuis le lancement des premiers programmes de lutte fin des années 1970, 35,9 millions d'hectares de terres désertifiées ont été mis sous protection et 7,9 millions d'hectares de ces terres ont été efficacement traités dans le cadre étendu du programme des Trois-Nord s'étendant du nord-ouest au nord-est de la Chine ; le taux de couverture forestière est passé d'environ 12,4 % à 13,8 %, et des mesures efficaces ont permis de contrôler l'érosion des sols sur 61 % des terres affectées. Dans le bassin du fleuve Jaune, la frontière délimitant les régions avec et sans couverture végétale s'est déplacée d'environ 300 kilomètres vers l'ouest.

M. Guan a toutefois rappelé que la Chine reste confrontée au défi de la désertification compte tenu de la taille de ses terres désertifiées et de la gravité de la situation. Actuellement, 47,2 millions d'hectares de terres désertifiées sont récupérables dans tout le pays, sur lesquelles 22,2 millions d'hectares restent non traités, principalement concentrés dans la région des Trois-Nord.

Ying Xie, Yishuang Liu - À People Daily

Le deuxième plus grand désert du monde fermé par une ceinture verte

Le dernier tronçon de 285 kilomètres de long d'une barrière verte le long de la bordure sud du désert du Taklamakan a été achevé avec succès le 28 novembre avec la plantation d'un jeune rosier dans le comté de Yutian de la préfecture Hotan, dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang (nord-ouest de la Chine). À fin 2023, la Chine avait construit une ceinture verte de blocage de sable de 2 761 kilomètres de long au bord du désert du Taklamakan en utilisant des méthodes innovantes, notamment des mesures biologiques, une stabilisation technique et une gestion photovoltaïque du sable. La Chine augmentera ensuite encore la largeur du dernier tronçon de barrière verte pour consolider et améliorer l'efficacité du blocage du sable. Surnommé la "mer de la mort" et couvrant 337 000 kilomètres carrés, le désert du Taklamakan est le plus grand de Chine et le deuxième plus grand désert à la limite au monde avec une circonférence de 3 046 kilomètres.

Photo Ding Lei, Xinhua - People Daily

À

Taishan établit une zone de démonstration sur la conservation des mangroves

À Taishan, dans la province du Guangdong (sud de la Chine), les dernières années ont vu la création d'environ 230 hectares de nouvelles mangroves et la restauration de 38 hectares de mangroves existantes. Une zone de démonstration, où la conservation des mangroves, l'aquaculture et l'écotourisme coexistent, est actuellement en construction dans la ville.

Photo Xinhua -China.org.cn

À

Publication d'un rapport sur les progrès écologiques et les contributions mondiales

La Chine publie un rapport sur les progrès écologiques ainsi que ses contributions au développement durable mondial. Intitulé "Vers une Chine plus belle et un monde plus propre : comprendre la pensée de Xi Jinping sur la civilisation écologique", le rapport est le fruit d'une collaboration entre un groupe de réflexion national de haut niveau affilié à Xinhua, agence de presse d'État de la Chine et le Centre de recherche sur la pensée de Xi Jinping sur la civilisation écologique. Publié en marge de la Conférence des partenaires mondiaux du panda 2024, tenue à Chengdu, capitale de la province chinoise du Sichuan (sud-ouest), le rapport se compose de quatre sections : le contexte historique et les éléments clés de la pensée de Xi Jinping sur la civilisation écologique ; les initiatives chinoises visant à promouvoir la conservation de l'environnement écologique ; les cadres institutionnels ; la sagesse chinoise concernant la création d'un monde propre et

beau.

Ayant pour thème "Coexistence harmonieuse entre l'homme et la nature", la Conférence des partenaires mondiaux du panda 2024 est une plateforme de dialogue et d'échange visant à favoriser le consensus et les efforts collaboratifs dans la construction d'une civilisation écologique mondiale.

People Daily

À

À

Amériques
top

CANADA

De nombreux sites de déversement de munitions au large des provinces atlantiques

Il existe encore aujourd'hui plus de 3 000 sites de déversement de munitions dans les eaux canadiennes, dont plusieurs au large des côtes de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador, un épisode mal connu de la Seconde Guerre mondiale devenu une véritable bombe retardement pour l'écosystème marin, selon Lyne Morissette, biologiste marine.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays, dont le Canada, se sont retrouvés avec d'imposants surplus de munitions devenues inutiles. On a alors décidé de les jeter dans des fonds marins de plus de 1500 mètres de profondeur parce que les connaissances scientifiques de l'époque mentionnaient que ces territoires étaient denses de toute forme de vie. Ainsi, plus de 800 000 tonnes de TNT auraient été dispersées dans les océans du monde entier. Au Canada, ce serait 500 tonnes par semaine, précise Lyne Morissette. La seule préoccupation, c'était de ne pas le faire trop près des côtes. Les avancées dans le domaine de l'océanographie ont depuis lors mis en lumière une grande diversité de coraux et de poissons à ces profondeurs. Plus grave encore, les effets des changements climatiques accélèrent la corrosion de ces engins explosifs, ce qui libère dans l'eau du TNT, du plomb, du mercure, de l'arsenic et d'autres produits toxiques.

L'Heure de pointe Acadie -À Radio-Canada

À

RECHERCHE

Importante Étude canadienne sur l'exposition aux pesticides

Si l'exposition des agriculteurs aux pesticides est de plus en plus documentée, on connaît très peu le niveau d'exposition des résidents qui vivent à proximité des zones d'agriculture intensive. La plus grande étude épidémiologique sur l'exposition aux pesticides jamais réalisée au Canada est actuellement en cours en Montérégie. Elle permettra de faire la lumière sur ces enjeux de santé publique, a annoncé Radio-Canada.

Radio-Canada

À

QUÉBEC

Repenser l'agriculture pour secourir le lac Saint-Pierre

Le lac Saint-Pierre est la plus grande plaine inondable en eau douce du Québec et un haut lieu de biodiversité, reconnu par l'UNESCO. Mais la culture intensive du maïs et du soja qui a lieu sur son littoral est incompatible avec le maintien de cette biodiversité, selon des chercheurs québécois. L'impact est tel que le statu quo n'est plus possible.

Radio-Canada

À

FLEUVE COLUMBIA

Des pressions pour adopter le traité du fleuve rapidement

De hauts responsables du Canada et des États-Unis insistent sur la nécessité de finaliser le traité actualisé du fleuve Columbia pour gérer l'eau qui coule entre les deux pays avant le changement d'administration aux États-Unis.

En juin, le premier ministre Justin Trudeau et le président Joe Biden avaient annoncé l'accord de principe visant à moderniser le traité vieux de 63 ans, qui, selon M. Trudeau, permettrait de continuer à gérer les risques d'inondation et à coopérer en matière d'énergie hydroélectrique sur le fleuve. En même temps, M. Biden a déclaré que l'accord rétablirait la coordination énergétique entre les deux pays, permettant aux États-Unis de conserver davantage d'hydroélectricité tout en donnant au Canada la possibilité d'importer de l'électricité et de l'exporter vers le marché américain. Pour leur part, les Premières Nations du bassin du fleuve Columbia en Colombie-Britannique réclament depuis longtemps des modifications au traité pour soutenir la restauration des migrations de saumon qui ont été bloquées par des barrages aux États-Unis. Le fleuve possède effectivement une des plus grandes concentrations de barrages dans un même bassin hydrographique au monde. Des années 1930 aux années 1980, pas moins de 60 barrages ont été construits sur le fleuve et ses affluents, dont 14 au Canada.

Le traité original du fleuve a été signé en 1961 après qu'une inondation en 1948 a dévasté les communautés le long du fleuve, tuant plusieurs dizaines de personnes.

La Presse canadienne - À À Radio-Canada

À

À

BASSIN AMAZONIEN

Plus de 420 000 enfants affectés par une sécheresse sans précédent

Les chocs climatiques au Brésil, en Colombie et au Pérou privent les enfants d'éducation, de nourriture et d'autres services essentiels alors que les cours d'eau s'assèchent de manière catastrophique. Plus de 420 000 enfants sont actuellement affectés par des niveaux dangereux de pénurie d'eau et de sécheresse dans les trois pays de la région amazonienne selon de nouvelles estimations de l'UNICEF. La sécheresse sans précédent la région depuis l'année dernière, entraînant un niveau historiquement bas des cours d'eau du bassin amazonien, a de lourdes conséquences sur les enfants et les communautés riveraines et autochtones de ces pays, où les familles dépendent de ces cours d'eau pour se déplacer et acheminer de la nourriture, de l'eau, du carburant et des fournitures médicales de base, ainsi que pour se rendre à l'école. Ce phénomène perturbe également fortement les services essentiels dans la région, notamment ceux ayant trait à la santé, à l'éducation et à la protection de l'enfance, ainsi que l'agriculture et les moyens de subsistance, compromettant ainsi la vie des populations.

L'Amazonie s'étend sur neuf pays d'Amérique du Sud et constitue la plus grande forêt tropicale de la planète. Dans la région amazonienne brésilienne, plus de 1 700 écoles 760 centres de santé ont dû fermer leurs portes ou sont devenus inaccessibles en raison de la baisse des niveaux d'eau. Dans le cadre de la dernière évaluation menée par l'UNICEF sur le terrain dans 14 communautés dans le sud de l'Amazonie au Brésil, la moitié des familles ont déclaré que leurs enfants étaient actuellement déscolarisés en raison de la sécheresse. En Amazonie colombienne, le niveau des cours d'eau a chuté de plus de 80 %, restreignant l'accès à l'eau potable et aux denrées alimentaires, et provoquant la suspension de l'enseignement en primaire dans plus de 130 écoles. Une situation qui expose les enfants à un risque accru de recrutement, d'utilisation et d'exploitation par des groupes armés non étatiques, et provoque une hausse des infections respiratoires, des maladies diarrhéiques, du paludisme et de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans. Au Pérou, cet épisode de sécheresse touche particulièrement la région de Loreto, dans le nord-est du pays, et met en danger les communautés reculées, pour la plupart autochtones et déjà vulnérables. Plus de 50 centres de santé sont devenus inaccessibles, tandis que les feux incontrôlés, souvent d'origine humaine mais dont la propagation est favorisée par les sécheresses qui sévissent depuis deux mois, entraînent également des dommages et une perte de biodiversité jamais vus auparavant dans 22 des 26 régions du pays, en plus d'aggraver la pollution de l'air à l'échelle locale et régionale.

L'insécurité alimentaire induite par la sécheresse accroît les risques de malnutrition, de retard de croissance, de déshydratation et de décès chez les enfants, en particulier chez ceux de moins de 5 ans, tandis que les pénuries d'eau exacerbées par les sécheresses entravent l'accès à l'eau salubre et peuvent provoquer des flambées de maladies infectieuses. Des études ont également montré que les femmes enceintes exposées à la sécheresse étaient davantage susceptibles de donner naissance à des enfants présentant un plus faible poids à la naissance.

UNICEF

À

Économie

À
top

ladys - La startup française lève 10 millions d'euros

Spécialisée dans l'intelligence artificielle et la robotique, l'entreprise marseillaise connaît notamment des drones aquatiques utilisés pour la dépollution des eaux sur des sites industriels. Un marché sur lequel ladys entend renforcer sa présence grâce à cette levée de fonds, parallèlement à l'ouverture d'un bureau outre-Atlantique. Grâce au soutien de GO Capital et Innovacom, via les fonds Avenir Numérique 3 et Industrie d'Avenir et Territoires, la startup a annoncé avoir signé une levée de fonds de 10 millions d'euros, trois ans après celle réalisée auprès de Région Sud Investissement, Abeille Assurances, Sud Mer Invest, France Active et Angel's Bay Invest.

Ses deux robots phares, le Jellyfishbot et le Mobile Oil Skimmer (MOS), qui se sont illustrés ces dernières années auprès de plusieurs industriels pour leur efficacité en matière de dépollution de l'eau, devraient ainsi se voir accompagner d'une gamme de solutions élargie, avec une docking station dédiée, déployée dans les sites industriels ainsi qu'un système de prélèvement d'échantillons géolocalisés.

ladys a également annoncé l'ouverture prochaine d'un bureau à Houston, aux États-Unis, pour développer sa présence sur ce marché et fournir une assistance logistique et technique aux industriels ayant déjà recours au Jellyfishbot et au Mobile Oil Skimmer (MOS) pour les besoins de dépollution des eaux de leurs sites.

À

France - Suez et lowizmi mutualisent leurs infrastructures de télérelève

Suez et lowizm, filiale à 100 % du distributeur de gaz GRDF, ont signé un contrat stratégique de 10 ans. Suez utilisera le réseau déployé par GRDF pour ses 11 millions de compteurs communicants gaz pour téléreléver ses compteurs d'eau. Ce contrat permettra de simplifier l'accès aux collectivités à une offre de télérelève multiservices qui pourra être déployée sur tous les territoires souhaitant préserver leur ressource en eau. Par ce contrat, Suez accède au réseau 169 MHz de GRDF pour collecter les données des compteurs intelligents exploités par l'entreprise en France. La mutualisation d'infrastructures existantes permet ainsi une gestion de l'eau à grande échelle, tout en optimisant l'impact économique et environnemental du service.

Ce contrat s'inscrit dans le cadre de l'alliance WIZE, qui rassemble une quarantaine d'acteurs (collectivités territoriales, industriels, startups et gestionnaires de réseaux de distribution) et promeut l'usage des solutions de connectivité utilisant le réseau 169 MHz, entièrement ouvert et libre de droit, en France et à l'international. La technologie WIZE est une solution robuste et éprouvée depuis plus de 10 ans. Elle garantit une transmission de données fiable et performante même pour les objets difficiles d'accès et enterrés. Elle répond ainsi aux contraintes spécifiques de la télérelève des compteurs et de la gestion optimisée des ressources. Simple et rapide à déployer, cette technologie permet d'atteindre

de hauts niveaux de performance sans installer de récepteurs et avec un nombre réduit d'antennes.

Monde
À
À

CLIMAT

Mise à jour de l'état du climat 2024

La mise à jour de l'OMM sur l'état du climat en 2024 lance une fois de plus une alerte rouge face au rythme effréné du changement climatique en une seule génération, accélérée par l'augmentation constante des concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Les dix années 2015-2024 seront les plus chaudes jamais enregistrées ; la perte de glace des glaciers, l'élévation du niveau de la mer et le réchauffement des océans s'accroissent ; et les conditions météorologiques extrêmes font des ravages dans les communautés et les économies du monde entier. Selon une analyse de six ensembles de données internationales utilisées par l'OMM, la température moyenne de l'air à la surface du globe entre janvier et septembre 2024 était supérieure de 1,54 °C (avec une marge d'incertitude de $\pm 0,13$ °C) à la moyenne de l'ère préindustrielle, sous l'effet d'un épisode El Niño qui s'est réchauffé.

Le rapport a été publié à l'occasion de la Conférence des Nations unies sur le changement climatique (COP29), qui s'est tenue à Bakou (Azerbaïdjan). Il souligne que les ambitions de l'Accord de Paris sont en grand péril.

OMM - State of the Climate 2024

Sécheresses : Données clés

Les sécheresses font partie intégrante du climat et peuvent survenir dans n'importe quel environnement, même dans les déserts et les forêts tropicales. Leurs impacts peuvent être aussi variés que leurs causes, affectant la société, l'agriculture et la sécurité alimentaire, la production d'énergie hydroélectrique, les infrastructures, l'économie et les écosystèmes. Les sécheresses sont l'un des risques naturels les plus coûteux. Les zones touchées par les sécheresses sont généralement plus étendues que celles touchées par d'autres aléas. Cependant, aucun autre risque ne présente aussi bien la surveillance, car la lenteur de l'apparition des sécheresses laisse le temps d'observer les changements dans les précipitations, la température et l'état général des réserves d'eau de surface et d'eau souterraine dans une région. La pauvreté et la mauvaise utilisation des terres peuvent accroître la vulnérabilité à la sécheresse et intensifier son impact.

Entre 1970 et 2019, la sécheresse a causé environ 650 000 décès.

Le site de l'Organisation météorologique mondiale (OMM) donne une entrée sur les principales ressources.

OMM

POPULATION

Les États humains et leur lieu de vie : Aperçu de l'Atlas de la planète humaine 2024

En un peu moins d'un demi-siècle, la population mondiale a doublé, passant de 4 milliards en 1975 à 8 milliards en 2022. Cette croissance rapide a transformé la planète, entraînant l'expansion de la surface bâtie. Pourtant, ce développement a été inégal, certaines régions connaissant un étalement urbain plus spectaculaire que d'autres. Il est essentiel de comprendre comment les populations et les zones bâties évoluent au fil du temps pour appréhender l'impact de l'humanité sur la Terre. Le 30 octobre, le Centre commun de recherche (CCR) de la Commission européenne a dévoilé l'Atlas de la planète humaine 2024. Ce document, qui s'appuie sur les données de la couche mondiale des établissements humains (GHSL) du Copernicus Emergency Management Service (CEMS), offre une perspective sur la croissance de la population mondiale et les tendances de l'urbanisation. L'édition de décembre de l'Observer de Copernicus examine les points saillants de l'Atlas, notamment la manière dont les données sur les établissements humains peuvent contribuer à la réduction des risques de catastrophes et à la réponse à ces dernières, à l'élaboration de politiques durables et à l'orientation du développement mondial.

OBSERVER Copernicus

À

COP16 BIODIVERSITÉ

Des avancées significatives mais pas de décisions clés pour la mise en œuvre du cadre, estime la France

La 16^{ème} Conférence des Parties (COP16) de la Convention sur la diversité biologique (CDB), présidée par la Colombie, s'est tenue à Cali du 21 octobre au 2 novembre 2024. La France salue certaines avancées mais regrette de n'avoir pu obtenir de décision sur le suivi du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal. La COP a adopté plusieurs décisions :

- La mise en place d'un mécanisme de partage des avantages découlant de l'utilisation des informations de séquençage numérique (DSI) des ressources génétiques.
- Le renforcement de la protection de la biodiversité marine, notamment en haute mer, a été acté.
- La nécessité de mettre en œuvre des politiques intégrant la protection de la biodiversité et la lutte contre le changement climatique a été soulignée dans une décision spécifique.
- La reconnaissance des savoirs des peuples autochtones et communautés locales a été renforcée.

Cependant, la COP n'a pas abouti à une décision sur la mobilisation des ressources financières. Néanmoins plusieurs gouvernements, dont la France, se sont engagés à abonder le fonds pour le cadre mondial pour la biodiversité (GBFF) qui a pour objectif de soutenir les pays en développement, portant à 400 millions de dollars la dotation de ce fonds. Ces engagements viennent conforter la dynamique positive globale de mobilisation des ressources financières

internationales liées à la biodiversité provenant des pays développés : celle-ci a beaucoup augmenté passant de 10,4 à 15,4 milliards de dollars entre 2020 et 2022, sur la voie de l'engagement d'atteindre 20 milliards par an d'ici à 2025. Un cadre de développement de financements innovants via des crédits biodiversité de haute intensité a par ailleurs été adopté par la France et le Royaume-Uni. La France pour sa part reste pleinement engagée sur la solidarité internationale pour la protection de la biodiversité, avec 1,3 milliard de dollars de financements à cette fin en 2022. La France regrette également que la COP16 n'ait pas permis d'aboutir à l'opérationnalisation complète du cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal : l'incapacité à finaliser un cadre de suivi robuste et opérationnel est dommageable car cet outil est essentiel pour assurer un rapportage mondial solide et mesurer les progrès accomplis par chaque pays sur chaque cible et objectif mondiaux.

Dans les prochains mois, la France poursuivra son engagement en faveur de la biodiversité en renforçant le suivi de la Stratégie nationale biodiversité 2030 et en mobilisant de nouveaux financements pour les partenariats pays pour la forêt, la nature et le climat.

Transition Écologique France

À

PLASTIQUES

Quatre politiques mondiales permettraient d'éliminer la pollution plastique

Quatre politiques mondiales permettraient à elles seules d'éliminer presque toute la pollution plastique sur Terre, selon une étude réalisée avec l'aide de l'intelligence artificielle par l'Université de Californie. Selon cette étude publiée dans la revue *Science*, ces politiques sont l'investissement dans les infrastructures de gestion des déchets, plafonner la nouvelle production de plastique aux niveaux de 2020, des mesures financières comme une taxe modique sur le packaging, et l'obligation pour tous les nouveaux produits de contenir au moins 40 % de plastique recyclé.

Les quatre politiques ne sont en aucun cas la panacée pour résoudre l'énorme problème de la pollution plastique, mais appliquées simultanément, ces mesures réduiraient de 91 %, à 11 millions de tonnes, la quantité des déchets plastiques "mal gérés" chaque année d'ici 2050, par rapport aux 121 millions de tonnes qui seraient atteintes à la même date si rien n'était fait. Ces déchets mal gérés sont tout ce qui n'est pas incinéré, mis en décharge ou recyclé, ce "tout" qui finit dans l'environnement, nos rivières et nos océans. Si aucune mesure n'est prise, la quantité cumulée de ces déchets mal gérés entre 2011 et 2050 serait de 3,5 milliards de tonnes, soit de quoi recouvrir l'île de Manhattan d'un amas de plastique dix fois plus haut que l'Empire State Building.

L'étude a eu recours à l'apprentissage automatique pour combiner des informations sur la croissance démographique et les tendances économiques afin de prévoir l'avenir de la production, de la pollution et du commerce du plastique.

A world without plastic pollution? A new paper shows it's possible - UC Berkeley College of Computing, Data Science and Society, University of California

À

INITIATIVE

Réduire l'impact environnemental des industries de la mode et de la construction

Les gouvernements participant au Programme intégré financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sur l'élimination des produits chimiques dangereux dans les chaînes d'approvisionnement ont lancé une initiative de six ans dotée d'un budget de 45 millions de dollars US, auxquels viendront s'ajoutant 295 millions de dollars supplémentaires provenant d'autres sources. Cette initiative vise à transformer les chaînes d'approvisionnement des secteurs de la mode et de la construction. Elle s'inscrit dans une démarche de design régénératif, de remplacement des matériaux non renouvelables, de production économe en ressources, de promotion de comportements d'achat responsables et d'amélioration des systèmes de collecte après usage.

Les secteurs de la mode et de la construction figurent parmi les industries les plus intensives en produits chimiques au monde. Le secteur de la construction et du bâtiment représente le plus grand marché final pour les produits chimiques, et la production de 1 kg de textile nécessite en moyenne 0,58 kg de divers produits chimiques. Ces deux secteurs relient des producteurs, des détaillants et des consommateurs à travers le monde et se caractérisent par des chaînes d'approvisionnement complexes, fragmentées et mondialisées, ayant des impacts significatifs à l'échelle mondiale.

Les pays participants sont : le Cambodge, le Costa Rica, l'Équateur, l'Inde, la Mongolie, le Pakistan, le Pérou, Trinité-et-Tobago.

PNUE

RECHERCHE

La Méditerranée a perdu 70 % de son eau il y a 5,5 millions d'années

Une nouvelle étude dirigée par Giovanni Aloisi, chercheur au CNRS, a mis en évidence la chute significative du niveau de la mer Méditerranée durant la crise de salinité messinienne, événement géologique majeur qui a transformé la Méditerranée en un gigantesque bassin salin entre 5,97 et 5,33 millions d'années. La manœuvre dont un million de kilomètres cubes de sel se sont accumulés sur le plancher océanique méditerranéen en une brève période restait inconnue jusqu'alors.

Grâce à une analyse des isotopes du chlore contenus dans les sels extraits des fonds de la Méditerranée, les scientifiques ont retracé les deux phases de cet assèchement extrême. Dans une première phase, d'environ 35 000 ans, les sels se sont déposés dans la partie orientale de la Méditerranée en raison d'une restriction partielle de son écoulement vers l'Atlantique. Au cours d'une seconde phase plus courte (moins de 10 000 ans), les sels se sont accumulés dans l'ensemble de la Méditerranée, causant un rapide assèchement de la mer, avec une chute du niveau de l'eau de 1,7 à 2,1 kilomètres dans la Méditerranée orientale et d'environ 850 mètres dans sa partie occidentale. Ainsi, le bassin méditerranéen a perdu jusqu'à 70 % de son volume d'eau. Cette chute spectaculaire du niveau de la mer aurait eu des conséquences sur la faune terrestre et le paysage méditerranéen. Elle aurait aussi déclenché des éruptions volcaniques dans cette région en raison de l'allègement de la croûte terrestre, et aurait généré des effets climatiques à l'échelle mondiale liés à la dépression ainsi créée.

Ces résultats, publiés dans la revue *Nature Communications* le 18 novembre, apportent une meilleure compréhension des phénomènes géologiques extrêmes passés, de l'évolution de la région méditerranéenne et de ses perceptions à l'échelle mondiale.

CNRS

Le lac Dziani Dzaha, un laboratoire naturel témoin d'un monde vivant perdu

Depuis plusieurs années, une équipe de scientifique de l'Université Claude Bernard Lyon 1, du CNRS et de l'INSA Lyon s'intéresse au lac Dziani Dzaha, un lac de cratère de l'île de Petite-Terre, à Mayotte, en raison de son écosystème

unique. Véritable laboratoire naturel, il s'agit d'un lieu privilégié pour étudier les archées (Archaea), des micro-organismes probablement à l'origine des eucaryotes. À partir de prélèvements dans le lac, les scientifiques ont reconstruit 14 génomes d'un groupe d'archées, les Woesearchaeota, révélant des stratégies d'adaptation fortement dépendantes des conditions extrêmes de cet environnement. Les résultats sont publiés dans la revue Microbiome.

CNRS

À

Fonte des glaces : Une menace au-delà des montagnes

Les glaciers, ces énormes réserves d'eau douce planétaires, sont en péril. En cause ? Le réchauffement climatique, qui accélère la fonte des glaces depuis une trentaine d'années. De multiples conséquences, de l'accès à une ressource vitale aux risques d'inondation et de perte de la biodiversité, sont à prévoir. L'INRAE consacre un dossier à ces géants rocheux, de leur formation à la menace de leur potentielle disparition.

INRAE

Quand la mer monte et que les deltas s'enfoncent

L'avenir fragile des berceaux de la civilisation à l'Anthropocène

Un groupe international de scientifiques d'Europe, des États-Unis et d'Asie incluant des scientifiques du CNRS, explore comment les deltas fluviaux ont joué un rôle central dans le développement des sociétés au cours des 7 000 dernières années. Depuis l'essor des premiers centres de pouvoir et des cités-États en Mésopotamie, dans le delta du Nil et dans les deltas asiatiques, l'étude révèle comment la croissance naturelle de ces deltas, alimentée par les sédiments des fleuves, a accompagné le progrès humain. Les deltas ont favorisé des innovations en gestion de l'eau, contre le de la subsidence et atténuation de l'érosion, créant ainsi une profonde interdépendance entre la civilisation humaine et ces environnements dynamiques. Cependant, alors que les deltas continuent de soutenir des mégapoles et de vastes activités économiques, ils sont de plus en plus sous pression à l'Anthropocène.

Pour assurer leur durabilité, les deltas doivent résister à l'élévation du niveau de la mer due au réchauffement climatique. Pourtant, les pressions humaines et la réduction des apports sédimentaires les rendent de plus en plus vulnérables, ce qui constitue une menace majeure pour leur survie. L'étude expose les défis critiques auxquels sont confrontés les deltas, notamment en matière de gouvernance, de gestion et de planification, et souligne l'importance des nouvelles technologies et stratégies pour répondre à ces problèmes. Malgré les solutions potentielles, les auteurs insistent sur le fait que sans stabilisation du climat, il sera extrêmement difficile de préserver les deltas. Dans les scénarios d'élévation extrême du niveau de la mer (jusqu'à ou dépassant deux mètres dans les deux prochains siècles), les deltas pourraient progressivement s'enfoncer, rendant la vie humaine et les activités économiques dans ces régions insoutenables.

Cette étude envisage un avenir marqué par des migrations massives depuis des deltas inondés vers des terres plus élevées, mettant potentiellement fin à la longue relation entre les humains et les deltas. En fin de compte, le monde pourrait devoir s'adapter à vivre avec des deltas partiellement ou entièrement submergés.

CNRS

Les graines de pin maritime gardent en mémoire les changements de température

Les graines de pin maritime gardent en mémoire les températures auxquelles elles ont été exposées pendant leur formation. Cette mémoire persiste après germination lors de la croissance des jeunes arbres pendant au moins 2 ans. C'est ce que montrent pour la première fois des scientifiques de l'INRAE, de l'Université d'Orléans, de l'Université de Perpignan, du CEA, de l'Institut technologique FCBA et de l'Université de Lisbonne. Cette mémoire est d'origine épigénétique, c'est-à-dire des modifications induites par l'environnement qui n'affectent pas la séquence ADN des gènes mais leur activité. Les chercheurs ont identifié 10 gènes qui accumulent de telles marques épigénétiques, impliqués dans des réponses de défense, d'adaptation et de développement de l'arbre. Cette étude, publiée dans *Plant Physiology*, ouvre la possibilité de conditionner très précocement les arbres à des variations de la température ou à d'autres facteurs environnementaux et leur permettre ainsi de s'adapter à un environnement changeant tout au long de leur vie.

INRAE

Comprendre le microbiome pour anticiper l'évolution de l'état de santé des lacs

Les microorganismes dans nos cours d'eau pourraient-ils servir d'indicateurs précoces de l'état de santé des lacs ? Jérôme Comte et Isabelle Laurion, professeurs à l'Institut national canadien de la recherche scientifique (INRS), se sont fixé comme objectif de trouver des marqueurs qui pourraient prédire comment un lac est susceptible d'être affecté par un stress environnemental, c'est-à-dire par des changements rapides dans certaines caractéristiques de l'habitat chimique (par ex. l'eutrophisation), physique (par ex. un barrage) ou biologique (par ex. les espèces envahissantes). Pour ces spécialistes des écosystèmes aquatiques, c'est du côté des populations microbiennes qu'il faut chercher. "Les microbes sont au cœur même du fonctionnement des lacs. Ils sont impliqués dans le recyclage des éléments nutritifs et du carbone, bref, de tout ce qui peut y soutenir la vie. En outre, ce sont aussi les premiers organismes à réagir à un changement dans l'eau", explique Jérôme Comte, spécialiste de la diversité et de la fonction microbienne. "La première étape, c'est de bien caractériser le microbiome [des différents lacs]", souligne Isabelle Laurion, experte en écologie aquatique. "On doit savoir comment [ce microbiome] change selon les variations naturelles, saisonnières ou autres, et c'est seulement ensuite qu'on verra quelle proportion de la variabilité dans la diversité microbienne est due à des perturbations climatiques et anthropiques." L'équipe de recherche du Centre Eau Terre Environnement de l'INRS appuie l'étude sur des lacs déjà bien caractérisés dans le cadre du programme Réseau Lacs au moins du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. L'objectif de ce programme est de suivre sur plusieurs années les dynamiques chimiques et biologiques de ces lacs représentatifs des différents régions du Québec, afin d'identifier de possibles changements d'état.

INRS

Eaux pluviales urbaines : Le projet européen GreenStorm

Le projet européen GreenStorm (Design and Deployment of Stormwater Nature-Based Solutions (NBS) for a Resilient and Livable City, 2024-2026) vise à développer des solutions fondées sur la nature (SFN) pour gérer les eaux pluviales urbaines comme moyen de transition urbaine, avec un accent particulier sur l'adaptation au changement climatique, la résilience des écosystèmes urbains, ainsi que les avantages socio-économiques. Les performances hydrologiques et thermiques des eaux pluviales seront évaluées pour une gamme SFN et un large éventail de climats européens, tant actuels qu'extrêmes (fortes pluies, sécheresse, vagues de chaleur, gel/dégel), grâce à une combinaison de surveillance et de modélisation. Des structures de SFN améliorées et des pistes pour leur mise en œuvre dans les zones urbaines seront développées sur la base d'ateliers de co-création avec l'ensemble des parties prenantes concernées (professionnels et citoyens).

Une étude de cas celle à Copenhague servira à démontrer la mise en œuvre des SFN dans une approche participative la communauté et, à partir d'une analyse comparative avec des données et des commentaires recueillis à Paris, Athènes, Gènes et Århus, permettra d'identifier les leviers pour le passage à l'échelle des SFN. Sur la base de ces résultats, les perspectives de mise en œuvre généralisée des SFN à grande échelle de bassins urbains seront analysées dans les cinq pays partenaires (France, Danemark, Suède, Grèce, Italie) et les avantages hydrologiques/hydrauliques

et thermiques seront modélisés.

LEESU

France 2030 : Le projet REISAR, dédié à la gestion durable de l'eau

Technologies de robotique au service de la préservation de la qualité de l'eau

Dans le cadre du plan France 2030, CESI LINEACT, l'unité de recherche et d'innovation de l'École d'ingénieurs CESI, et les entreprises Conscience, Pilgrim Technology, acteur reconnu pour son expertise et ses solutions innovantes dans l'inspection technique, et Traak, startup spécialisée dans le développement de solutions de géolocalisation et de suivi biométrique pour les milieux complexes et dégradés, ont créé un consortium dédié au projet REISAR (Système Robotique Avancé pour l'Inspection des Réseaux d'Assainissement et la Préservation de l'Eau). Ce dernier, soutenu par Normandie AeroEspace (NAE), le pôle EMC2 et l'Office international de l'eau mobilise les compétences et savoir-faire de chacune des entreprises partenaires pour relever les défis pressants de gestion durable de l'eau et de maintenance des infrastructures d'assainissement.

Les réseaux d'assainissement sont essentiels pour l'acheminement sécurisé des eaux usées vers les centres de traitement. Néanmoins, leur vieillissement croissant et leur accessibilité complexe rendent nécessaire l'adoption de technologies avancées pour préserver la qualité du service et éviter des pollutions des sols. REISAR propose une solution unique en combinant des technologies robotiques, de géolocalisation et de communication avancées pour répondre à ces enjeux critiques. L'objectif de ce projet est de cartographier et de pouvoir naviguer avec une précision inégalée (moins de 40 cm) dans ces réseaux d'acheminement des eaux usées grâce à un robot hybride amphibie. Il devra avoir la capacité d'évoluer dans des environnements complexes et contraints en toute autonomie et souvent sans possibilité de communiquer avec son opérateur. En cartographiant les réseaux avec précision, le projet REISAR vise à optimiser la gestion des infrastructures d'assainissement et à prévenir les pertes d'eau.

En tant qu'exemple d'innovation "verte", REISAR présente un potentiel de transposition pour d'autres secteurs, offrant des perspectives prometteuses pour l'avenir de la robotique dans un large éventail de domaines, y compris la gestion des réseaux d'eau potable et les infrastructures critiques. À travers cette avancée, le consortium vise à accompagner les exploitants de réseaux dans une démarche de maintenance préventive et de gestion raisonnée de l'eau, contribuant ainsi à préserver cette ressource précieuse.

Projet REISAR

Plastiques difficiles à recycler

Des solutions concrètes issues de la recherche française

Face à l'urgence écologique et au défi global de la pollution plastique, une avancée prometteuse émerge du Laboratoire de Chimie Moléculaire et Macromoléculaire (C3M) de l'ESPCI Paris - PSL. Renaud Nicolazi, chercheur au sein de ce laboratoire, s'intéresse à donner une seconde vie aux plastiques parmi les plus difficiles à recycler : le polyéthylène (PE) et le polypropylène (PP). Ces matériaux, omniprésents dans nos objets du quotidien (sacs, bouteilles de lait ou de détergents, produits cosmétiques), représentent un véritable casse-tête pour le tri et le recyclage puisque l'association du PE avec du PP (ou d'autres types de plastique) donne un matériau qui, une fois recyclé, a une très faible valeur mécanique et est le plus souvent inutilisable. Les recherches menées à l'ESPCI Paris - PSL visent la création de nouvelles liaisons chimiques rendant le PE et le PP compatibles entre eux et avec d'autres plastiques. L'innovation permettra de résoudre le problème du tri (les différents types de plastique n'auront plus à être séparés), et de créer un nouveau matériau à valeur ajoutée, directement réutilisable.

Laboratoire C3M

Les risques des pesticides sur la santé

Dans le cadre de sa série "Tour d'horizon en trois questions", l'Institut national canadien de la recherche scientifique (INRS) a demandé à Maryse Bouchard, professeur en Épidémiologie environnementale, de s'exprimer sur les risques des

pesticides sur la sant . Mme Bouchard collabore   une  tude d'envergure sur le sujet. Il s'agit de l' tude EPURA (Exposition aux pesticides utilis s en r gion agricole), financ e par les Instituts de recherche en sant  du Canada  (IRSC), et qui vise   documenter finement les fa ons par lesquelles les gens sont expos s aux produits chimiques en milieu agricole. L' quipe de chercheurs a entrepris de collecter des donn es aupr s de 600  personnes de plusieurs communaut s agricoles en Mont r gie (Qu bec) la r gion figurant parmi les plus expos es du Canada. 

INRS

Increasing the Utility of Wastewater-based Disease Surveillance for Public Health Action

Rapport de la phase 2 (2024) de l'Acad mie am ricaine des sciences, d'ing nierie et de m decine

La pand mie de COVID-19 a d clench  une mise en  uvre g n ralis e de la surveillance des eaux us es dans les communaut s   travers les  tats-Unis pour aider   suivre la propagation de la maladie. Contrairement aux tests cliniques qui permettent de suivre les cas individuels d'infection, la surveillance des eaux us es permet de mesurer la quantit  d'ADN d'agents pathog nes provenant des habitations, des entreprises et d'autres institutions qui partagent un r seau d' gouts. Afin de coordonner et de centraliser les premiers efforts, les Centres am ricains de contr le et de pr vention des maladies (CDC) ont lanc  le Syst me national de surveillance des eaux us es (NWSS, National Wastewater Surveillance System) en septembre 2020, avec des sites pilotes dans huit  tats. En avril 2024, le NWSS a re su les donn es de plus de 1 300 sites d' chantillonnage actifs, couvrant une population de 130 millions d'individus.

Un rapport de phase 1 publi  d'octobre 2023 a examin  l'utilit  du NWSS pendant la pand mie COVID-19, d crit la valeur potentielle d'un syst me national robuste de surveillance des eaux us es au-del  de COVID-19, et fourni des recommandations pour accro tre l'impact d'un tel syst me sur la sant  publique. Il recommande d'am liorer la coh rence et la qualit  de l' chantillonnage des eaux us es, des tests et de l'analyse des donn es au niveau national, identifie les besoins en mati re de recherche et de d veloppement technologique pour un syst me national de surveillance des eaux us es capable de r pondre aux besoins permanents et changeants en mati re de sant  publique aux  tats-Unis.

A Phase 2 Report (2024)  - National Academies of Sciences, Engineering, and Medicine

 

DISTINCTIONS

Le prix Otto Jaag pour la protection des eaux 2024 d' cern    Valentin Faust

L'EPF Zurich d cerne le prix Otto Jaag pour la protection des eaux   des m moires de master et de doctorat remarquables dans le domaine de la protection des eaux et des sciences aquatiques. Cette ann e, cette distinction a  t  d' cern e   Valentin Faust pour sa th se intitul e "Effects of pH on urine nitrification: from microbial selection to process performance". Son travail, conduit   l'EAWAG, faisait partie du programme de recherche spatiale MELiSSA de l'Agence spatiale europ enne (ESA). MELiSSA (Micro Ecological Life Support System Alternative) a pour objectif de d velopper des syst mes permettant   terme d'envoyer des missions spatiales habit es, par exemple sur Mars.   cette fin, il est essentiel de disposer de syst mes r g n rateurs, qui produisent en circuits ferm s alimentation, eau et oxyg ne   des d chets engendr s. L'engrais pour la production d'aliments serait produit   partir de l'urine.

EAWAG

Christelle Nabintu Kajoka, lauréate du prix de thèse spatiale "Territoire"

Le prix est décerné par la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Paris-Est Sup.

Dans sa thèse intitulée "Utilisation de l'acide performique en traitement des eaux résiduelles urbaines : réaction avec les micropolluants organiques et stratégies d'intégration au sein de procédés d'oxydation avancée" réalisée au sein du programme OPUR avec le Laboratoire Eau, Environnement et Systèmes Urbains (LEESU), le SIAAP (InnEauvation), l'Institut européen des membranes et l'Université Gustave Eiffel, Christelle a notamment étudié l'utilisation de l'acide performique pour la désinfection des rejets d'usine d'épuration. Ses travaux visaient plus spécifiquement à étudier les performances de ce procédé d'oxydation pour éliminer des micropolluants organiques.

LEESU

L'élimination et la destruction des PFAS distinguée par Time Magazine

Gradiant, expert dans le domaine du traitement avancé de l'eau et des eaux usées, a annoncé la mise en place d'un nouveau système de traitement des eaux usées : ForeverGone. Le système conçu pour éliminer presque en toute simplicité les PFAS a aussi été désigné comme l'une des meilleures inventions de 2024 par le magazine Time.

Chaque année, Time Magazine récompense 200 innovations qui changent la vie dans le monde entier. Les lauréats sont sélectionnés à partir des nominations des rédacteurs et correspondants du magazine dans le monde entier, ainsi que d'un processus de candidature, et sont choisis pour leur originalité, leur efficacité, leur ambition et leur impact.

Procédé ForeverGone de Gradiant - Les 200 lauréats de Time Magazine

À

APPEL À CONTRIBUTIONS

Exposition photographique "Saisir l'eau dans la ville"

Après le succès de ses trois expositions photographiques - la première sur le cycle hydrosocial en 2014, la deuxième sur les techniques de pompage et les pratiques sociales liées à l'eau en 2017, la troisième consacrée à la diversité des pratiques de pêche en 2020 - l'association RÉS-EAUX a le plaisir de lancer une nouvelle édition sous l'intitulé "Saisir l'eau dans la ville".

La ville peut être envisagée comme un environnement hybride, ni naturel ni artificiel mais produit par l'imbrication de processus biophysiques et sociaux (Gandy, 2004). Dans la majorité des cas, c'est en s'établissant à proximité de sources d'approvisionnement en eau que les communautés humaines ont constitué ces lieux particuliers où s'agglomèrent et circulent les personnes, la matière, le capital, les savoirs et le pouvoir. En effet, le processus d'urbanisation est intimement lié à la maîtrise, voire la "conquête" de l'eau (Goubert, 1986), "une composante nécessaire de l'extension et de la croissance urbaine" (Swyngedouw, 1997). La ville offre des activités, des services, des équipements qui ont pour une large part à voir avec l'eau. Elle se donne également à voir et à vivre comme paysage et lieu caractéristique. Selon les périodes et les contextes géographiques, cette dimension visible de l'eau est plus ou moins affirmée. Dans les sociétés marquées par les courants hygiénistes du XIXe siècle, les flux d'eau ont été largement canalisés et/ou enfouis pour des raisons de santé publique, modifiant radicalement le paysage urbain (Guillerme, 1983 ; Barles, 1999 ; Carré, 2011). La

relation des habitants à l'eau dans l'espace extérieur et public s'est affaiblie à mesure que l'eau propre et domestique se diffusait dans l'espace privé (Bouleau et al., 2024). D'ailleurs, les chemins de l'eau en ville sont avant tout souterrains et contrôlés par une infrastructure technique complexe, dont la maintenance est devenue cruciale pour limiter le risque d'inondation par ruissellement. Dans les villes des Suds, la configuration infrastructurelle liée à l'eau est beaucoup plus contrastée. Dans les zones sous-dotées en équipements d'approvisionnement ou d'évacuation, l'eau est une préoccupation constante et bien visible, entraînant la mise en place de pratiques individuelles ou collectives pour l'accéder à une ressource salubre et la prévention du risque lié aux fortes pluies. Ces pratiques impriment également leur marque sur l'espace urbain (Maazaz, 2021). Tour à tour mise en scène ou cachée, parfois brusquement révéliée, indésirable, vénérable, crainte ou espérée, l'eau est omniprésente en ville. Tout comme Goethe (1810) qui voyait en "un universel non encore fixé", les organisateurs vous invitent à mettre vos regards en quête des lieux, des âtres et des objets qui nous relient à l'eau et à saisir sa présence dans le corps vivant et agissant de la ville.

Cet appel s'adresse aux chercheurs et aux étudiants qui travaillent en sciences sociales sur les thématiques en lien avec l'eau dans la ville, toutes disciplines confondues ; aux acteurs associatifs, aux gestionnaires, ou encore aux habitants. Tous sont invités à partager leur expérience et leur regard scientifique, artistique, documentaire ou sensible, aux quatre coins du globe. Les contributions sont invitées à explorer un ou plusieurs des axes suivants, sans nécessairement s'y restreindre : Axe 1. Capturer et révéler l'omniprésence discrète de l'eau en ville ; Axe 2. Le métabolisme urbain : flux et métiers ; Axe 3. Les pratiques liées à l'eau en ville : quelles connexions entre humains et non humains ?

Les photographies (5 maximum par candidat) doivent être accompagnées d'un texte court présentant le contexte, l'élément ou la personne représentés et explicitant les enjeux techniques, sociaux et/ou environnementaux associés.

Date limite - 20 décembre 2024

Rés-EAUx Paris Nanterre - email : reseup10@gmail.com

À

Europe
top

MER BALTIQUE

Le projet pilote d'injection d'oxygène se précise

Flexens, Lhyfe et l'Université de Stockholm publient le rapport complet du projet BOxHy lancé en octobre 2023. Ses conclusions dessinent les contours du projet pilote d'injection d'oxygène en mer, qui sera annoncé d'ici quelques mois et devrait durer environ 6 ans. Les partenaires saluent par ailleurs l'essor de l'intérêt des scientifiques, des industriels et des institutionnels pour cette problématique majeure de « l'asphyxie » (désoxygénation) des océans et pour l'option de la réoxygénation, avec l'exemple marquant des Nations unies qui ont approuvé ce projet dans le cadre de la Décennie des Nations unies pour l'océanologie au service du développement durable 2021-2030 (Décennie de l'Océan) jusqu'en octobre 2024.

BOxHy est le fruit d'une collaboration tripartite entre : Flexens, leader dans le développement de projets liés à

L'hydrogène avec une forte orientation régionale ; Lhyfe, pionnier mondial dans la production onshore et offshore d'hydrogène vert et renouvelable pour la mobilité et l'industrie, dont l'ambition fondatrice est de oxygéner les océans à travers ses activités offshore ; le département des Sciences de l'écologie, de l'Environnement et des Plantes (DEEP) de l'Université de Stockholm, qui possède une expertise dans la surveillance de l'écologie marine et se concentre sur la recherche fondamentale et appliquée sur la mer Baltique. Le rapport publié détaille les résultats du projet, qui a consisté à évaluer la faisabilité de l'injection d'oxygène pour lutter contre l'hypoxie et l'anoxie dans la mer Baltique, évaluer les emplacements candidats adaptés pour la mise en place du projet pilote à petite échelle, et définir dans quelles quantités, quelle profondeur, comment procéder, etc. Une enquête scientifique détaillée de 19 sites candidats de la mer Baltique a permis d'identifier 3 sites comme pouvant potentiellement accueillir un projet pilote d'injection d'oxygène pur. Une dizaine de critères ont été pris en compte pour sélectionner ces sites : présence d'anoxie, programme d'observation préexistant, possibilité d'installer l'infrastructure du pilote, bathymétrie de haute résolution existante (mesure des profondeurs marines), évaluation de la situation socio-économique locale, réglementation, présence humaine, accessibilité du site, etc. Ce pilote devrait avoir une durée d'environ 6 ans afin de disposer de mesures de référence précises, d'injecter de l'oxygène pendant au minimum 3 ans, et d'observer la zone pendant encore une année après la fin de l'expérimentation. Il devrait nécessiter un budget de 5 à 6 millions d'euros. Lhyfe communiquera d'ici quelques mois les détails de la phase suivante. La localisation, la taille et la durée définitives du projet dépendront en partie des financements obtenus.

Ce projet a également permis d'explorer la phase industrielle de la oxygénation. Avec la production émergente d'énergie éolienne offshore et la demande croissante d'hydrogène renouvelable, le développement de sites de production offshore pour la coproduction d'hydrogène et d'oxygène a été jugé réalisable.

BOxHy - Project Report

DEEP, Université de Stockholm - Jakob Walve

L'UE adopte des règles pour mieux mesurer la contribution de l'environnement à l'économie

Le 5 novembre, le Conseil européen a formellement adopté le règlement modifié sur les comptes économiques européens de l'environnement, le système statistique commun de l'UE qui rassemble des informations économiques et environnementales. Les nouvelles règles élargissent le champ d'application des comptes économiques européens de l'environnement, en introduisant des comptes des forêts, des comptes des écosystèmes et des comptes des subventions environnementales. Le règlement modifié vise à fournir de meilleures informations pour le "Green Deal" européen, afin de soutenir le suivi et l'évaluation des progrès de l'UE dans la réalisation de ses objectifs environnementaux. Les États membres devront communiquer ces données à la Commission (Eurostat) dès 2025 et 2026.

D'ici au 31 décembre 2024 et au moins tous les deux ans par la suite, Eurostat publiera des données et des statistiques sur l'atténuation du changement climatique, y compris sur les investissements connexes. Dans un délai de deux ans à compter de la date d'entrée en vigueur du règlement, la Commission présentera un rapport sur la qualité des données disponibles sur les subventions énergétiques, y compris les subventions aux combustibles fossiles, sur l'adaptation au changement climatique et sur l'eau, et pourra soumettre une proposition législative visant à introduire trois nouveaux modules supplémentaires sur ces questions.

Council of the EU

Eaux usées urbaines : Le Conseil de l'UE adopte les nouvelles règles

Le 5 novembre, le Conseil de l'UE a donné le feu vert final à la révision de la directive européenne sur le traitement des eaux usées urbaines. La directive révisée étend le champ d'application aux petites agglomérations, couvre davantage de polluants, y compris les micropolluants, et contribue à la neutralité énergétique.

Plus d'agglomérations et plus de polluants couverts - Selon la directive révisée, les États membres doivent collecter et traiter les eaux usées de toutes les agglomérations de plus de 1 000 équivalents-habitants, conformément aux normes minimales de l'UE (au lieu du seuil de 2 000 équivalents-habitants fixé dans les règles précédentes). Pour mieux lutter contre la pollution et prévenir les rejets d'eaux urbaines résiduelles non traitées dans l'environnement, toutes les agglomérations dont la population est comprise entre 1 000 et 2 000 équivalents-habitants doivent être équipées de systèmes de collecte et toutes les sources d'eaux usées domestiques doivent être raccordées à ces systèmes d'ici 2035. Pour ces agglomérations, les États membres devront, d'ici 2035, éliminer les matières organiques biodégradables des eaux urbaines résiduelles (traitement secondaire) avant qu'elles ne soient rejetées dans l'environnement. Des dérogations s'appliqueront aux États membres où la couverture des systèmes de collecte est très faible et nécessiterait donc des investissements importants. Les États membres qui ont adhéré à l'UE plus récemment qui ont déjà réalisé des investissements importants pour mettre en œuvre la directive actuelle (c'est-à-dire la Roumanie, Bulgarie et la Croatie) peuvent également bénéficier de dérogations.

D'ici 2039, l'élimination de l'azote et du phosphore (traitement tertiaire) sera obligatoire pour les stations d'épuration des eaux urbaines résiduelles traitant une charge de 150 000 équivalents-habitants ou plus. Pour ces stations d'épuration urbaines, les États membres devront, d'ici 2045, appliquer un traitement supplémentaire pour éliminer les micropolluants, appelé traitement quaternaire.

Micropolluants - Les producteurs de produits pharmaceutiques et cosmétiques (la principale source de micropolluants dans les eaux urbaines résiduelles) devront contribuer à hauteur d'au moins 80 % aux coûts supplémentaires du traitement quaternaire, par le biais d'un système de responsabilité élargie des producteurs (REP) et conformément au principe "pollueur-payeur".

Vers la neutralité énergétique - Le secteur du traitement des eaux usées urbaines pourrait jouer un rôle important dans la réduction significative des émissions de gaz à effet de serre et aider l'UE à atteindre son objectif de neutralité climatique. Les nouvelles règles introduisent un objectif de neutralité énergétique, ce qui signifie que d'ici 2045, les stations d'épuration des eaux urbaines résiduelles traitant une charge de 10 000 équivalents-habitants et plus devront utiliser de l'énergie provenant de sources renouvelables générée par les stations respectives.

L'adoption formelle de ce jour marque la dernière étape de la procédure législative ordinaire. La directive entrera en vigueur le 20^e jour suivant sa publication au Journal officiel de l'UE. Les États membres de l'UE auront alors jusqu'à 31 mois pour adapter leur législation nationale afin de tenir compte des nouvelles règles.

Council of the EU

À

RÉGÉNÉRATION URBAINE

Le "regenerative design" peut augmenter de 42 % les zones urbaines vertes et bleues dans les villes européennes

Une nouvelle étude de Sweco met en évidence le potentiel de 22 villes européennes à améliorer l'habitabilité, la durabilité et la résilience grâce au "regenerative design" (urbanisme régénératif) de l'environnement bâti. Actuellement, 75 % des citoyens de l'Union européenne vivent dans des zones urbaines. À mesure que les villes s'étendent, les espaces verts et bleus ont tendance à être sacrifiés au profit d'infrastructures grises, ce qui a un impact négatif sur la biodiversité. En recouvrant les surfaces naturelles, en supprimant les arbres et en canalisant les cours d'eau, le développement urbain a créé des "zones mortes" écologiques et accru la vulnérabilité aux inondations et aux vagues de chaleur.

"Le déclin de la biodiversité progresse à un rythme et à une échelle alarmants, déclenchant une réaction en chaîne qui menace également les services écosystémiques essentiels dont dépendent les citoyens, tels que la pureté de l'eau et de l'air et la pollinisation des cultures", explique Tobias Nauwelaers, expert de Sweco en matière de restauration de la nature et d'écologie urbaine, et l'un des auteurs du rapport. Des données récentes de l'Agence européenne pour l'environnement montrent que 81 % des habitats protégés sont en mauvais état et que seuls 9 % s'améliorent. Dans le cadre de la nouvelle loi européenne sur la restauration de la nature, qui vise à restaurer les écosystèmes dégradés, les États membres sont tenus de planifier et de suivre leur contribution à l'inversion de cette tendance. "L'une des solutions au problème de la biodiversité urbaine en Europe consiste à appliquer les principes du regenerative design. En intégrant des systèmes naturels et semi-naturels pour obtenir davantage de zones vertes et bleues, les villes peuvent non seulement minimiser les dommages environnementaux, mais aussi commencer à 'rendre l'appareil' en contribuant positivement aux écosystèmes et en stimulant la biodiversité. Des fonds européens sont disponibles pour résoudre ce

problème, puisqu'au moins 20 milliards d'euros par an seront alloués dans le cadre du budget de l'UE pour la période 2021-2027 aux dépenses en faveur de la biodiversité", explique Tobias Nauwelaers.

Sweco a étudié 22 villes : Amsterdam, Anvers, Bergen, Berlin, Brno, Bruxelles, Copenhague, Dublin, Göteborg, Helsinki, Cracovie, Londres, Munich, Oslo, Prague, Rotterdam, Stockholm, Stuttgart, Tallinn, Tampere, Vilnius et Varsovie. Le rapport qui en est issu met en évidence plusieurs recommandations que les décideurs des villes et municipalités européennes devraient prendre en considération pour devenir des villes "régénératrices" :

- Utiliser des solutions basées sur la nature qui utilisent l'infrastructure verte et bleue pour soutenir la biodiversité, gérer l'eau et créer des espaces sains.
- Donner la priorité aux plantes indigènes pour stimuler la biodiversité, contrôler les espèces envahissantes et restaurer les zones dégradées pour un écosystème plus sain.
- Établir des corridors verts pour relier les zones naturelles, permettant le déplacement des espèces et soutenant la biodiversité.
- Utiliser des surfaces perméables, des systèmes de récupération des eaux de pluie et des zones humides pour absorber la pluie, prévenir les inondations et favoriser la qualité de l'eau et la faune.
- Impliquer les habitants dans la planification et les projets afin de favoriser l'inclusion, la collaboration et le partage des responsabilités.
- Mettre en place des systèmes en boucle fermée pour réduire les déchets, recycler les ressources et produire de l'énergie renouvelable.
- Promouvoir l'agriculture urbaine avec des jardins communautaires pour stimuler la production alimentaire locale, réduire les émissions dues aux transports et soutenir l'économie locale.
- Créer des infrastructures résilientes, net zero, qui s'adaptent au changement climatique et soutiennent la santé, la durabilité et les besoins futurs.
- Promouvoir l'accès en 15 minutes aux services clés, aux transports en commun durables et aux quartiers piétonniers, conviviaux pour les cyclistes et sans voitures.

Sweco est le premier cabinet d'ingénierie et d'architecture en Europe, avec un chiffre d'affaires d'environ 29 milliards de couronnes suédoises (2,5 milliards d'euros) en 2023. La société est cotée au Nasdaq Stockholm.

Report: Regenerative neighbourhoods - Sweco

À

FRANCE

Lancement du dispositif de crédits biodiversité

Suite à l'engagement pris de la 16^{ème} Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique (CDB) à Cali (Colombie), où la France avait annoncé sa volonté d'expérimenter des mécanismes de "crédits biodiversité", pour la restauration et la préservation de la biodiversité locale, la ministre Agnès Pannier-Runacher a annoncé à l'occasion du Forum Biodiversité & Économie organisé par l'Office français de la biodiversité le lancement du dispositif national à travers la publication des textes réglementaires relatifs aux "sites naturels de compensation, de restauration et de renaturation" (SNCRR). Ces travaux s'inscrivent dans le cadre des principes généraux de l'International Advisory Panel on Biodiversity Credit's (IAPB), initiative franco-britannique lancée en 2023, tels que l'additionnalité par rapport aux financements existants et aux actions déjà mises en œuvre, ou encore l'absence de marché

secondaire afin de limiter les risques de financiarisation de la biodiversité.

La loi Industrie Verte du 23 octobre 2023 a créé les SNCRR, un dispositif unique en Europe permettant d'encourager et de valoriser les opérations de restauration de la biodiversité. Ce dispositif offre aux maîtres d'ouvrage la possibilité de satisfaire leurs obligations réglementaires de compensation écologique, en prenant le relais des sites naturels de compensation (SNC) qui existaient jusqu'à présent. Il contribue ainsi à faciliter et accélérer les projets industriels ou agricoles dans les territoires, tout en simplifiant la renaturation d'espaces, au profit de la biodiversité. Par ailleurs, il permet à tous les acteurs économiques de contribuer volontairement à la restauration de la nature dans un cadre normalisé. Ces sites s'inscrivent dans une démarche de planification du territoire, en habilitant les écosystèmes dégradés et en anticipant les projets d'aménagements et leurs impacts. Les SNCRR font l'objet d'un agrément de l'État sur la base d'un cahier des charges, qui garantit leur qualité et leur pertinence écologique.

écologie France

À

La Mission Adaptation

Nouveau guichet unique pour les collectivités face au changement climatique

Le 25 novembre, la Mission Adaptation accompagne les collectivités dans leurs démarches d'adaptation au changement climatique. C'est la 25^{ème} mesure du Plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC) visant à offrir un point d'entrée unique pour orienter les collectivités vers les appuis, dispositifs et opérateurs de l'État.

écologie France

À

PESTICIDES ET MÉTABOLITES

H2O faisait récemment état d'un rapport "explosif" des inspections générales des ministères de la Santé (IGAS), de l'Agriculture (CGAAER) et de la Transition écologique (IGEDD), qui venait de "fuir" dans la presse. Le rapport vient d'être publié sous l'intitulé : « Prévenir et maîtriser les risques liés à la présence de pesticides et de leurs métabolites dans l'eau destinée à la consommation humaine ».

Enjeux - Les responsables de la production et de la distribution de l'eau doivent fournir une eau propre et salubre à partir d'eau brute prélevée dans les ressources souterraines et de surface. Or, le contrôle sanitaire met en évidence la contamination des ressources en eau dans nombre de régions par des métabolites de pesticides à des concentrations supérieures à la limite de qualité. L'enjeu est de baisser ces taux en deçà des seuils réglementaires au niveau de la distribution de l'eau destinée à la consommation humaine (EDCH) dans une logique de principe de précaution pour la protection des populations.

Méthodologie - La mission interministérielle s'est rendue sur les aires d'alimentation de captages du Calvados, de l'Aisne et de la Charente-Maritime où des dépassements de seuils de qualité sont constatés. Elle a auditionné plus de 250 personnes et a étayé ses constats par une enquête auprès des agences régionales de santé.

Résumé - L'usage des pesticides, notamment pour la protection des végétaux, conduit à des rejets chroniques et directs vers les milieux naturels. Leur surveillance de premier niveau, qui incombe aux personnes responsables de la production et de la distribution d'eau (PRPDE), est réaliste de façon hétérogène selon les territoires. Aussi, pour la mission, il conviendrait en premier lieu de fixer au niveau national une liste-socle de molécules à rechercher et organiser une collaboration structurée entre les deux laboratoires nationaux de référence afin de réduire la variabilité des mesures. Pour améliorer la surveillance, il faudrait également combiner approche analytique par substance et biosurveillance.

En matière de "pertinence" des métabolites (au sens de la réglementation), la mission conclut qu'il faudrait une méthode unique d'évaluation fondée sur les prescriptions les plus protectrices du document-guide SANCO et de la méthode ANSES. Il conviendrait aussi de définir des valeurs toxicologiques de référence (VTR) au niveau européen.

S'agissant de l'ANSES, une augmentation de la redevance sur les autorisations de mise sur le marché (AMM) renforcerait ses capacités d'étude. Les AMM pourraient, si besoin, après adaptation du droit, intégrer des restrictions, voire des interdictions d'usages adaptées aux aires d'alimentation des captages (AAC). La mission recommande également d'harmoniser l'action des Agences régionales de santé (ARS) par l'adoption de règles communes de gestion des métabolites non pertinents, des non-conformités et des cumuls de substances en dépassement.

La mission a identifié des mesures de réorganisation de la gestion locale des dérogations accordées aux PRPDE et de simplification des actes administratifs. Elle préconise aussi d'améliorer l'information sur la qualité de l'eau par des mesures tant au niveau national qu'à l'attention des usagers. La situation des eaux brutes justifie le développement de solutions curatives de plus en plus onéreuses et plus ou moins accessibles aux PRPDE. C'est pourquoi la mission recommande de renforcer le dispositif de financement public du secteur.

Au vu des résultats des mesures préventives mises en œuvre sur les AAC, la mission préconise le développement des zones soumises à contraintes environnementales (ZSCE) et des programmes d'actions allant jusqu'à des mesures obligatoires en cas de dépassement des seuils de qualité. Enfin, la mission recommande de mieux valoriser l'agriculture biologique, d'améliorer l'attractivité des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) à enjeu eau, et de renforcer les moyens affectés aux actions locales de réduction de la pression phytosanitaire sur les eaux destinées à la consommation humaine.

Rapport

À

PNACC3

Plan national d'adaptation au changement climatique PNACC3

Les acteurs des territoires invités à donner leur avis et contribuer à son élaboration

Alors que la consultation du nouveau Plan national d'adaptation au changement climatique PNACC3 est lancée jusqu'au 27 décembre prochain, le CEREMA invite tous les acteurs publics et privés à contribuer puis à mettre en œuvre les 51 mesures envisagées, essentielles pour l'avenir des territoires. Le CEREMA publie également un livret dédié aux élus

proposant 8 clés pour adapter son territoire au changement climatique : À Comparons la France À +4 À°C !À

CEREMA

À

FINANCE

Investir dans la transition Écologique : Quel financement des infrastructuresâ€?

Pour réussir la transition Écologique, des investissements massifs dans les infrastructures et les bâtiments sont indispensables, pour décarboner, s'adapter au changement climatique et préserver la biodiversité. Ces investissements sont massifs : de l'ordre de 30 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici À 2030 hors adaptation. Pour les financer, ce rapport plaide pour une double stratégie : d'une part, mobiliser autant que possible les financements privés, dans une logique partenariale conforme À l'intérêt général et refonder À l'aune de la transition Écologique, et, d'autre part, trouver de nouvelles sources pour satisfaire les besoins de financements publics, qui resteront en tout État de cause très élevés.

Benoît Thirion, avocat, Cécile Fontaine, Héliane Hoepffner, Emmanuel Pélisson et Stéphane Saussier -À Terra NovaÀ

À

RECHERCHE

Préserver la qualité des sols : Vers un référentiel d'indicateurs

L'INRAE vient de restituer une étude sur la qualité des sols réalisée par un collectif de 19 chercheurs issus de 10 organismes de recherche et d'enseignement supérieur français et canadien dans le cadre d'un colloque ouvert au public et aux parties prenantes, après plus de deux ans de travaux. L'étude, financée par l'ADEME, l'OFB et les ministères en charge de l'environnement et de l'agriculture, dresse un état des lieux des connaissances scientifiques disponibles sur les indicateurs qui peuvent être mobilisés en appui des politiques publiques sur la préservation de cette ressource fondamentale. L'étude clarifie les différentes dimensions qui constituent la qualité et la santé des sols, liste une cinquantaine d'indicateurs qui permettent de les évaluer, et présente la manière dont on peut les mobiliser dans tous les secteurs.

INRAE

Restauration de la continuité des cours d'eau

Une synthèse collective pour des projets co-construits efficaces

Restaurer ou ne pas restaurer ? Un groupe d'experts du Réseau des zones ateliers françaises, coordonné par l'INRAE, a fait le point sur l'état des connaissances scientifiques concernant la restauration de la continuité Écologique des cours d'eau. Il a identifié 10 points de vigilance. Les scientifiques montrent la nécessité d'intégrer les enjeux socio-économiques, en plus des enjeux biophysiques, lors de la mise en œuvre des projets de restauration, et d'inclure les différentes parties prenantes tout au long du processus. Leur analyse a été publiée dans la revue Vertigo.

INRAE

À

OUTILS

Relevés de dommages à terre dus aux submersions marines

Une liste de champs indispensables pour caractériser au mieux les dommages

Le CEREMA a piloté une étude, mandatée par le service central Vigicrues, concernant la caractérisation des dommages à terre causés par des submersions marines sur le littoral, dans le but d'aider les missions RDI (réfèrent départemental inondation) sur le littoral, et tout autre acteur du littoral à recenser et capitaliser les informations relatives aux tempêtes et leurs impacts sur les territoires. Après avoir défini une liste minimale de champs indispensables pour caractériser au mieux les dommages liés à un événement tempétueux sur le littoral, le CEREMA propose maintenant un outil d'éditer des relevés de terrain sur le littoral.

CEREMA

Eau et ville

Un centre de ressources sur la gestion des eaux pluviales en ville

Développé à l'initiative de la DGALN et du CEREMA, le centre de ressources "Eau et ville" est le fruit d'un travail collaboratif avec les organismes experts de la gestion des eaux pluviales en France : l'Adopta, le GRAIE, l'ASTEE, ainsi que la FNCCR, les agences de l'eau, l'OIEau, l'INRAE et l'OFB. Son objectif est : d'accompagner l'intégration de la gestion des eaux pluviales dans les politiques d'aménagement du territoire en améliorant la transversalité entre acteurs de l'eau et de l'aménagement et de mieux faire connaître les eaux pluviales et les services qu'elles rendent en s'appuyant sur les retours d'expériences.

CEREMA

Zones humides et captages

Nouvelle série de fiches du CEREMA

Le CEREMA propose une série de fiches à destination des gestionnaires de captages d'eau, sur les actions de protection des zones humides, qui s'appuient sur les services écosystémiques rendus et ont un impact sur la qualité de la ressource en eau. Ces fiches, dont les deux premières sont publiées, s'appuient sur les retours d'expérience de territoires.

CEREMA

Domages courants des ponts communaux

Afin d'aider les communes à gérer au quotidien leurs ponts, le CEREMA propose une série de fiches pratiques et illustrées, qui présentent les désordres mineurs les plus courants et la réponse à apporter.

CEREMA

À

REPLAY

Colloque du CFE

De nouveaux mécanismes de financement pour le grand cycle de l'eau : un pari pour l'avenir ?

Le replay du colloque organisé par le Cercle Français de l'Eau le 25 novembre est disponible.Â

CFE

Â

ACTEURS

Lauréats de l'AAP Des SFN pour adapter les territoires côtiers à l'érosion

Cet appel à projets a été lancé par la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère en charge de la transition écologique pour protéger, gérer ou restaurer des écosystèmes côtiers en combinant l'adaptation du territoire au recul du trait de côte et la préservation de la biodiversité. Les 12 projets sélectionnés font appel au génie écologique, par la renaturation d'espaces artificialisés ou la fixation des dunes par exemple. Pendant les 5 prochaines années, la DGALN/DEB accompagnera les 12 projets dans la mise en œuvre de ces solutions. L'expérience de ces projets exemplaires permettra d'identifier les meilleures pratiques applicables plus généralement à d'autres territoires. Leur évaluation sera l'occasion de confirmer l'intérêt de combiner adaptation au changement climatique et valorisation des écosystèmes littoraux.

écologie France

Premiers lauréats du programme de recherche-action évaluable

Philippe Mazenc, directeur général de l'aménagement, du logement et de la nature, au sein du ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du Climat et de la Prévention des risques, a annoncé les premiers lauréats du nouveau programme national de recherche-action de mise en récit de la biodiversité dans les territoires. Ce dispositif, intitulé évaluable, s'inscrit dans la Stratégie nationale pour la Biodiversité 2030 comme outil d'accompagnement des collectivités locales pour une meilleure prise en compte de la biodiversité sur leur territoire. Ces travaux conduiront à la publication de notes pour les décideurs, d'essais thématiques et d'enquêtes documentaires dessinées avec les éditions Actes Sud, à la production d'un film grand public, et à diverses autres productions valorisant les recherches (podcasts, presse et ouvrages scientifiques).

écologie France

L'IRD et l'INRAE renouvellent leur partenariat pour la recherche et le développement durable à l'international

Liés par un accord bilatéral depuis 2019, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ont renouvelé leur collaboration le 15 novembre. Valérie Verdier, présidente-directrice générale de l'IRD, et Philippe Mauguin, président-directeur général de l'INRAE, ont signé une convention-cadre de 5 ans dont l'objectif est d'améliorer la visibilité et l'impact de la coopération scientifique française avec les partenaires scientifiques des pays du Sud, en faveur du développement durable.Â

INRAE

Â

CONSULTATIONS

Consultation du public sur l'avenir de l'eau

Du 25 novembre 2024 au 25 mai 2025, sont organisées deux consultations publiques sur : 1) les enjeux de la gestion de l'eau et 2) les enjeux de la gestion des risques d'inondation pour les années 2028-2033.

Cette démarche, réglementaire en application du code de l'environnement et l'initiative des comités de bassin et des préfets coordonnateurs, doit permettre au public de découvrir les enjeux clés identifiés pour l'avenir de l'eau, par bassin hydrographique, pour les années 2028-2033. Y seront traités, sur la gestion de l'eau les questions importantes qui se posent, le calendrier et le programme de travail pour les futurs schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE). Sur la gestion du risque inondation : les questions importantes qui se posent, le calendrier et le programme de travail pour les futurs plans de gestion des risques d'inondation (PGRI), les évaluations préliminaires des risques d'inondation (EPRI) et les territoires à risque important d'inondation (TRI).

Accès aux consultations

Â

EMPREINTE EAU

Nos Gestes Climat calcule votre empreinte eau

En collaboration avec les agences de l'eau, l'ADEME étend son outil pour le calcul de l'empreinte eau

Nos Gestes Climat, outil de sensibilisation à l'empreinte écologique développé par l'ADEME, déploie une nouvelle information sur l'empreinte eau cachée derrière toutes nos activités quotidiennes. À l'instar du calculateur de l'empreinte carbone déjà disponible, ce nouveau calculateur vient ainsi enrichir le service Nos Gestes Climat qui devient ainsi le premier calculateur "multiempreintes" permettant à chaque citoyen de s'informer et d'agir sur l'impact global de son mode de vie. Basé sur la méthode AWARE, recommandée par la Commission européenne, le calculateur évalue l'impact de la consommation quotidienne sur les ressources en eau disponibles. En France, l'empreinte eau associée à tous nos biens de consommation (alimentation, habillement, objets numériques, etc.) pourrait atteindre entre 6 000 et 9 000 litres par jour par individu selon les premières estimations de Nos Gestes Climat. En plus de cette évaluation, l'outil propose des actions concrètes à mettre en place au quotidien pour réduire son impact.

Nos Gestes Climat

Â

CAMPAGNES

Une campagne en faveur de la sobriété matérielle

L'ADEME et le ministère de la Transition écologique, de l'énergie, du Climat et de la Prévention des risques lancent un

nouveau volet de la campagne de mobilisation "Posons-nous les bonnes questions avant d'acheter". Cette campagne, dont les spots TV seront diffusés à partir du 14 novembre jusqu'au 4 décembre, a débuté sur les réseaux sociaux dès le 7 novembre. La campagne s'adresse au grand public et également aux entreprises.

FNE porte plainte contre Coca-Cola

France Nature Environnement (FNE) porte plainte contre Coca-Cola Europacific Partners France pour pratiques commerciales trompeuses ou "greenwashing". Au milieu des exploits sportifs des Jeux olympiques, Coca-Cola a réalisé une bien triste performance en proposant une chorégraphie rodée sur ses stands : verser le contenu d'une bouteille plastique dans un gobelet, le servir à une personne qui pense alors avoir en sa possession un contenant écologique, puis jeter la bouteille à l'abri des regards.

La FNE vient aussi de lancer une pétition pour intimier aux entreprises de soda la fin de l'utilisation du plastique et la réintroduction des bouteilles en verre consignées.

FNE - Pétition

À

LANCEURS D'ALERTE

Atteintes à l'environnement

L'IGEDD rappelle son rôle d'autorité compétente en matière d'atteinte à l'environnement. L'Inspection a mis en place un collège de cinq membres pour recueillir et traiter les signalements qui lui sont adressés : le collège alerte environnement et publie un guide pour les lanceurs d'alerte.

Guide pour les lanceurs d'alerte - IGEDD

CONCOURS

D'amour et d'eau fraîche

À l'occasion des 60 ans de la première loi sur l'eau du 16 décembre 1964, les agences de l'eau organisent jusqu'au 16 janvier 2025, un concours de haïkus ouvert à tous sur le thème "D'amour et d'eau fraîche", parrainé par Erik Orsenna. Pour participer, rien de plus simple : Postez votre poésie (1 ou plusieurs haïkus) sur le réseau social de votre choix : LinkedIn, Facebook, Instagram, X avec le hashtag #damouretdeaufraiche ou envoyez-la par courrier électronique à l'adresse concours@lesagencesdeleau.eu. Les poèmes retenus composeront un recueil qui sera publié le 22 mars 2025, journée mondiale de l'eau.

À

Publication de l'État des eaux des bassins

L'Agence de l'eau publie son rapport sur l'État des eaux des bassins Rhône-Méditerranée et Corse. Ce rapport présente l'État des eaux, constaté avec les dernières données disponibles (2023), ainsi que son évolution telle qu'elle ressort de l'exploitation des résultats d'analyses physico-chimiques et hydrobiologiques réalisées sur les cours d'eau et les eaux souterraines dans le cadre du programme de surveillance réglementaire sous la responsabilité de l'agence. Une analyse plus poussée est également proposée, intégrant, lorsque cela est possible, la valorisation de données acquises à partir des années 1990. Ainsi, 50 millions de résultats d'analyses physico-chimiques ou hydrobiologiques pour les cours d'eau, et 20 millions de résultats d'analyses physico-chimiques pour les eaux souterraines ont été mobilisés.

Pour les cours d'eau, le pourcentage de masses d'eau en bon ou très bon état écologique est de 48 % pour le bassin Rhône-Méditerranée et de 91 % pour le bassin de Corse. L'État de santé des cours d'eau est fortement lié au degré d'anthropisation des bassins. Le "bon" et le "très bon" état sont principalement rencontrés dans les régions montagneuses (Alpes, bordure du Massif central, Corse), alors que les états dégradés sont principalement situés dans les plaines agricoles et dans les zones les plus densément peuplées (plaine de la Saône, arc méditerranéen). Pour les eaux souterraines, le pourcentage de masses d'eau en bon état chimique est de 85 % pour le bassin Rhône-Méditerranée et de 100 % pour le bassin de Corse. Comme pour les eaux superficielles, l'état macrobenthique se concentre dans les zones agricoles et les plus densément peuplées du bassin Rhône-Méditerranée.

Le rapport intégral

À

SEINE-NORMANDIE

L'Agence de l'eau déploie son nouveau programme 2025-2030

Avec une enveloppe de 4,7 milliards d'euros pour 6 ans, le programme répond à des priorités stratégiques, avec des moyens permettant de mobiliser tous les acteurs du bassin autour d'ambitions communes : garantir un bon état des eaux, préserver la ressource pour sécuriser l'approvisionnement en eau potable, accompagner la transition agricole pour l'eau et reconstruire la biodiversité. La sobriété en eau pour tous les usages est aussi une priorité de ce programme, qui se positionne comme un levier pour renforcer la résilience des territoires du bassin face au changement climatique.

Dossier de presse

Le programme en détail

À

ÎLE-DE-FRANCE

Clichy accueille le 1er RDV des Territoires et de l'Assainissement du SIAAP

Mercredi 13 novembre, environ 200 personnes étaient réunies au centre sportif et culturel Camille Muffat, à Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), pour assister à la première édition de RéSEAUance, le rendez-vous des territoires et de l'assainissement organisé par le SIAAP. Cet événement, intitulé "Investir, bâtir, dépolluer : l'assainissement au service de nos territoires", a offert une matinée d'échanges aux acteurs publics, économiques, scientifiques et universitaires, ainsi qu'aux étudiants impliqués dans l'avenir de l'assainissement et de la gestion de l'eau. Accueillie par Rémi Muzeau, maire de Clichy et administrateur du SIAAP, cette matinée a permis de revenir sur le Plan Baignade et l'expérience des épreuves olympiques et paralympiques en Seine, lors des Jeux de Paris 2024. François-Marie Didier, président du SIAAP, a ainsi échangé avec Antoine Marmier, sous-préfet chargé des Jeux olympiques et paralympiques pour Paris. Pierre Rabadan, adjoint à la maire de Paris en charge du sport, des JO et de la Seine, a également apporté son

témoignage. Camille S nclauze, paratriathl te, et Mathieu Bardon, pr sident du CS Clichy Triathlon, ont partag  leurs exp riences avant de signer avec le SIAAP un partenariat pour le club.

Un second sujet de cette rencontre  tait celui des micropolluants. Vincent Rocher, directeur d'Innovation,   la Strat gie et   l'Environnement du SIAAP, a pr sent  un sondage r alis  par Ipsos pour le SIAAP, r v lant la perception des Fran sais sur les micropolluants dans les eaux us es. Fran ois-Marie Didier, pr sident du SIAAP, Josiane Fischer, pr sidente de SENEQ et membre du conseil d'administration du SIAAP, ainsi que Claire Rossi, directrice de l'Universit  de Technologie de Compi gne, ont ensuite d battu de la gestion des micropolluants et de leur impact sur les r seaux d'assainissement, ainsi que des collaborations actives entre le SIAAP et les acteurs de la recherche. Enfin, le pr sident du SIAAP a  chang  avec le maire de Clichy et Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires et directeur g n ral d'Innovation de la Caisse des D p ts, des projets et investissements futurs du SIAAP, avec pour objectif de relever le d fi du traitement des eaux et de faire de l'assainissement francilien un capital d'avenir. Un focus a  t  fait sur la modernisation en cours de l'usine de traitement du SIAAP   Clichy.

Construite en 1856 et dont la derni re r novation date de 1978, l'usine de Clichy-la-Garenne est le point de passage d'une majeure partie des eaux us es de l'agglom ration parisienne puisqu'elle pr traite les eaux en provenance de Paris, Clichy-la-Garenne, Levallois-Perret, Neuilly-sur-Seine et Saint-Ouen, qui sont ensuite achemin es vers les usines de Seine centre (Colombes, Hauts de Seine), Seine Gr sillons et Seine aval (Ach res, Yvelines) pour une d pollution compl te. L'usine de Clichy participe aussi   prot ger Paris des inondations : lors de gros orages ou de fortes crues, une station de pompage  vacue les eaux pluviales exc dentaires dans la Seine. Afin de r duire la fr quence de ces d versements, un bassin de stockage de 70 000 m³ (que les participants   cette premi re de R sEAUrance ont pu visiter) est en cours d'am nagement. Il entrera en service d'ici   fin 2026. Le programme int gre  galement le d placement et la r novation des portes   flots qui isolent l'usine en cas de crue. Des vannes secteurs compl teront le dispositif de r gulation.

Programme de refonte de l'usine de traitement de Clichy-la-Garenne

Ouvrage   La Seine et les progr s de l'assainissement francilien   SIAAP/ ditions Johanet, octobre 2024

Sondage   Quelle perception des micropolluants dans les eaux us es

 

SEDIF : Lancement d'une concertation continue sur l'OIBP

  la suite du d bat organis  en 2023 par la Commission nationale du d bat public (CNDP), le SEDIF lance une nouvelle phase de concertation continue, ouverte jusqu'au d but de l'enqu te publique pr vue courant 2025. Cette concertation est plac e sous l' gide de deux garantes : Agnese Bertello (qui avait d j   assur  le d bat de la CNDP) et Nathalie Durand (aussi garante de la CNDP). Une r union d'information a  t  organis e le mercredi 13 novembre   la Fabrique Marais dans le 3 me arrondissement de Paris, afin de pr ciser la cadre de cette concertation et d'adapter les avanc es du projet. Pour rappel, le SEDIF va mettre en place une "fili re membranaire haute performance", en clair un mix de nanofiltration et d'osmose inverse basse pression, sur ses trois usines de production de Neuilly-sur-Marne, Choisy-le-Roi et M ry-sur-Oise (la seule disposant   ce jour d'une unit  de filtration, mais qui sera revue). La technologie est aujourd'hui la meilleure disponible pour  liminer au maximum les micropolluants (dont les PFAS), les r sidus m dicamenteux et les perturbateurs endocriniens, rappelle le SEDIF, n'omettant pas de pr ciser son autre avantage : la r duction de la duret  de l'eau produite et son objectif,   terme, d'une eau sans chlore.

Le marché chiffré à près d'un milliard d'euros est confié à Veolia, bénéficiaire du contrat de DSP pour la période 2016-2036. Parmi les partenaires figurent : OTV (filiale de Veolia) en charge de la conception des futures filiales membranaires, les cabinets d'ingénierie Merlin et Egis, les entreprises de construction et de génie civil Eiffage et Chantiers Modernes, les cabinets d'architecture MVRDV et Lelli.

Concertation continue SEDIF

Concertation SEDIF : Les associations dénoncent une marche forcée et le rebours du débat public

Le projet d'OIBP (rebaptisé "filiale membranaire haute performance") du SEDIF se poursuit à marche forcée et le rebours de l'avis et des questions du débat public et de l'ensemble des acteurs franciliens de l'eau (associations, collectivités, régies, entreprises à l'exception notable de Veolia), notent la Coordination EAU Île-de-France, France Nature Environnement Île-de-France, ainsi que le Mouvement national de lutte pour l'environnement 93 Nord-Est parisien.

Communiqué - Coordination EAU Île-de-France, FNE Île-de-France, MNLE 93 Nord-Est parisien

À

Sud Francilien

Appel à manifester pour la réappropriation publique de la production d'eau potable

Depuis 2010, plus de 66 villes en Île-de-France sont revenues en gestion publique de l'eau. C'est un mouvement de fond, mais à l'exception notable d'Eau de Paris et à l'exception de l'Épave d'Eau des Lacs de l'Essonne, la production de l'eau potable est restée aux mains du privé, note dans un communiqué la Coordination EAU Île-de-France. Avec la création des régies, des marges financières importantes ont été réalisées qui ont permis de baisser les tarifs et d'augmenter les investissements dans les réseaux. Mais d'autres marges financières, encore plus importantes sans doute, sont à aller chercher dans la production d'eau. Les multinationales cherchent à regagner le terrain perdu en augmentant leur rente dans la production d'eau potable via la mise en place de technologies coûteuses.

La bataille pour la réappropriation publique de la production d'eau potable constitue donc la saison 2 de l'action de la Coordination EAU IDF, engagée depuis plusieurs années dans le Sud Francilien. Plusieurs collectivités ont créé le Syndicat Eau du Sud Francilien afin de reprendre à Suez le contrôle de la production. Aujourd'hui, certains élus s'apprêteraient à signer en catimini en faveur de Suez. L'entreprise bénéficierait alors pendant les vingt prochaines années d'un flux de trésorerie de 334 millions d'euros, dénoncent l'association Eau publique Orge Essonne et la Coordination EAU, qui précisent que le tarif de vente de l'eau en gros aux régies serait fixé de 0,9 euro/m³, soit à trois fois le prix de revient ; cette rente s'ajoutant encore au montant de la cession des installations, proposée à 240 millions d'euros.

L'association Eau publique Orge Essonne et de la Coordination EAU IDF appellent à un rassemblement le lundi 9 décembre à 8 heures devant l'entrée de l'Agglo GPS, 505 place des Champs-Élysées à Courcouronnes (RER D, station Évry-Courcouronnes).

Coordination EAU IDF

À

À

Afrique
top

MAROC

43,1 MMDH : Investissement public dans les secteurs de l'eau et de l'équipement

L'investissement public dans les secteurs de l'eau et de l'équipement s'établit à 43,1 milliards de dirhams au titre du budget 2025, a indiqué à la Chambre des Représentants, le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka.

Présentant le projet du budget sectoriel du ministère devant les membres de la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement à la Chambre des Représentants, le ministre a précisé que cette enveloppe est répartie entre 20,6 MMDH alloués aux investissements du ministère (crédits de paiement) et 22,5 MMDH d'investissements des établissements publics placés sous la tutelle du ministère. Ces montants concernent le développement des ressources en eau et des infrastructures routières, portuaires et des équipements généraux, en exécution des Hautes Instructions Royales et des orientations stratégiques prédéfinies. S'agissant des secteurs de l'eau et de l'assainissement, le ministre a annoncé un investissement prévu de 4,752 MMDH au titre de l'année 2025, répartie sur la production d'eau potable (756 MDH), l'amélioration de la performance des installations hydrauliques (756 MDH), la généralisation de l'accès à l'eau potable en milieu rural (983 MDH) et l'assainissement liquide (338 MDH). M. Baraka a également présenté le budget du secteur de la météorologie, faisant remarquer qu'un montant de 35,5 MDH a été affecté au renforcement du réseau de surveillance météorologique, 11 MDH pour les communications et le traitement des données, et 26 MDH pour l'entretien des dispositifs de surveillance.

Maghreb Arabe Presse (Rabat) - À AllAfrica

À

Les Eaux Minérales d'Oulmès décroche le 1er prix aux Arabia CSR Awards 2024

Les Eaux Minérales d'Oulmès se sont vu décerner le 1er prix lors des Arabia CSR Awards 2024, reconnu comme la référence en matière de responsabilité sociale dans la région MENA. Engagée dans le respect de la responsabilité sociale, les Eaux Minérales d'Oulmès ont également reçu le label Engagé RSE au statut "Exemplaire" de l'AFNOR, ainsi que le label international Responsibility Europe.

Maghreb Arabe Presse (Rabat) - À AllAfrica

À

ALGÉRIE

Essais initiaux sur le système de transfert d'eau depuis Guetrani

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, a annoncé les essais initiaux sur le système de transfert des eaux albiennes depuis le champ de captage de Guetrani vers la commune de Bechar. Le système va permettre de transférer 80 000 m³ d'eau quotidiennement. Ce projet hydraulique, dont le coût total s'élève à plus de 32 milliards de dinars, prévoit le forage et l'équipement de 26 puits, plus de 250 km de canalisations, trois grandes stations de pompage, ainsi qu'un réservoir d'une capacité de 20 000 m³.

Algérie Presse Service (Alger) - À l'Afrique

À

SÉNÉGAL

Projet du Grand Transfert d'eau

Lancement du projet de la première autoroute de l'eau

Le Sénégal a officiellement lancé le 31 octobre à Dakar, son projet d'« Grand Transfert d'eau (GTE) du Lac de Guiers vers le triangle Dakar-Mbour-Thiès et Touba, avec la signature de la convention de partenariat devant lier le Fonds souverain d'investissements stratégiques du Sénégal (Fonsis SA) et l'entreprise chinoise Sinohydro qui va exécuter le marché.

Bassirou Mbaye, Le Journal de l'Économie Sénégalaise (Dakar) - À l'Afrique

Les termes du partenariat avec Sinohydro

Le partenariat entre le Fonds souverain d'investissements stratégiques du Sénégal (Fonsis) et l'entreprise chinoise Sinohydro, pour les études du projet de Grand Transfert d'eau (GTE), repose sur un protocole d'accord entre deux entités de droit privé, Fonsis SA et Sinohydro.

Le partenariat Fonsis-Sinohydro, ne s'apparente pas à un marché public passé de gré à gré ni à une entente directe. Sinohydro a été sélectionné à l'issue d'une mise en concurrence avec quatre autres entreprises internationales, reconnues pour leur expertise en matière d'infrastructures hydrauliques. Aux termes du partenariat, Sinohydro prend en charge le coût des études, sans contribution financière de l'État. Il reviendra à Fonsis SA de mobiliser des capitaux privés pour réduire la pression sur le budget public, à travers des schémas de co-investissement avec le secteur privé national et international. Conformément à cette mission, Fonsis SA a reçu un mandat d'exécution signé conjointement par le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement et le ministre des Finances et du Budget lui confiant notamment la responsabilité de la préparation et du développement du Projet de Grand Transfert d'eau en collaboration avec un partenaire technique. La poursuite du projet GTE et le recrutement du constructeur ne se feront que si l'État juge satisfaisante la qualité des études de faisabilité couvrant tous les aspects techniques, économiques, financiers et environnementaux. Un premier lot d'études constituera le fond documentaire pour satisfaire aux exigences de déclaration du projet de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

Le projet GTE est une ambition que le Sénégal nourrit depuis un peu plus de 40 ans, qui vise à garantir l'accès à l'eau potable pour plus de 5 millions de Sénégalais vivant dans les villes de Dakar, Mbour, Thiès et Touba - et quelque 11 millions d'usagers à l'horizon 2050, ainsi que l'irrigation de près de 12 000 hectares de terres situées dans la zone des Niayes.

Adou Faye, Le Journal de l'Économie Sénégalaise (Dakar) - À l'Afrique

Le projet de la première autoroute de l'eau du pays lancé

Ndeye Aminata Cisse, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

À

Renégociation du contrat de dessalement avec ACWA Power

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Cheikh Tidiane Diaye, a récemment annoncé l'annulation du contrat de l'usine de dessalement d'eau de mer sur la Grande Côte, signé sous l'ancien président Macky Sall, soulignant que cette installation présenterait des coûts de production élevés et ne constituerait qu'une solution temporaire. Dans un entretien sur 2STV, M. Diye a confirmé que, bien que le gouvernement ne soutienne pas ce projet, il avait encouragé l'entreprise saoudienne ACWA Power à explorer d'autres perspectives d'investissement au Sénégal. Cette décision de renégociation du projet a suscité des réactions vives de la société civile.

Invité à s'exprimer sur le sujet, Mignane Diouf, coordonnateur du Forum social Sénégalais, opposant au rappelle qu'un programme de dessalement est déjà en cours au phare des Mamelles. "Il n'y avait pas donc à notre avis la pertinence d'en faire un deuxième", affirme-t-il. Pour lui, le Sénégal dispose d'une quantité abondante d'eau douce se déversant dans l'Atlantique, notamment à partir de Saint-Louis. Selon lui, il serait plus judicieux d'exploiter cette ressource plutôt que d'investir dans un coûteux processus de dessalement. Les critiques portent également sur le coût du mètre cube d'eau dessalée, jugé "très cher" en raison des coûts de production, ainsi que sur l'impact environnemental des résidus salins. Enfin, dans un contexte de changement climatique, Mignane Diouf appelle à reconsidérer les priorités nationales en matière de gestion de l'eau, pointant les crues dans les régions du nord et de l'est du Sénégal. "Compte tenu de tout cela, on aurait dû avoir la priorité ailleurs que d'aller vers un projet de dessalement", conclut-il.

Mignane Diouf rappelle enfin que d'autres négociations, notamment celle du contrat de gestion de l'eau avec Suez, devraient également être prioritaires, en raison de la hausse des factures et des fréquentes coupures d'eau.

Pour rappel, le contrat signé entre l'ancien président Macky Sall et ACWA Power portait sur la construction et l'exploitation d'une usine de dessalement d'une capacité nominale de 400 000 m³/jour. Ce contrat signé 6 jours de la fin du mandat de Macky Sall engage l'État du Sénégal sur une période de 30 ans.

Moussa Thiam, Sud Quotidien (Dakar) - AllAfrica

À

Le nouveau DG du cadre de vie et de l'hygiène publique dévoile sa feuille de route

La Direction générale du cadre de vie et de l'hygiène publique (DGCVHP) compte dérouler dès le début de l'année 2025, un certain nombre de projets et programmes visant à améliorer le cadre de vie et l'hygiène publique à travers la sensibilisation, le désencombrement et la cartographie des zones inondables et insalubres, ainsi que l'aménagement d'espaces verts, a annoncé son directeur général, Serigne Kosso Sène.

Par ailleurs, le directeur a annoncé la création du prix du Chef de l'État du quartier moderne pour récompenser le quartier proposant le meilleur cadre de vie.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - AllAfrica

À

Un nouveau cadre annoncé pour la gestion intégrée de l'eau et de l'assainissement

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement, Cheikh Tidiane Diarra, a souligné l'importante obligation de définir un nouveau cadre légal en matière de gestion intégrée de l'eau et de l'assainissement, en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD). "En matière de gestion intégrée des ressources en eau, nous sommes devant une importante obligation de définir un nouveau cadre légal, institutionnel et organisationnel [...]", a-t-il déclaré. Ce nouveau cadre doit être "plus conforme aux grands défis qui se dressent devant nous pour l'atteinte des objectifs de développement durable, mais aussi des objectifs du nouvel agenda national", a-t-il dit.

Il intervenait à l'ouverture des concertations nationales sur le secteur de l'eau et de l'assainissement, s'étant tenues à Kaolack. "Nous avons aussi à bâtir un nouveau référentiel en termes de planification des ressources en eau. Il faudra maintenant le rendre opérationnel, mais surtout le mettre en harmonie et en soutien à la démarche territoriale adoptée dans le cadre de la nouvelle vision Sénégal 2050 de développement articulée autour des piliers", a-t-il précisé. Il soutient que le Sénégal aura à la fois besoin de beaucoup investir dans des infrastructures résilientes et beaucoup innover dans les technologies, le financement, la recherche et la formation, la régulation.

Le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a fait état également de l'avancée enregistrée avec l'aménagement du cadre institutionnel pour la mise en place d'une Haute autorité de régulation du secteur de l'eau (HARSE). Il a appelé à "saisir les opportunités qui se trouvent dans la digitalisation et surtout dans la valorisation des multiples avantages de l'intelligence artificielle". "Nous sommes tous appelés à nous inscrire dans une démarche systémique, plaçant l'eau au cœur de son propre cycle, en impliquant à chaque étape toutes les parties prenantes", a-t-il poursuivi. Cheikh Tidiane Diarra estime qu'il est essentiel d'adopter une méthodologie inclusive, étant entendu que le secteur de l'eau implique une multitude d'acteurs. C'est pour cette raison que le ministre a retenu d'organiser les présentes concertations nationales du secteur de l'eau et de l'assainissement, en vue d'inscrire son action dans une logique d'inclusion, de transparence, de redevabilité et de territorialisation. Il a rappelé que la première étape du processus a été bouclée à travers la tenue de concertations locales avec les acteurs dans toutes les régions du Sénégal sous forme de comités régionaux de développement (CRD). "L'objectif global des concertations nationales est de dresser un diagnostic participatif du secteur de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des ressources en eau, afin de proposer des stratégies optimales pour la prise en charge durable de nos objectifs sectoriels de développement", a-t-il encore dit. À l'issue de ces assises, le ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement pourra ainsi consolider ses contributions et réflexions pour les besoins de l'élaboration d'une nouvelle Lettre de politique sectorielle de développement (LPSD) à intégrer au Plan d'actions prioritaires 2025-2029. "Nos réflexions permettront aussi de proposer des axes forts pour l'ajustement du cadre institutionnel, organisationnel et juridique du secteur", a-t-il indiqué.

Agence de Presse Sénégalaise (Dakar) - À AllAfrica

À

TOGO

Le Fonds koweïtien finance un vaste projet à Kara

La ministre de l'Eau et de l'Assainissement, Mila Aziabé, a effectué une visite au Koweït au programme de laquelle était prévu des échanges avec le Fonds koweïtien pour le développement économique arabe. Fondé en 1961, le KFAED est la première institution d'aide internationale créée dans un pays en développement. En Afrique subsaharienne, le Fonds cible les infrastructures et l'accès à l'eau potable. Mila Aziabé s'est entretenue avec Waleed Albahar, le directeur général du Fonds, sur le projet d'approvisionnement en eau potable de la ville de Kara et ses environs, un chantier financé par un prêt de 12 milliards de francs CFA. Ce projet vise à accroître la capacité de production d'eau potable, en passant de 7 500 m³ à 17 500 m³ par jour et à améliorer les conditions de vie de près de 300 000 habitants de la région.

Togonews (Lomé) - À AllAfrica

À

CONGO-KINSHASA

Cri d'alarme de 100 000 habitants de Lubero privés d'eau potable

Près de 100 000 habitants de la zone de santé de Biena dans le territoire de Lubero (Nord-Kivu), sur une population totale de 165 000 habitants, n'ont pas accès à l'eau potable depuis plusieurs années. Cette absence d'eau potable expose les habitants à des maladies d'origine hydrique, telles que la diarrhée et la fièvre typhoïde. Le médecin chef de zone, Valentin Kamuha Kisambi, indique que seulement 38 % de la population bénéficie d'un approvisionnement en eau grâce à quelques sources aménagées. Selon lui, il y a des adductions d'eau, des sources aménagées dans certaines agglomérations mais une autre partie de la population se dirige vers des sources d'eau qui proviennent des vallées, dont la plupart ne sont pas aménagées.

Radio Okapi (Kinshasa) - À AllAfrica

À

Bunia, une ville en expansion sans système de canalisation des eaux

Capitale provinciale de l'Ituri, la ville de Bunia se modernise et ses infrastructures se développent au quotidien. Cependant, un problème persiste : l'absence de systèmes de canalisation pour évacuer les eaux de pluie dans plusieurs quartiers ; alors que d'autres sont bouchés.

Pendant la saison des pluies, les eaux se déversent sur les rues et avenues, rendant ainsi la circulation difficile et exposant plusieurs infrastructures à des dommages. Au quartier Lumumba sur le boulevard de la Libération, lorsqu'il pleut, la chaussée se transforme en véritable ruisseau. La situation est similaire dans la commune de Ngezi, où les habitants plaident pour un système de canalisation adéquat. Le chef de la division provinciale de l'Urbanisme reconnaît le défi que représentent les pluies saisonnières. Il demande cependant à la population locale de ne pas jeter des ordures dans des canalisations, pour permettre le passage des eaux : "Avec la mentalité de la population, au lieu de respecter les canalisations qui existent, les habitants viennent y déposer des déchets de toutes sortes. Et si y a glissement de terrain, les gens risquent de perdre leurs parcelles."

La ville de Bunia compte trois communes avec une population estimée à plus d'1,5 million d'habitants.

Radio Okapi (Kinshasa) - À AllAfrica

À

Plus de 10 000 habitants vivent sans toilettes le long du lac Albert

Plus de dix mille personnes installées dans les lots et camps de pêche du lac Albert ne disposent pas de toilettes. Les habitants déféquent dans la brousse et dans les eaux du lac qui sont également utilisées dans les ménages, rapportent les associations des pêcheurs à l'occasion de la journée des toilettes. Elles déplorent plusieurs cas de maladies d'origine hydrique.

L'association des pêcheurs au lac Albert explique ce phénomène par le fait que la zone est marécageuse et par conséquent, les habitants éprouvent de difficultés pour construire des latrines. Dans cette zone, l'opération nécessite de gros moyens financiers pour ces riverains. La même situation se fait remarquer dans les camps de pêche, le long du lac Albert, où le sol est sablonneux. Du coup, les occupants sont obligés à déféquer dans la brousse et dans les eaux du lac.

Albert qui servent Ã©galement de boisson de consommation et pour le mÃ©nage. Les associations de pÃ¢che lancent un appel au gouvernement pour la construction de latrines publiques en vue de prÃ©venir les maladies.

Radio Okapi (Kinshasa) -Ã AllAfrica

Ã

MADAGASCAR

Antananarivo : La pÃ©nurie d'eau s'aggrave

Le problÃ©me de l'approvisionnement en eau s'intensifie Ã Antananarivo. Des usagers haussent le ton.

De mal en pis. Les quartiers touchÃ©s par la pÃ©nurie d'eau dans la ville d'Antananarivo se multiplient. Ankadifotsy, un quartier qui Ã©tait approvisionnÃ© en eau uniquement la nuit depuis quelques mois, est confrontÃ© Ã une coupure totale d'eau depuis quelques jours. La sociÃ©tÃ© d'eau et d'Ã©lectricitÃ© a publiÃ©, le 4 novembre, un planning de tours d'eau et du dÃ©lestage tournant. Ã la fin d'aprÃ©s-midi, ce planning avait Ã©tÃ© supprimÃ© de la page de JIRAMA Oficialy. La perturbation d'eau, quant Ã elle, persistait. L'entreprise publique affirme que le ravitaillement de ces bonbonnes continue. "Vingt-trois camions-citernes sont mobilisÃ©s pour ravitaillement", prÃ©cise la source. Mais des riverains ne veulent pas de l'eau qui sort de ces rÃ©cipients, et qui prÃ©sente une forte odeur.

Miangaly Ralitera, L'Express de Madagascar (Antananarivo) -Ã AllAfrica

Aggravation des coupures, un quotidien de plus en plus difficile

Antsa R., Midi Madagasikara (Antananarivo) -Ã AllAfrica

Face Ã la pÃ©nurie d'eau et d'Ã©lectricitÃ©, les ONG peinent Ã soigner

Radio France Internationale -Ã AllAfrica

Des citoyens interpellent le PrÃ©sident et le Premier ministre

Dans une lettre ouverte, accompagnÃ©e d'une pÃ©tition en ligne, des citoyens interpellent le PrÃ©sident et le Premier ministre sur la crise de l'eau et de l'Ã©nergie. Ils demandent des solutions rapides et pÃ©rennes.

Un cri de libÃ©ration. C'est ainsi qu'est intitulÃ©e une lettre ouverte, datÃ©e du 1er novembre, et adressÃ©e au prÃ©sident de la RÃ©publique et au Premier ministre, signÃ©e par "des citoyens", affirmant Ãatre sans attache politique. Il s'agit d'"un appel direct et urgent au PrÃ©sident et au Premier ministre", affirment les signataires de la missive. Une interpellation face Ã la crise de l'eau et de l'Ã©lectricitÃ©. "Il est impÃ©ratif de solutionner ces problÃ©mes au plus vite et de faÃ§on pÃ©renne, pour Ã©viter l'explosion sociale, et pour sauvegarder les droits fondamentaux des Malgaches", affirment les signataires de la lettre dans l'entrÃ©e en matiÃ©re d'une pÃ©tition qu'ils ont lancÃ©e en ligne pour soutenir leur initiative.

Les signataires de la lettre ouverte dÃ©noncent aussi "la rÃ©pression"Ã des manifestations exprimant le ras-le-bol face aux coupures d'eau et d'Ã©lectricitÃ©.

Garry Fabrice Ranaivoson, L'Express de Madagascar (Antananarivo) -Ã AllAfrica

Ã

Opération de pluies provoquées pour accroître la production de la JIRAMA

La JIRAMA provoque des pluies artificielles pour sauver ses centrales et atténuer la pénurie d'eau dans la capitale. Selon les responsables de l'opération, il s'agit d'une action menée pour recharger les barrages.

Les opérations de pluies provoquées ont été menées sur les Hautes Terres centrales, ciblant en particulier les zones stratégiques de Tsiazompaniry, Mantasoa, et Andekaleka. Ces opérations visent à rehausser les niveaux des barrages hydroélectriques de Tsiazompaniry et Mantasoa, essentiels pour alimenter les centrales électriques. La période d'été a durement frappé les infrastructures hydrauliques du pays, plongeant la JIRAMA dans une spirale de difficultés. Les centrales hydroélectriques, qui dépendent des réserves en eau, peinent à répondre aux besoins en électricité. En conséquence, l'entreprise publique a été contrainte d'augmenter la production thermique, une solution temporaire mais coûteuse, aggravée par la hausse du prix des carburants.

Cette crise énergétique s'accompagne d'une pénurie d'eau potable qui frappe durement la capitale. Depuis plusieurs semaines, des milliers de foyers de la ville d'Antananarivo sont privés d'eau courante, obligeant la JIRAMA à organiser la distribution via des bonbonnes dans les fokontany. La reprise des pluies provoquées devrait apporter une amélioration, mais des défis persistent. En effet, le réseau de distribution d'eau reste vétuste et fragile. Pour les observateurs, il est urgent que la JIRAMA mette en œuvre un plan de modernisation ambitieux, combinant la rénovation des infrastructures, l'investissement dans des technologies durables, et une gestion plus rigoureuse des ressources.

Antsa R., Midi Madagasikara (Antananarivo) - AllAfrica

À

Un Malgache sur trois défend l'air libre

Les défis restent majeurs pour un accès équitable aux latrines améliorées. "Sur les quelques 28 millions de Malgaches un peu moins de 20 millions ne disposent pas de latrines améliorées et plus de 10 millions de personnes défendent encore l'air libre." C'est ce que Lalaina Andrianamelasoa a rappelé lors de la cérémonie d'ouverture de la célébration de la Journée mondiale des toilettes et clôture de la semaine de l'assainissement. L'objectif est de faire en sorte que chaque ménage ait une latrine améliorée pour l'éradication de la défécation à l'air libre d'ici à 2030. Cet objectif est d'autant plus crucial qu'il est directement lié à la santé publique, selon Christine Jaulmes, représentante de l'UNICEF à Madagascar. "La défécation à l'air libre favorise la propagation de maladies diarrhéiques et de pathologies infectieuses qui frappent particulièrement les enfants. En outre, l'absence de toilettes décourage également la dignité humaine, la sécurité des femmes et des filles, et l'égalité des genres", a-t-elle déclaré.

Narindra Rakotobe, Midi Madagasikara (Antananarivo) - AllAfrica

À

MAYOTTE

3 ans de prison pour destruction d'habitats naturels

Le 7 novembre, le Parquet de Mamoudzou à Mayotte a condamné un individu à trois ans d'emprisonnement ferme et à une amende pour destruction d'habitats naturels et d'espèces végétales protégées sur la commune de Dzoumognon. Cette décision fait suite à une enquête approfondie menée par l'Office français de la biodiversité (OFB) avec le soutien de plusieurs partenaires mobilisés pour la protection des écosystèmes en mangrove (Conservatoire du littoral, associations, collectivités...).

Une premi re intervention des forces de l'ordre a mis en  vidence la destruction de plus de deux hectares de mangroves   des fins agricoles et pour y  tablir des habitations sur la commune de Dzoumogn . Le mis en cause a  t  interpell  suite   un comportement mena sant. Apr s une longue proc dure judiciaire, il a  t  reconnu coupable et condamn    un an de prison.   sa sortie, cette personne a r it  ses destructions   quelques centaines de m tres premier site, impactant cette fois plusieurs milliers de m tres carr s suppl mentaires d'arri re-mangrove et de mangrove. Les services de l'OFB ont men  une enqu te minutieuse permettant de r unir les  l ments n cessaires pour assurer son interpellation et cette nouvelle condamnation. Salu e par les autorit s locales et les associations de protection de la nature, cette d cision historique envoie un message fort aux auteurs d'infractions environnementales et r affirme la d termination des acteurs de l' tat   pr server la biodiversit  unique de Mayotte. Le Conservatoire du littoral et les associations locales travaillent main dans la main pour restaurer ces  cosyst mes endommag s et sensibiliser la population aux cons quences de ces d gradations. Le site impact  fera l'objet d'une op ration de renaturation, qui renforcera la r silience de cette zone et pr servera les services vitaux rendus par la nature.

La destruction de ces esp ces et de leurs habitats d passe le cadre  cologique et affecte  galement la vie des population riveraines. La perte des mangroves et des zones humides augmente en effet les risques d'inondations, d' rosion et de salinisation des eaux. Les villages c tiers, en sont les premi res victimes. 

 

KENYA

Ils vivent et meurent de la pollution plastique

La cinqui me session de n gociations internationales pour un trait  mondial sur le plastique s'est tenue   Busan, en Cor e du Sud. L'occasion de parler du r le dans le recyclage des ramasseurs de d chet. Ces hommes et femmes qui, chaque jour, collectent les d chets plastiques dans les d charges. Selon les Nations unies, il y en aurait 20 millions dans le monde. Au Kenya, ils sont 8 000   travailler, dans la d charge de Dandora, dans la banlieue de Nairobi. La d charge de Dandora, pr s de la capitale du Kenya, s' tend sur 20 hectares. On y jette tout : nourriture, verre, m tal, plastique ou produits chimiques. Et pour faire de la place, on br le.

Daro Cassa Atieno vient y chercher du plastique tous les jours.   "J'arrive parfois   gagner 200 shillings, 1,5 euro, dit-elle.  a m'aide   la maison. Je suis souvent malade, mais c'est normal ici. Quand ils br lent les d chets et qu'il y a beaucoup de fum e, j'ai mal   la poitrine, de la fi vre et des maux de t te". "Je ramasserai des d chets pour toujours."     Dandora, la d charge est parfois le seul horizon. Joyce Wangari collecte depuis qu'elle a 8 ans. Elle a commenc  quand sa m re, ramasseuse avant elle, est tomb e malade.

Selon les Nations unies, 60 % du recyclage dans le monde se fait gr ce aux ramasseurs de d chets. Pour que leur r le soit reconnu, l'Association des d chets recyclables de Nairobi a  t  fond e il y a cinq ans. Solomon Njoroge, son pr sident, lance :   "Quand on parle de transition  cologique juste, on doit prendre en compte les ramasseurs. On veut qu'ils soient reconnus comme des acteurs cl s du recyclage, qu'ils soient int gr s dans les d cisions politiques, qu'ils aient l'opportunit  de parler."   Moins de 10 % des d chets plastiques dans le monde sont recycl s.

Le reportage de Ga lle Laleix, Radio France Internationale -   AllAfrica

 

 

Asie
top

AZERBAÏDJAN

À Bakou, l'inquiétant asséchement de la mer Caspienne

Depuis trente ans, le niveau de la mer Caspienne recule à un rythme inquiétant. La vie marine ainsi que les activités portuaires et économiques de toute une région sont menacées. Les gouvernements des cinq pays riverains - l'Iran, le Turkménistan, le Kazakhstan, la Russie et l'Azerbaïdjan - sont très préoccupés par la situation. Sur les plages, les populations le sont tout autant.

Le reportage d'Émilie P. Serret, photo Samuel Lapointe-Savard - À Radio-Canada

À

CHINE

La Chine, au premier rang mondial dans la lutte contre la désertification

Selon l'Administration nationale des forêts et des prairies, avec plus de la moitié de ses terres désertifiées récupérables traitées, la Chine est en tête du classement mondial en matière de zéro dégradation des terres et est devenue le plus grand contributeur au reboisement mondial. Depuis 2012, la Chine a vu ses terres désertifiées diminuer de 4,3 millions d'hectares, a souligné Guan Zhou, directeur de l'administration, lors d'une session en cours du Comité permanent de l'Assemblée populaire nationale. Il a attribué cette réussite à une série d'efforts concertés du pays pour promouvoir des initiatives visant à contrôler la désertification, soutenues par la mise en place d'un cadre juridique solide et efficace.

Actuellement, a précisé M. Guan, le cadre juridique comprend six lois nationales sur la prévention et le contrôle de l'ensablement, la conservation des forêts et des zones humides, ajoutant que les 13 régions provinciales clés pour la lutte contre la désertification ont toutes promulgué des réglementations régionales sur la question. Ainsi, depuis le lancement des premiers programmes de lutte fin des années 1970, 35,9 millions d'hectares de terres désertifiées ont été mis sous protection et 7,9 millions d'hectares de ces terres ont été efficacement traités dans le cadre étendu du programme des Trois-Nord s'étendant du nord-ouest au nord-est de la Chine ; le taux de couverture forestière est passé d'environ 12,4 % à 13,8 %, et des mesures efficaces ont permis de contrôler l'érosion des sols sur 61 % des terres affectées. Dans le bassin du fleuve Jaune, la frontière délimitant les régions avec et sans couverture végétale s'est déplacée d'environ 300 kilomètres vers l'ouest.

M. Guan a toutefois rappelé que la Chine reste confrontée au défi de la désertification compte tenu de la taille de ses terres désertifiées et de la gravité de la situation. Actuellement, 47,2 millions d'hectares de terres désertifiées sont

récupérables dans tout le pays, sur lesquelles 22,2 millions d'hectares restent non traités, principalement concentrés dans la région des Trois-Nord.

Ying Xie, Yishuang Liu -Â People Daily

Le deuxième plus grand désert du monde fermé par une ceinture verte

Le dernier tronçon de 285 kilomètres de long d'une barrière verte le long de la bordure sud du désert du Taklamakan a été achevé avec succès le 28 novembre avec la plantation d'un jeune rosier dans le comté de Yutian de la préfecture Hotan, dans la région autonome ouïgoure du Xinjiang (nord-ouest de la Chine). À fin 2023, la Chine avait construit une ceinture verte de blocage de sable de 2 761 kilomètres de long au bord du désert du Taklamakan en utilisant des méthodes innovantes, notamment des mesures biologiques, une stabilisation technique et une gestion photovoltaïque du sable. La Chine augmentera ensuite encore la largeur du dernier tronçon de barrière verte pour consolider et améliorer l'efficacité du blocage du sable. Surnommé la "mer de la mort" et couvrant 337 000 kilomètres carrés, le désert du Taklamakan est le plus grand de Chine et le deuxième plus grand désert à la limite au monde avec une circonférence de 3 046 kilomètres.

Photo Ding Lei, Xinhua -Â People Daily

Â

Taishan établit une zone de démonstration sur la conservation des mangroves

À Taishan, dans la province du Guangdong (sud de la Chine), les dernières années ont vu la création d'environ 230 hectares de nouvelles mangroves et la restauration de 38 hectares de mangroves existantes. Une zone de démonstration, où la conservation des mangroves, l'aquaculture et l'écotourisme coexistent, est actuellement en construction dans la ville.

Photo Xinhua -China.org.cn

Â

Publication d'un rapport sur les progrès écologiques et les contributions mondiales

La Chine publie un rapport sur les progrès écologiques ainsi que ses contributions au développement durable mondial. Intitulé Vers une Chine plus belle et un monde plus propre : comprendre la pensée de Xi Jinping sur la civilisation

Écologique, le rapport est le fruit d'une collaboration entre un groupe de réflexion national de haut niveau affilié à Xinhua, agence de presse d'État de la Chine et le Centre de recherche sur la pensée de Xi Jinping sur la civilisation Écologique. Publié en marge de la Conférence des partenaires mondiaux du panda 2024, tenue à Chengdu, capitale de la province chinoise du Sichuan (sud-ouest), le rapport se compose de quatre sections : le contexte historique et les éléments clés de la pensée de Xi Jinping sur la civilisation Écologique ; les initiatives chinoises visant à promouvoir la conservation de l'environnement Écologique ; les cadres institutionnels ; la sagesse chinoise concernant la création d'un monde propre et beau.

Ayant pour thème "Coexistence harmonieuse entre l'homme et la nature", la Conférence des partenaires mondiaux du panda 2024 est une plateforme de dialogue et d'échange visant à favoriser le consensus et les efforts collaboratifs dans la construction d'une civilisation Écologique mondiale.

People Daily

À

À

Amériques
top

CANADA

De nombreux sites de déversement de munitions au large des provinces atlantiques

Il existe encore aujourd'hui plus de 3 000 sites de déversement de munitions dans les eaux canadiennes, dont plusieurs au large des côtes de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve-et-Labrador, un épisode bien connu de la Seconde Guerre mondiale devenu une véritable bombe à retardement pour l'écosystème marin, selon Lyne Morissette, biologiste marine.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, de nombreux pays, dont le Canada, se sont retrouvés avec d'imposants surplus de munitions devenues inutilisées. On a alors décidé de les jeter dans des fonds marins de plus de 1500 mètres de profondeur parce que les connaissances scientifiques de l'époque mentionnaient que ces territoires étaient dépourvus de toute forme de vie. Ainsi, plus de 800 000 tonnes de TNT auraient été dispersées dans les océans du monde entier. Au Canada, ce serait 500 tonnes par semaine, précise Lyne Morissette. La seule préoccupation, c'était de ne pas le faire trop près des côtes. Les avancées dans le domaine de l'océanographie ont depuis lors mis en lumière une grande diversité de coraux et de poissons à ces profondeurs. Plus grave encore, les effets des changements climatiques accélèrent la corrosion de ces engins explosifs, ce qui libère dans l'eau du TNT, du plomb, du mercure, de l'arsenic et d'autres produits toxiques.

L'Heure de pointe Acadie - Radio-Canada

À

RECHERCHE

Importante Étude canadienne sur l'exposition aux pesticides

Si l'exposition des agriculteurs aux pesticides est de plus en plus documentée, on connaît très peu le niveau d'exposition des résidents qui vivent à proximité des zones d'agriculture intensive. La plus grande Étude Épidémiologique sur l'exposition aux pesticides jamais réalisée au Canada est actuellement en cours en Montérégie. Elle permettra de faire la lumière sur ces enjeux de santé publique, a annoncé Radio-Canada.

Radio-Canada

À

QUÉBEC

Repenser l'agriculture pour secourir le lac Saint-Pierre

Le lac Saint-Pierre est la plus grande plaine inondable en eau douce du Québec et un haut lieu de biodiversité, reconnu par l'UNESCO. Mais la culture intensive du maïs et du soja qui a lieu sur son littoral est incompatible avec le maintien de cette biodiversité, selon des chercheurs québécois. L'impact est tel que le statu quo n'est plus possible.

Radio-Canada

À

FLEUVE COLUMBIA

Des pressions pour adopter le traité du fleuve rapidement

De hauts responsables du Canada et des États-Unis insistent sur la nécessité de finaliser le traité actualisé du fleuve Columbia pour gérer l'eau qui coule entre les deux pays avant le changement d'administration aux États-Unis.

En juin, le premier ministre Justin Trudeau et le président Joe Biden avaient annoncé l'accord de principe visant à moderniser le traité vieux de 63 ans, qui, selon M. Trudeau, permettrait de continuer à gérer les risques d'inondation et à coopérer en matière d'énergie hydroélectrique sur le fleuve. En même temps, M. Biden a déclaré que l'accord rétablirait la coordination énergétique entre les deux pays, permettant aux États-Unis de conserver davantage d'hydroélectricité tout en donnant au Canada la possibilité d'importer de l'électricité et de l'exporter vers le marché américain. Pour leur part, les Premières Nations du bassin du fleuve Columbia en Colombie-Britannique réclament depuis longtemps des modifications au traité pour soutenir la restauration des migrations de saumon qui ont été bloquées par des barrages aux États-Unis. Le fleuve possède effectivement une des plus grandes concentrations de barrages dans un même bassin hydrographique au monde. Des années 1930 aux années 1980, pas moins de 60 barrages ont été construits sur le fleuve et ses affluents, dont 14 au Canada.

Le traité original du fleuve a été signé en 1961 après qu'une inondation en 1948 a dévasté les communautés le long

fleuve, tuant plusieurs dizaines de personnes.

La Presse canadienne - À À Radio-Canada

À

À

BASSIN AMAZONIEN

Plus de 420 000 enfants affectés par une sécheresse sans précédent

Les chocs climatiques au Brésil, en Colombie et au Pérou privent les enfants d'éducation, de nourriture et d'autres services essentiels alors que les cours d'eau s'assèchent de manière catastrophique. Plus de 420 000 enfants sont actuellement affectés par des niveaux dangereux de pénurie d'eau et de sécheresse dans les trois pays de la région amazonienne selon de nouvelles estimations de l'UNICEF. La sécheresse sans précédent la région depuis l'année dernière, entraînant un niveau historiquement bas des cours d'eau du bassin amazonien, a de lourdes conséquences sur les enfants et les communautés riveraines et autochtones de ces pays, où les familles dépendent de ces cours d'eau pour se déplacer et acheminer de la nourriture, de l'eau, du carburant et des fournitures médicales de base, ainsi que pour se rendre à l'école. Ce phénomène perturbe également fortement les services essentiels dans la région, notamment ceux ayant trait à la santé, à l'éducation et à la protection de l'enfance, ainsi que l'agriculture et les moyens de subsistance, compromettant ainsi la vie des populations.

L'Amazonie s'étend sur neuf pays d'Amérique du Sud et constitue la plus grande forêt tropicale de la planète. Dans la région amazonienne brésilienne, plus de 1 700 écoles 760 centres de santé ont dû fermer leurs portes ou sont devenus inaccessibles en raison de la baisse des niveaux d'eau. Dans le cadre de la dernière évaluation menée par l'UNICEF sur le terrain dans 14 communautés dans le sud de l'Amazonie au Brésil, la moitié des familles ont déclaré que leurs enfants étaient actuellement déscolarisés en raison de la sécheresse. En Amazonie colombienne, le niveau des cours d'eau a chuté de plus de 80 %, restreignant l'accès à l'eau potable et aux denrées alimentaires, et provoquant la suspension de l'enseignement en primaire dans plus de 130 écoles. Une situation qui expose les enfants à un risque accru de recrutement, d'utilisation et d'exploitation par des groupes armés non étatiques, et provoque une hausse des infections respiratoires, des maladies diarrhéiques, du paludisme et de la malnutrition aiguë chez les enfants de moins de 5 ans. Au Pérou, cet épisode de sécheresse touche particulièrement la région de Loreto, dans le nord-est du pays, et met en danger les communautés reculées, pour la plupart autochtones et déjà vulnérables. Plus de 50 centres de santé sont devenus inaccessibles, tandis que les feux incontrôlés, souvent d'origine humaine mais dont la propagation est favorisée par les sécheresses qui sévissent depuis deux mois, entraînent également des dommages et une perte de biodiversité jamais vus auparavant dans 22 des 26 régions du pays, en plus d'aggraver la pollution de l'air à l'échelle locale et régionale.

L'insécurité alimentaire induite par la sécheresse accroît les risques de malnutrition, de retard de croissance, d'émaciation et de décès chez les enfants, en particulier chez ceux de moins de 5 ans, tandis que les pénuries d'eau exacerbées par les sécheresses entravent l'accès à l'eau salubre et peuvent provoquer des flambées de maladies infectieuses. Des études ont également montré que les femmes enceintes exposées à la sécheresse étaient davantage susceptibles de donner naissance à des enfants présentant un plus faible poids à la naissance.

UNICEF

À

À%onomie

À
top

ladys - La startup française lève 10 millions d'euros

Spécialisée dans l'intelligence artificielle et la robotique, l'entreprise marseillaise conçoit notamment des drones aquatiques utilisés pour la dépollution des eaux sur des sites industriels. Un marché sur lequel ladys entend renforcer sa présence grâce à cette levée de fonds, parallèlement à l'ouverture d'un bureau outre-Atlantique. Grâce au soutien de GO Capital et Innovacom, via les fonds Avenir Numérique 3 et Industrie d'Avenir et Territoires, la startup a annoncé avoir signé une levée de fonds de 10 millions d'euros, trois ans après celle réalisée auprès de Région Sud Investissement, Abeille Assurances, Sud Mer Invest, France Active et Angel's Bay Invest.

Ses deux robots phares, le Jellyfishbot et le Mobile Oil Skimmer (MOS), qui se sont illustrés ces dernières années auprès de plusieurs industriels pour leur efficacité en matière de dépollution de l'eau, devraient ainsi se voir accompagner d'une gamme de solutions à large échelle, avec une docking station dédiée, déployée dans les sites industriels ainsi qu'un système de prélèvement d'échantillons géolocalisés.

ladys a également annoncé l'ouverture prochaine d'un bureau à Houston, aux États-Unis, pour développer sa présence sur ce marché et fournir une assistance logistique et technique aux industriels ayant déjà recours au Jellyfishbot et au Mobile Oil Skimmer (MOS) pour les besoins de dépollution des eaux de leurs sites.

À

France - Suez et lowizmi mutualisent leurs infrastructures de télérelève

Suez et lowizm, filiale à 100 % du distributeur de gaz GRDF, ont signé un contrat stratégique de 10 ans. Suez utilisera le réseau déployé par GRDF pour ses 11 millions de compteurs communicants gaz pour téléreléver ses compteurs d'eau. Ce contrat permettra de simplifier l'accès aux collectivités à une offre de télérelève multiservices qui pourra être déployée sur tous les territoires souhaitant préserver leur ressource en eau. Par ce contrat, Suez accède au réseau 169 MHz de GRDF pour collecter les données des compteurs intelligents exploités par l'entreprise en France. La mutualisation d'infrastructures déjà existantes permet ainsi une gestion de l'eau à grande échelle, tout en optimisant l'impact économique et environnemental du service.

Ce contrat s'inscrit dans le cadre de l'alliance WIZE, qui rassemble une quarantaine d'acteurs (collectivités territoriales, industriels, startups et gestionnaires de réseaux de distribution) et promeut l'usage des solutions de connectivité utilisant le réseau 169 MHz, entièrement ouvert et libre de droit, en France et à l'international. La technologie WIZE est une solution robuste et éprouvée depuis plus de 10 ans. Elle garantit une transmission de données fiable et performante même pour les objets difficiles d'accès et enterrés. Elle répond ainsi aux contraintes spécifiques de la relève des compteurs et de la gestion optimisée des ressources. Simple et rapide à déployer, cette technologie permet d'atteindre de hauts niveaux de performance sans installer de répéteurs et avec un nombre réduit d'antennes.

